

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Demande d'érection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Bedford, comté de Missisquoi, les rangs I, II, III et IV, du canton de Stanbridge, dans le même comté, et comprenant les lots Nos 1 à 14 inclusivement, de chacun des dits rangs de l'arpentage primitif, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Stanbridge Est," pour les catholiques seulement.

Cette érection d'une nouvelle municipalité scolaire, si elle est autorisée, ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet 1900.

Nomination d'un commissaire d'école

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 4 décembre dernier (1899), de nommer M. J. Napoléon Lemieux, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Charles de Spaulding, comté de Beauce, en remplacement de M. Noé Audet, qui a quitté la municipalité.

PEDAGOGIE

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE

(Suite)

DU SYLLABAIRE

Un alphabet est méthodique quand la matière qui la compose est disposée d'après un plan raisonné, procédant du connu à l'inconnu, ne donnant qu'une seule difficulté à la fois.

Voici le plan ordinairement suivi dans les manuels méthodiques :

1° Sons simples : *a, e, é, è, ê, etc.*

2° Articulations simples : *b, d, f, etc.*

Combinaisons de ces deux éléments : *ba, be, bè, pè, re*. Immédiatement on met le petit enfant en mesure de lire des mots qui disent quelque chose à son esprit : *pa - pa, bé - bé, mè - re*, etc.

Dès la première leçon de lecture, l'élève apprend à *lire* et à *écrire* de courtes phrases qui lui sont familières : *ma mère—le bébé—la rame—la pipe fume—Émile a sali le sofa—Anatole a tué la vipère*, etc.

Tant que l'étude des sons simples et des articulations simples n'est pas terminée, on a le soin de ne mettre devant les yeux des enfants que des mots composés de *sons simples* et d'*articulations simples*.

3° Articulations composées : *gn-ph-ch-chr-chl-ill* (1), suivies d'un son simple : *gn - a : gna, ph - a : pha, ch - a : cha, ill - a : illa*.

4° Sons composés : *eu - au - ai - in - an - on*, etc., précédés d'articulations simples : *b - eu : beu, d - au : dau, j - an : jan*, etc.

MOTS ET PHRASES comme dans les numéros précédents.

5° Diphtongues : *ia - iè - iè - io - ui - ieu*, etc., précédés d'articulations simples : *bi - a : bia, n - iè : niè, p - ié : pié*, etc.

MOTS ET PHRASES : etc.

6° Articulations doubles : *bl-cl-fl-br*, etc., (2) suivies de sons simples : *bl - a : bla, cl - a : cla, pl - a : pla*, etc., etc., MOTS ET PHRASES.

7° Articulations doubles suivies de sons composés : *bl - eu : bleu, cr - eu : creu, ps - au : psau, st - u : stu*, etc.

8° Syllabes inverses : *ab-ac-ad*, etc., etc.

9° Syllabes inverses, doubles consonnes : *affe - iffe - offe - isse*, etc.

10° Son précédé et suivi d'une articulation : *bac - bal - sac*, etc. (3)

11° Sons composés modifiés par une articulation finale qui se prononce : *ans, ouf, euf, eur, oir*, etc.

12° *e = è* lorsqu'il est suivi 1° de *x* ou d'une consonne finale qui se prononce : *ex, eb*, etc. ; 2° d'une double consonne suivie d'un *e* muet : *effe, elle*, etc.

13° Sons équivalents : *â - hâ ! ah ! ; e - eu - œu ; è - hè - ai - est ; ô - au - eau - hô ; un - um - hum ; ail - aille ; euil - eueille - œil*, etc.

14° Lettres nulles : *tabac, estomac, rue, flux, jus*, etc.

15° Règles particulières pour quelques sons et quelques articulations.

16° Exercices sur les liaisons : Les enfants heureux. *Les zanfants zheureux*.

A la suite de chaque difficulté on doit mettre sous les yeux des élèves un grand nombre de mots et de phrases s'y rapportant.

Indépendamment des exercices qui se trouvent dans le syllabaire, les maî-

(1) *gne-fe-che-cre-cle-ille*. (Prononcez cette dernière comme dans *famille*.)

(2) *Ble-cle-fle*, etc.

(3) Syllabes closes.

tres, pour rendre les progrès plus rapides, pourront faire des exercices oraux sur toutes les leçons. Dans la première, par exemple, après avoir exercé les enfants à montrer eux-mêmes avec la baguette telle ou telle lettre demandée, ils pourront leur faire cette série de questions :

Quelles syllabes forme-t-on avec un *b* et un *a* ? — Avec un *i* et un *n* ? — Avec un *p* et un *a* ? etc.

De quelles lettres sont formées les syllabes *sa*, *go*, *mi*, *fé*, *va*, *dé* ? etc.

Quel mot forme-t-on avec la syllabe *pè* et la syllabe *re* ? — (père) — Avec la syllabe *mè* et la syllabe *re* ? — (mère) — Avec la syllabe *mo*, la syllabe *ra* et la syllabe *le* ? — (morale) — Avec la syllabe *ca*, la syllabe *ra*, la syllabe *bi*, et la syllabe *ne* ? — (carabine) — Avec la syllabe *lo*, la syllabe *co*, la syllabe *mo*, la syllabe *ti*, et la syllabe *ve* ? — (locomotive).

Des exercices d'intelligence analogues à ceux que nous venons d'indiquer pourront être faits sur toutes les parties de la méthode. Nous recommandons surtout de fréquents exercices de récapitulation, même en dehors de ceux que comporte le syllabaire.

Il n'y a rien de plus sérieux, pour le maître (ou la maîtresse) que le choix d'un syllabaire. Il peut se tromper facilement s'il n'est pas guidé, et mettre entre les mains des enfants un ouvrage dans lequel les difficultés sont mal ordonnées, ou qui ne convient pas à l'organisation de la classe dont il a la direction.

Il est absolument nécessaire de fournir aux enfants un livre qui les fera jouir le plus tôt possible du fruit de leur travail, et ils n'en jouiront que le jour où ils pourront lire des mots représentant une idée qui leur est familière, ou traduisant une pensée qu'ils comprennent. Tous les auteurs de méthode s'accordent à dire que l'étude des vingt-cinq lettres ne dit rien à l'esprit de l'élève ni à son cœur ; c'est un travail qui le fatigue et l'ennuie, et il ne faut pas s'étonner s'il s'y refuse souvent ou s'il n'y apporte jamais l'attention passionnée qu'il accorde généralement aux nouveautés.

Il faut donc repousser les syllabaires qui ne tiennent aucun compte des dispositions naturelles de l'enfant, qui l'obligent à apprendre d'un trait les vingt-cinq lettres de l'alphabet.

Si le syllabaire que vous avez choisi ne présente à l'élève que deux ou trois voyelles, soit seules, soit associées à une consonne avec laquelle on forme immédiatement tous les mots connus qui peuvent résulter de leur combinaison ; si avec ces mots on peut construire une première phrase ; si avec ce syllabaire on peut continuer ainsi en ajoutant à chaque leçon, tantôt une voyelle, tantôt une consonne : ce syllabaire est méthodique. En le suivant, l'attention des enfants est toujours excitée et leur besoin de changement satisfait. Tous les jours ils peuvent apprendre à connaître une syllabe nouvelle, à former des mots, à construire des phrases.

V

LA LECTURE COURANTE

Rendre les élèves capables de lire d'une manière juste, nette, claire et assez rapide une suite de phrases liées par le sens, en articulant bien et en prononçant les mots correctement, observant les repos et faisant les liaisons nécessaires, tel est le but de la lecture courante.

La lecture courante, si elle est enseignée par une personne compétente, mettra les enfants qui l'auront apprise à bonne école en mesure d'éviter les défauts les plus saillants de notre lecture canadienne. Ces défauts, M. l'abbé Lagacé, ancien Principal de l'Ecole normale Laval, les a résumés dans les lignes qui suivent :

“ 1° Evitez de chanter en lisant, c'est-à-dire de traîner sur les mots. 2° Ne laisser passer aucune articulation sans la porter avec énergie. 3° Veillez à ce que les sons soient donnés dans toute leur pureté ; faites attention surtout aux voyelles nasales *in, an, un, on*, à l'*é* ouvert grave, à l'*a* aigu et à la diphtongue *oi*. 4° Arrêtez, respirez souvent, très souvent. Il n'y a de bonne lecture qu'à cette condition. Consultez en cela le sens de la phrase, la pensée. La ponctuation ne suffit pas pour déterminer les points de repos dans la lecture à haute voix. Ce sont deux moyens différents de communiquer sa pensée, deux voies distinctes qui peuvent se toucher en quelques points, mais qui ne se confondent pas. 5° Donnez aux lèvres la position qui leur convient ; avancez-les ou retirez-les, suivant le cas. C'est sur le devant de la bouche que se fait toute la prononciation française. 6° Ne laissez pas tomber mollement la dernière vibration des mots, du dernier mot ; c'est là qu'est l'âme de la phrase. 7° Ne passez pas au chapitre suivant avant que vous ne sachiez bien lire le précédent, quand vous devriez le répéter vingt fois. 8° Enfin, gardez votre voix naturelle, ne la forcez pas et tâchez de parler.”

En comparant la lecture française avec la lecture canadienne, le même auteur a classé comme suit nos principaux défauts de prononciation :

“ 1° Nous n'articulons pas assez en lisant ou en parlant. Ce défaut est surtout sensible lorsque nous laissons tomber la dernière syllabe du mot, ou le dernier mot de la phrase, qui sont, pour ainsi dire, comme l'âme du discours.

2° Nous donnons mal plusieurs sons de la langue ; par exemple, les voyelles nasales *in, an, un, on*, la diphtongue *oi*, et l'*è* ouvert grave.

3° Nous faisons grave la plupart des *a* aigus, et trop graves ceux qui doivent l'être.

4° Nous traînons sur les mots. Nous ne parlons pas notre lecture ; nous la chantons.

Ajoutez à cela le grasseyement, qui est assez commun dans certaines localités, et vous aurez une idée de nos principaux vices de prononciation."

Il y a déjà vingt-cinq ans que M. Lagacé écrivait ces judicieuses remarques. A chacun de nous de dire si notre lecture canadienne a fait beaucoup de progrès depuis un quart de siècle.

Enfin, la lecture courante habituera les enfants à ne lire ni *trop haut* ni *trop vite*; elle leur apprendra à grouper les mots selon le sens, au moyen des repos et de l'*accent tonique*.

C.-J. MAGNAN.

Leçons de choses

II

PRÉPARATION ET MÉTHODE

Ne vous risquez pas à traiter un sujet sans le connaître, et suivez un ordre logique dans l'exposition de la matière; cet ordre n'a rien d'absolu et n'est soumis à aucune règle fixe. Les indications suivantes vous seront utiles pour recueillir vos matériaux et les coordonner convenablement.

POUR UN ANIMAL DOMESTIQUE.—Nom, espèce, couleur, grosseur, forme, cri, nourriture, utilité, races, soins.

POUR UNE PLANTE CULTIVÉE.—Nom, espèce, grosseur, parties, durée de sa croissance, utilité; terrain approprié, place dans la rotation, soins de culture, de récolte et de conservation.

POUR UN OBJET INANIMÉ.—Couleur, forme, usage, matière, provenance.

Vous pouvez compléter votre cadre en répondant à quelques-unes des questions suivantes :

Provenance géographique de l'article étudié. Par qui est-il produit, utilisé, travaillé, vendu ?

Si c'est une matière première, à quoi sert-elle dans l'industrie ?

Si c'est un produit manufacturé, parlez de la matière première, des transformations qu'elle subit, de l'outillage employé.

Inconvénients, dangers, précautions à prendre.

Description et rôle des différentes parties. Analogies et différences, si on le compare avec des objets plus ou moins ressemblants.

Si vous voulez réussir dans cet enseignement, commencez par appliquer le procédé *intuitif* aux diverses matières du programme. Servez-vous d'objets et de figures pour enseigner les nombres, les lettres, la lecture des mots. Relisez les articles de *L'Enseignement Primaire* sur l'arithmétique et l'enseignement intuitif. Faites continuellement usage du tableau noir.

Ne ménagez pas vos efforts pour vous soustraire à l'*esclavage du livre* dans vos leçons de grammaire, de rédaction, d'histoire, de géographie, etc.

Vous savez avec quel intérêt l'enfant écoute un conte, un récit de voyage; voilà la vraie manière d'exposer une leçon d'histoire ou de géographie.

Des questions et des réponses apprises par cœur et récitées mot à mot causent de l'ennui et ne laissent rien dans la tête.

Celui qui ne sait enseigner autrement que *le livre à la main* ne saura jamais donner une leçon de choses acceptable. Disons toute notre pensée : il ne réussira dans aucune matière ; ses leçons seront dépourvues de vie et d'attrait ; il ne formera ni l'intelligence, ni le cœur de ses élèves ; ceux-ci n'emporteront de l'école que le dégoût de l'étude et la haine des livres.

Gardez-vous bien de réduire les leçons à une répétition banale de phrases, à la façon de ces ennuyantes récitations par cœur débitées sur un ton nasillard et niais, qui sont encore le fléau de plusieurs écoles.

La tâche imposée présente des difficultés sérieuses ; elle demandera de votre part un travail persévérant, des études nouvelles, mais elle ne passe pas vos moyens d'exécution, si vous avez la vocation de l'enseignement. Ce nouveau travail sera tout aussi profitable à vous-mêmes qu'à vos élèves. Il vous fera acquérir une foule de connaissances utiles et pratiques, il perfectionnera vos méthodes en général ; il vous facilitera l'expression orale et écrite de vos pensées.

On ne vous demandera pas *beaucoup* mais *bien*. Ce n'est pas la *quantité*, c'est la *qualité* qu'il faut.

Faites un choix judicieux des sujets qui sont à votre portée. L'étude et la pratique vous permettront d'étendre peu à peu votre champ d'opération.

Il vous faut de toute nécessité quelques ouvrages spéciaux pour votre propre perfectionnement, traitant d'histoire naturelle, d'agriculture, d'hygiène, d'industrie, de sciences physiques. Vous pouvez aussi mettre à profit les divers dictionnaires illustrés, les livres de lecture, le *Journal d'Agriculture*, l'*Enseignement Primaire* et même les journaux quotidiens. Si vous trouvez quelque chose qui puisse servir, faites-en votre profit.

Si vous avez la bonne méthode, vous trouverez aisément la matière.

Les leçons de choses doivent s'appuyer sur l'*observation* et l'*expérimentation directes* ; il ne s'agit pas de suivre à la lettre ou de faire lire un manuel ; il faut montrer les objets en nature chaque fois que c'est possible ; ajouter des modèles en carton ou en bois, des images, des dessins, tout ce qui peut servir comme moyen d'instruction sensible. Il faut faire les expériences *avec le concours des élèves* ; ceux-ci ne doivent pas se borner à regarder et à écouter ; ils agissent, ils parlent, ils participent aux explications et aux opérations faites par le professeur. Il faut mettre les élèves en présence des *choses*, et les habituer à ne pas se contenter d'un enseignement de *mots*.

Voici un petit exemple d'expérimentation qui ne manquera pas d'intéresser les élèves :

Mettez en terre quelques grains, pepins ou noyaux, et observez le développement des jeunes plantes. Dans les céréales, le cotylédon (feuille épaissie qui se trouve dans la graine) reste sous terre sans se fendre. Dans d'autres plantes, il sort de terre et forme deux lobes placés symétriquement de chaque côté de la tige (fève, cerisier, pommier). Voilà une leçon préparatoire de botanique.

Vous ferez constater aux élèves qu'une semence parfaite donne un sujet vigoureux, et qu'une mauvaise semence ne lève pas ou donne un sujet maladif. Les cultivateurs de notre pays perdent chaque année des milliers de dollars

parce qu'ils n'emploient pas les meilleures semences. C'est une fausse économie qui se traduit par une perte réelle, comme c'est une économie mal calculée de refuser aux animaux une nourriture suffisante et appropriée à leurs besoins, ou de semer en trop faible quantité des graines fourragères.

Dans ces leçons, dans toutes vos leçons, soignez votre langage, évitez les fautes de français, les phrases trop longues et les termes trop recherchés. Votre débit doit être vif, animé, expressif, mais évitez avec soin de parler trop vite et de vous répéter inutilement.

Exigez pour réponses des phrases claires, précises et polies, énoncées avec une prononciation pure et nette. Ne laissez pas parler ou crier tous les élèves à la fois, ce serait du désordre. Posez d'abord votre question, indiquez ensuite l'élève qui doit répondre. S'il ne réussit pas, faites un signe, et ceux qui désirent répondre lèveront la main ; vous en choisirez un parmi ceux-là.

Chaque élève doit avoir son tour, mais dans un ordre indéterminé. Il ne faut pas les choisir l'un après l'autre selon la place qu'ils occupent. Ayez l'œil sur toute la classe ; encouragez les timides ; stimulez les indifférents ; modérez ceux qui ont trop d'impulsion. Ne pressez pas trop les élèves de répondre ; donnez-leur un instant pour réfléchir. S'ils font des fautes de français, reprenez-les avec douceur, sans raillerie.

Les réponses doivent être des phrases complètes. Il ne faut pas que le professeur donne la moitié de la réponse et l'élève l'autre moitié. Cet abus est très commun dans les écoles.

Évitez de trop parler vous-mêmes. Laissez dire aux enfants ce qu'ils savent de l'objet auquel la leçon emprunte son titre. Évitez les questions banales et inutiles. Mettez dans ces leçons de la vie, de la clarté, de l'ordre, et reprenez vos propres explications sous forme d'interrogations.

La leçon de chose est un exercice des sens en même temps qu'un exercice de langage. Non seulement l'enfant enrichit son vocabulaire, mais il étend le cercle de ses idées, et surtout il acquiert l'habitude d'examiner, d'observer et de réfléchir, ce qui est le point essentiel.

Dans les écoles où le professeur est chargé de plusieurs classes, les leçons de choses se donnent aux élèves de deux ou de trois divisions réunies, et elles doivent fournir la matière d'une leçon ou d'un travail proportionné au degré d'avancement de chaque classe. Pour les commençants, ce sera une leçon de lecture ; pour les élèves de deuxième année, une leçon de lecture-écriture, de dictée, d'orthographe, de grammaire. Pour les plus avancés, un travail préparatoire ou proprement dit de rédaction, de composition. Un commençant apprend à lire très vite des mots qui ont du sens pour lui, qui ont éveillé son attention. La construction de petites phrases est à la portée des élèves sachant lire couramment. Les plus avancés feront de la composition proprement dite. Pour les guider dans ce travail, vous préparerez une série de questions ou un canevas.

A la fin de l'ouvrage " L'Agriculture dans les Écoles ", vous trouverez quarante-deux sujets de rédaction bien choisis, qui vous seront d'une grande utilité. N'essayez pas de les traiter tous, choisissez ceux qui vous conviennent.

Les premiers essais de composition littéraire doivent être des descriptions d'objets bien connus. Les enfants ne considèrent pas toujours les objets avec

l'attention nécessaire, et leur vocabulaire est trop restreint. Vous vous en convaincrez si vous leur demandez, par exemple les parties d'une roue (le bandage, les jantes, les rais, le moyeu, la frette) : d'une charrue (l'âge, le versoir, les mancherons, le soc, le sep ou talon, le coutre, les dispositifs d'attelage et de réglage qui varient dans les différents modèles).

Pour décrire un objet, il faut le connaître dans tous ses détails, et pour le connaître il faut l'avoir examiné avec attention et avoir appris le vocabulaire qui s'y rapporte.

Les leçons de choses sont, dans leur expression, des leçons de langage ; elles conduisent tout droit à la rédaction écrite et constituent sa meilleure préparation.

Or, que sont aujourd'hui les prétendues compositions des élèves dans la plupart des cas ? Un simple copiage sans préparation, sans explication, sans participation aucune de la part des élèves et sans profit pour eux. On copie n'importe quoi d'un manuel de style ou d'art épistolaire, et la plupart des élèves quittent l'école sans savoir écrire une petite lettre sur un sujet facile. C'est triste à dire, mais c'est vrai, et vous savez maintenant pourquoi.

Mettez autant de variété que possible, non seulement dans le choix des sujets, mais dans la manière de les traiter.

Voici, comme échantillon, une petite composition qui ne manque pas d'originalité et dont la forme peut s'appliquer à d'autres sujets :

HISTOIRE D'UN CLOU RACONTÉE PAR LUI-MÊME

“ J'étais renfermé dans un gros bloc de minerai de fer : je restai des milliers d'années enfoncé dans la terre, sans espoir d'en sortir. Enfin un mineur me découvrit et s'empara de moi. Il me fit transporter en chemin de fer à un haut-fourneau, où on me jeta au milieu du feu. Il n'y avait pas moyen d'y tenir ; je fondis et devins liquide. J'étais entré par le haut, je sortis par le bas. Etant durci de nouveau, on me porta à la forge où je fus grillé, battu, torturé de toutes les façons. Puis, tout rouge, je fus poussé entre les cylindres du laminoir ; pour pouvoir y passer je dus m'allonger comme un ver. Je faisais alors partie d'un long fil de fer. Une machine m'en détacha, me donna quelques bons coups sur la tête et une taillade à la pointe :

J'étais un clou. ”

Dans ses visites, l'inspecteur examinera si les cahiers des élèves contiennent quelques sujets de rédaction d'après la méthode indiquée. Attention à trois points : le choix, la préparation verbale, la correction.

Vous lui montrerez aussi *votre cahier de préparation de leçons de choses* . Vous y indiquerez la date de chaque leçon, le résumé ou la substance du sujet traité, les notes prises pour votre propre instruction.

Peut-être vous invitera-t-il à donner une leçon en sa présence.

Dans un grand nombre de pays, les promenades scolaires et les visites aux ateliers et aux établissements industriels du voisinage font partie du programme officiel. Imitons ce bon exemple. C'est un moyen puissant de faire aimer l'instruction, d'intéresser les élèves au progrès de l'agriculture et de l'industrie dans notre jeune pays, de leur montrer combien le travail est honorable et intéressant.

Avec le concours des élèves, vous ferez des collections ; elles vous seront d'une grande utilité :—fleurs d'ornement, plantes diverses, grains et graines, insectes, métaux, pierres, espèces de terre, produits manufacturés dans leurs transformations diverses. N'oubliez pas les arbres forestiers. Nos immenses forêts constituent la principale source de revenu pour le gouvernement, et leur exploitation donne lieu à un commerce très étendu et à une foule d'industrie : le sciage mécanique, la fabrication de la pulpe, du papier, d'une infinité d'objets utilisés dans la construction, dans l'industrie et dans le ménage.

L'inspecteur examinera avec intérêt vos collections.

B. LIPPENS,
Insp. d'écoles.

Montréal, février 1900.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

FRACTIONS DÉCIMALES (*suite*)

Les élèves ont une idée intuitive des décimales et de la manière de les écrire ; en généralisant la convention sur laquelle repose la numération des nombres entiers, ils sont arrivés à trouver que ces fractions ne sont qu'une conséquence de cette convention fondamentale ; il reste maintenant à leur faire découvrir comment on applique les principes des décimales dans les quatre opérations.

ADDITION

L'addition ou la soustraction des nombres décimaux se fait absolument comme celle des nombres entiers ; il suffit de placer tous les points les uns sous les autres, y compris celui du total ou du reste.

MULTIPLICATION

1° Multiplication d'un nombre décimal par 10, 100, 1000, etc. Ce cas est une application du **deuxième** principe que nous venons d'expliquer.

2° Soit à multiplier .16 par 12.

3° " " " 1.6 par 12.

4° " " " 16 par 12

5° " " " 16 par 1.2

6° " " " 16 par 1.2

7° " " " 16 par 1.2

8° " " " 1.6 par 1.2

L'explication des exemples 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, repose sur la *définition des nombres décimaux* et sur le *troisième principe*. Nous allons passer ces exemples en revue.

2° $.16 \times 12 = 1.92$

Opérant sans tenir compte du point, on obtient le produit 192, qui serait correct si le multiplicande était 16 entiers, mais c'est 16 centièmes (.16), une quantité 100 fois moindre,—le produit 192 est donc 100 fois trop grand et doit être divisé par 100, ce qu'on fait en séparant à sa droite deux chiffres, cela donne la réponse 1.92.

$$3^{\circ} \quad 1.6 \times 12 = 19.2$$

Opérant sans tenir compte du point, on obtient le produit 192, qui serait correct si le multiplicande était 16 entiers, mais c'est 16 **dixièmes** (car 1 entier et .6 font 16 dixièmes) une quantité 10 fois moindre,—le produit 192 est donc 10 fois trop grand et doit être divisé par 10, ce qu'on fait en séparant à sa droite un chiffre, cela donne la réponse 19.2.

$$4^{\circ} \quad 16 \times .12 = 1.92$$

Opérant sans tenir compte du point, on obtient le produit 192, qui serait correct si le multiplicateur était 12 entiers, mais c'est 12 centièmes (.12) une quantité 100 fois moindre,—le produit 192 est donc 100 fois trop grand et doit être divisé par 100, ce qu'on fait en séparant à sa droite deux chiffres, cela donne 1.92 la réponse.

$$5^{\circ} \quad 16 \times 1.2 = 19.2$$

Opérant sans tenir compte du point, on obtient le produit 192, qui serait correct si le multiplicateur était 12 entiers, mais c'est 12 **dixièmes** (car 1 entier et .2 font 12 dixièmes) une quantité 10 fois moindre,—le produit 192 est donc 10 fois trop grand et doit être divisé par 10, ce qu'on fait en séparant à sa droite un chiffre, cela donne la réponse 19.2.

$$6^{\circ} \quad .16 \times 1.2 = .192$$

Opérant sans tenir compte des points, on arrive au produit 192, qui serait correct si le multiplicande et le multiplicateur étaient des entiers. En *supposant* que le multiplicateur seul soit composé d'entiers on obtiendrait pour réponse 1.92,—mais le multiplicateur est 12 dixièmes (1.2), une quantité 10 fois moindre,—la réponse 1.92 qui aurait été correcte avec 12 entiers est 10 fois trop grande avec 1.2 pour multiplicateur,—donc cette réponse 1.92 doit être divisée par 10, ce qu'on fait en reculant le point d'un rang encore vers la gauche, cela donne pour réponse .192.

$$7^{\circ} \quad .16 \times .12 = .0192$$

Opérant sans tenir compte des points, on arrive au produit 192 qui serait correct si le multiplicande et le multiplicateur étaient des entiers.

En supposant que le multiplicateur seul soit des entiers, on obtiendrait pour réponse 1.92,—mais le multiplicateur est 12 centièmes (.12), une quantité 100 fois moindre,—la réponse 1.92 qui aurait été correcte avec 12 entiers est 100 fois trop grande avec .12 pour multiplicateur,—donc cette réponse 1.92 doit être divisée par 100, ce qu'on fait en reculant le point encore de deux rangs vers la gauche : cela donne pour réponse .0192.

$$8^{\circ} \quad 1.6 \times 1.2 = 1.92$$

Opérant sans tenir compte des points, on arrive au produit 192 qui serait correct si le multiplicande et le multiplicateur étaient des entiers.

En supposant que le multiplicateur seul soit des entiers, on obtiendrait pour réponse 19.2,—mais le multiplicateur est 12 dixièmes (1.2), une quantité 10 fois moindre, la réponse 19.2 qui aurait été correcte avec 12 entiers pour multiplicateur est 10 fois trop grande avec 1.2,—donc cette réponse 19.2 doit être divisée par 10, ce qu'on fait en reculant le point encore d'un rang vers la gauche, cela donne pour réponse 1.92.

Lorsque l'élève aura découvert par ces exemples et d'autres analogues la raison pour laquelle il faut séparer selon le cas un, deux, trois, quatre, etc., chiffres, il formulera lui-même la règle et il ne l'oubliera pas.

Règle.— Pour multiplier un nombre quelconque par un nombre décimal, on opère **sans tenir compte** des points, comme s'il s'agissait de nombres entiers ; mais au **produit**, on sépare par un **point**, à partir de la **droite**, autant de chiffres **décimaux** qu'il y en a dans les deux facteurs.

J. AHERN.

Conseils à un jeune maître

1. Souvenez-vous que le grand objet d'une école où règne un véritable esprit religieux est de former des enfants pour la vie actuelle et surtout pour l'éternité. Chaque enfant a une âme immortelle. Cherchez par-dessus tout le salut de la vôtre, et alors vous vous intéresserez réellement à celle de vos élèves.

2. Efforcez-vous de vous former une juste idée de votre position actuelle. Vous devez maintenant tout entier à l'école ; toutes vos facultés et toute votre énergie doivent être employées à en assurer le succès.

3. Gardez-vous soigneusement de tout sentiment d'orgueil et de toute tendance à vous placer au-dessus des autres. Ceux qui ont le plus de mérite sont le moins disposés à s'estimer plus qu'ils ne doivent.

4. Sachez conserver une parfaite égalité d'humeur avec les enfants ; si vous perdez patience et si vous vous courroucez pour des bagatelles, n'espérez pas obtenir leur respect, encore moins gagner leur affection.

5. Ne montrez jamais aucune partialité, mais traitez tous les enfants exactement de la même manière.

6. Soyez constamment sincère, modeste, doux, respectueux, grave, rangé, soigneux, afin que vos élèves voient en vous le modèle de ce qu'ils doivent être eux-mêmes ; vous exercerez de cette manière sur toute l'école une influence salubre et permanente.

7. Cherchez à gagner la confiance des enfants ; montrez-leur que vous leur portez un véritable intérêt, et que vous êtes prêt à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour leur être utile ; que toute votre conduite à leur égard les dispose à voir en vous leur ami aussi bien que leur maître.

8. Soyez exact à remplir tous vos devoirs en classe, comme en dehors de l'école.

9. Que tout votre temps à l'école soit employé à l'éducation et à l'instruction de vos élèves. Ce serait manquer à un de vos devoirs que de perdre une partie de votre temps à ne rien faire, ou de l'employer à des occupations étrangères à l'école.

10. Mettez dans tout ce que vous faites la même diligence et le même soin que vous montreriez si vous aviez constamment là quelqu'un pour vous surveiller.

11. Mettez soigneusement en pratique les leçons que vous avez reçues ; votre exemple est la meilleure leçon que vous puissiez donner à vos élèves.

12. Ne vous permettez pas des plaisanteries et des badinages que vous devriez blâmer chez les autres. Soyez vous-même aussi réfléchi, aussi grave que vous voudriez que le fussent vos élèves, tout en restant enjoués et aimables.

13. Enseignez à vos élèves à avoir de bonnes manières, et ayez-en de bonnes vous-même ; ne soyez donc en aucune circonstance rude ou grossier avec eux ; soyez, au contraire, toujours poli, affectueux et bon.

14. N'employez jamais de mots bas et vulgaires ou une expression triviale : gardez-vous bien de sourire si vous entendez vos élèves en prononcer de semblables ; cherchez en même temps à faire perdre toute habitude ce genre.

15. Ne frappez jamais les enfants. Ne les brusquez point, ne les poussez même pas pour les faire avancer. Contentez-vous de leur parler quand vous voulez qu'ils fassent quelque chose ; que la fermeté de vos ordres et la certitude de la punition, s'ils y manquaient, soient ce qui les détermine à vous obéir ponctuellement et sans hésitation.

16. Ne menacez jamais de punir ou de noter un élève sans le faire.

17. Vous ne pouvez pas être trop ferme dans votre résolution de soutenir tout ce qui est juste ; mais jamais vous ne montrerez trop de réserve et de modération dans votre manière de le faire.

18. Ayez les yeux sur tous les enfants dans votre classe, et exercez-vous à ne rien laisser passer sans le voir. C'est en arrêtant à sa naissance tout ce qui a la moindre apparence d'un désordre, que vous serez en état de maintenir dans votre école l'ordre et l'attention.

19. Ayez de la patience, ne craignez pas votre peine, et ne négligez rien pour vous faire comprendre de tous vos élèves. Ne soyez jamais satisfait tant que vous n'aurez pas la conviction qu'il n'y en a pas un parmi eux qui n'ait retiré quelque chose de la leçon que vous venez de donner. Parlez d'une voix grave, empreinte de douceur. Parler haut est un moyen de se faire entendre, non de se faire écouter.— Vous criez, donc vous n'êtes pas obéi.— L'enfant s'accoutume à tous les diapasons ; son ton, sa voix sont pour ainsi dire les échos du ton et de la voix de son maître. Les cris l'effraient d'abord, l'étourdissent ensuite, et l'obsèdent à la fin. Lorsqu'il y est fait, il ne s'en émeut pas. A son tour, il a le verbe haut et devient bruyant. On dirait une classe de sourds-parlants.

20. Ayez toujours présent à l'esprit qu'apprendre peu, mais en le comprenant bien, profite bien plus qu'apprendre beaucoup en comprenant mal et en retenant d'une manière imparfaite.

21. Procédez lentement et avec patience, surtout avec les plus jeunes enfants ; en leur enseignant, par exemple, à écrire, attachez plus d'importance à leur faire prendre l'habitude de se tenir dans la position voulue ou de bien tenir leur plume et leur crayon, qu'à leur faire écrire promptement des lettres et des mots ; il en est de même dans tout le reste.

22. Faites prendre à vos élèves des habitudes d'ordre et de propreté, et ne souffrez jamais qu'un enfant fasse rien avec négligence et sans soin.

23. Souvenez-vous que, dans votre classe, les élèves lents et à l'esprit lourd demandent plus d'explications et plus d'attention de votre part, que les élèves intelligents et d'un esprit vif ; ne vous tenez donc point pour satisfait lorsqu'un sujet a été saisi par deux ou trois des élèves les plus capables dans leur division, ne vous hâtez pas de passer à un autre sujet ; mais reprenez le premier et revenez-y jusqu'à ce qu'il ait été bien compris par tous les élèves. Si parfois vos élèves sont inattentifs et turbulents, cherchez la cause de l'inattention et de la turbulence. Peut-être tient-elle au peu d'intérêt qu'offre la leçon. On n'impose pas l'attention. Dans son application l'esprit est libre ; il agit volontairement, nullement par ordre. L'attention résulte du charme des leçons. Les punitions n'y peuvent rien. Ménagez les forces de l'enfant : ne le lassez pas. Le repos que réclament les muscles après un long effort, le cerveau ne l'exige pas moins.

24. Choisissez avec soin les compagnies que vous fréquentez, les lieux où vous allez et les occupations auxquelles vous vous livrez en dehors de l'école. Ne faites rien que vous auriez honte de faire en présence des personnes qui ont quelque autorité sur vous, et n'allez nulle part où vous ne voudriez pas qu'elles vous vissent.

25. Ne laissez jamais passer un jour sans prier Dieu, du fond du cœur, de vous aider à remplir la tâche importante que vous avez acceptée, et sans lui demander de répandre sa bénédiction sur vos élèves comme sur vous-même.

(*L'Ecole et la Famille.*)

L'enseignement technique

Le vent est aux écoles professionnelles, à l'enseignement technique. Nous en sommes et nous applaudissons : nous l'avons prouvé d'ailleurs, depuis 3 ans, autrement que par des phrases plus ou moins sonores.

Cet enseignement répond à un besoin social et il comble une lacune regrettable dans notre système d'instruction publique. Et ceux-là, particuliers ou Gouvernements, auront bien mérité de la Province qui auront contribué à combler cette lacune, à satisfaire à ce besoin.

Depuis une cinquantaine d'années, la question ouvrière est une de celles qui ont le plus préoccupé les esprits dévoués au bien-être des classes populaires.

Partout, on a érigé des institutions pour prévenir la misère, pour faciliter l'épargne, pour soulager les infirmités ; partout on a créé des écoles, des cours publics, des bibliothèques populaires, pour élever le niveau intellectuel et moral des masses.

A côté de tant de bienfaits, un point a été négligé jusqu'ici, un point qui a, cependant, une très grande influence sur l'avenir d'une classe fort nombreuse, la classe ouvrière : c'est l'apprentissage.

Pour les jeunes gens qui se vouent aux carrières libérales, à l'agriculture ou au commerce, l'enseignement est organisé d'une façon à peu près complète. Après l'école primaire qui inculque les connaissances générales à tous indistinctement, ces privilégiés ont les collèges classiques où le cercle des études s'élargit de manière à développer le jugement et à orner la mémoire de données solides et variées, les écoles militaires, polytechniques, normales, commerciales, d'agriculture, etc., où l'enseignement se ramifie selon les diverses carrières, et enfin les universités, pépinières de médecins, d'avocats, de notaires, etc.

Le fils de l'ouvrier lui, l'enfant du peuple n'a pas d'institutions spéciales qui lui permettent, dès qu'il a quitté l'école primaire, de s'exercer à la profession qu'il aura choisie ou que ses parents désirent lui voir embrasser. (1) Il ne possède qu'un moyen d'apprendre un état : entrer chez un patron.

Celui-ci, le plus souvent, le charge des corvées : nettoyer l'atelier, faire les commissions, etc ; ou bien l'astreint, lorsque sa force physique ou sa dextérité peuvent être utilisées, à remplir une besogne machinale qui est loin de cultiver l'esprit d'observation si nécessaire à toutes les professions manuelles. Bref, pendant de longs mois, le jeune apprenti ne reçoit aucun enseignement technique régulier, méthodique. Après quelques années de cet apprentissage irrationnel, il ne sait qu'imparfaitement son métier ; c'est un demi-ouvrier dont le salaire est restreint, et il risque fort de s'arrêter là, à moins d'être exceptionnellement doué. Beaucoup de jeunes gens se rebutent

(1) On ne saurait mentionner ici nos écoles d'*Arts et Métiers*, lesquelles n'ont pas même de programme, par suite pas d'orientation.

dès les premières épreuves, changent plusieurs fois d'atelier et même de métier, et ne parviennent jamais à terminer leur apprentissage. Ils finissent par se résigner à être des hommes de peine, des domestiques, etc.

Cet état de chose est déplorable, et c'est à y remédier, c'est à relever le travail national, à mettre un frein à la désertion des professions manuelles, à diminuer le nombre des déclassés, que sont appelés les écoles professionnelles, l'enseignement technique méthodique.

Comment? C'est là une question de programmes et d'organisation, particulière à chaque profession, qui devra être minutieusement étudiée quand le temps sera venu. Le point essentiel, applicable partout et toujours, c'est qu'on n'oublie pas, alors, *que tout enseignement doit avoir une base éducative et qu'il doit initier à toutes les formes de l'activité humaine.*

Seul, un tel enseignement nous donnera des ouvriers capables de rechercher, de découvrir et de s'assimiler les meilleurs procédés; seul, un tel enseignement nous donnera des hommes d'initiative, des intelligences.

Sans la base éducative, nous n'aurons jamais que des machines plus ou moins perfectionnées, des routiniers, des quasi non-valeurs sociales.

Réussirons-nous—on a bien réussi ailleurs—à créer ces écoles, cet enseignement? réussirons-nous surtout, une fois créés, à les maintenir corrects? Dieu le veuille! Ils sont d'utilité publique.

CHS-A. LEFÈVRE.

A travers les écoles primaires

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

M. L.-N. LÉVESQUE

Dans les 30 municipalités de ma circonscription, ont été ouvertes toute l'année : 170 écoles élémentaires mixtes dont 1 indépendante, 5 écoles de filles et 3 de garçons. Plus 11 écoles supérieures réparties comme suit, savoir : 1 académie de filles, 5 écoles modèles (couvents), 2 écoles de garçons et 3 écoles modèles mixtes et sous contrôle, formant un total d'institutions de toute catégorie de 183.

La classification des élèves n'est pas ce qu'elle devrait être, cependant, il y a amélioration sensible. La conférence sur ce sujet a produit un résultat qui devra être plus marqué l'an prochain, car les titulaires pourront, dès l'ouverture des classes, s'occuper de ce point important.

Je remarque un heureux changement dans la direction des écoles; on y a employé des procédés plus rationnels pour communiquer ses connaissances, grâce aux conférences données l'automne dernier, quoiqu'un peu tard. Ce succès obtenu dans un grand nombre d'écoles est d'un bon augure pour l'avenir; on se familiarisera de plus en plus avec les bonnes méthodes. La distribution gratuite du journal *L'Enseignement Primaire* à tous les membres actifs du corps enseignant est un gage certain de succès; cette précieuse revue va puissamment contribuer à la diffusion de la science pédagogique, et cela grâce à l'aide généreuse qu'offre le gouvernement aux 5000 écoles catholiques de la province, en payant leur abonnement.

La moyenne des traitements des institutrices des écoles élémentaires est de \$95.88, et de \$125.00 pour celles qui dirigent des écoles modèles. Les trois instituteurs reçoivent un traitement moyen de \$292.00.

Je note quelques nouvelles constructions scolaires dans le cours de l'année, toutes sont conformes aux règlements ; les plans que vous avez fait préparer, Monsieur le Surintendant, sont d'une grande utilité pour les commissaires d'écoles et les ouvriers entrepreneurs.

Les institutrices ont un trop faible salaire, c'est connu ; mais au moins, elles reçoivent ce modique traitement tous les mois dans bien des municipalités ou à des dates qui conviennent aux parties.

B. LIPPENS

Le nombre des maisons d'école impropres à leur destination est de 14.

Le nombre des salles de classe qui sont manifestement trop petites, c'est-à-dire dont le volume d'air varie entre le tiers et les deux tiers du cubage réglementaire (150 pieds cubes par élève), est de 48.

Toutes les écoles de mon district, à l'exception d'une vingtaine, sont pourvues d'un mobilier défectueux, je veux dire d'un modèle contraire aux exigences de l'hygiène et du bon ordre ; et malheureusement les commissaires d'écoles considèrent l'achat d'un mobilier fait selon les règles de l'art comme une dépense folle et extravagante, et des tables et des bancs proportionnés à la taille des élèves comme des objets de luxe inutiles.

Dans un grand nombre d'écoles on a de mauvais tableaux noirs et des cartes géographiques hors d'usage ou en nombre insuffisant.

Contrairement à l'article 118 des règlements scolaires, on impose aux institutrices, dans quelques municipalités, l'obligation d'entretenir et de laver les salles de classe.

Dans ma lettre du 13 juin 1898, je vous ai transmis une liste de neuf institutrices qui, au meilleur de ma connaissance, sont incompetentes pour diriger une école avec succès.

Je considère que les conférences pédagogiques de l'automne dernier ont eu, dans l'ensemble, un résultat pratique considérable.

Le traitement annuel des institutrices des écoles élémentaires, à quelques variantes près, est de \$140 dans le comté de Chambly, de \$129 dans le comté de Verchères, et de \$100 dans le comté de Richelieu ; mais les institutrices sont obligées de fournir le combustible pour chauffer les salles de classe.

M. L. LUCIER

Deux nouvelles écoles élémentaires ont été établies dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, savoir : une dans la municipalité de New-Richmond et une autre dans celle de St-Bonaventure, ce qui porte à 82 le nombre total des écoles catholiques du comté de Bonaventure.

Toutes ces écoles ont fonctionné régulièrement pendant l'année scolaire 1897-98, à l'exception des quatre petites écoles de Mann, Miguasha et Sellarville, qui ont été fermées une partie de l'année faute de moyens pour les maintenir plus longtemps.

Ces 82 écoles se classifient comme suit : 1 couvent ou école modèle de filles dirigée par les Sœurs de la Charité, à Carleton ; 6 écoles modèles et 72 écoles élémentaires mixtes sous le contrôle des commissaires ou des syndics et 3 écoles élémentaires indépendantes, y compris deux écoles sauvages.

3,199 élèves, 1,593 garçons et 1,606 filles ont fréquenté ces diverses institutions avec une assistance moyenne de 2,303 ou de 72 pour cent. Ces statistiques comparées à celles de l'année dernière font voir une augmentation de 90 dans la fréquentation de l'école et de 79 dans l'assistance moyenne.

Le personnel enseignant dans ces diverses maisons d'éducation se répartit comme suit : 10 sont des religieuses, 10 ont des brevets d'écoles modèles, dont 7 les ont obtenus à l'école normale Laval, et 74 des brevets élémentaires des bureaux d'examineurs.

La moyenne des salaires est de \$155.00 pour les institutrices des écoles modèles et de \$95.00 pour celles des écoles élémentaires.

Bien que minimes, les salaires varient peu ; je constate cependant des tendances à les abaisser dans quelques municipalités, par suite de la compétition entre les institu-

trices et l'esprit d'économie mal entendu de certains commissaires d'écoles. A mon avis, le remède à ce mal ne peut venir que de l'autorité compétente.

L'un des obstacles les plus sérieux au progrès plus rapide des écoles est la trop grande perte de temps de la part des élèves et la regrettable habitude des parents de les retirer trop vite de la classe. Il est vrai que les parents ont quelquefois besoin de leurs enfants pour les aider aux travaux des champs et de la pêche, mais il arrive trop souvent qu'ils les retiennent à la maison pour des choses futiles.

J'ai eu lieu d'être satisfait de la tenue des écoles ; le travail se soutient, et l'on y met plus d'intelligence. J'ai remarqué avec plaisir que les institutrices apportent un soin tout particulier à l'instruction morale et religieuse ; les prières et le catéchisme s'enseignent tous les jours aux enfants qui se préparent à la première communion, et l'on suit en cela les instructions de M. le curé de la paroisse.

Presque toutes les autres matières du programme d'études s'enseignent avec plus de succès, grâce au zèle et au savoir-faire de la majorité des maîtresses. Dans mes visites, j'ai souvent remarqué que les écoles qui donnent le moins de satisfaction sont celles qui ne sont point visitées régulièrement par les autorités scolaires. J'insiste beaucoup pour que la loi soit observée sur ce dernier point.

Grâce au bon esprit qui anime les commissions scolaires, les livres et autres objets de classe continuent à être fournis gratuitement aux élèves dans la plupart des écoles. Dans les quelques municipalités où cette excellente pratique n'a pas été introduite, on a établi un dépôt de ces fournitures chez les secrétaires-trésoriers qui les vendent au prix coûtant.

M. W.-G. Lyster.

Je regrette de dire que la population de la Côte de Gaspé est plus pauvre qu'elle ne l'a été depuis longtemps ; il n'y a pas eu d'amélioration dans le commerce du poisson et, par conséquent, les gains des pêcheurs ont beaucoup diminué. Cet état de choses réagit évidemment de manière à faire tort à la perception des taxes scolaires et, dans plusieurs cas, les secrétaires-trésoriers ont éprouvé beaucoup de difficultés. Un ou deux instituteurs seulement ont fait des plaintes au sujet du paiement de leur traitement, et j'ai toute raison de croire que le retard dont ils ont souffert était inévitable, et que la cause de leur plainte est disparue aussi vite que possible.

Je n'ai trouvé qu'un instituteur sans diplôme dans mon district ; il y a amélioration remarquable sous ce rapport, comparativement aux dernières années.

Les trois écoles modèles ont été ouvertes avec succès, et ont donné grandement satisfaction. Leur utilité n'est plus mise en doute maintenant, même par ceux qui étaient fortement opposés autrefois à leur établissement.

Je constate que les écoles qui ont été ouvertes durant toute l'année scolaires ont fait un excellent travail, et donné plus de satisfaction qu'il y a quelques années. Il est évident que l'on ne doit pas attendre d'améliorations des écoles qui ne sont ouvertes qu'à certaines époques dans l'année.

Deux sujets ne sont pas généralement enseignés : la grammaire anglaise et le dessin. Le dessin ne peut être bien enseigné que par les professeurs ayant quelque goût artistique, et ayant reçu un enseignement convenable.

L'adoption de l'écriture droite a donné des résultats remarquables.

Je crois que le nouveau règlement qui oblige les instituteurs d'avoir suivi un cours de pédagogie à une école normale sera avantageux. Il diminuera probablement le nombre des candidats aux diplômes ; mais il donnera des professeurs qui auront reçu une éducation pédagogique soignée, et qui, en un mot, seront au courant de leur profession.

Les bonus présentés à certains instituteurs dans le mois de janvier dernier ont été reçus avec reconnaissance. Ils ont été regardés comme un témoignage d'un travail ayant donné de bons résultats et exécuté avec zèle et dévouement, parfois pendant plusieurs années, et souvent en présence de difficultés diverses.

Je suis heureux de constater que les parents en général reconnaissent aux instituteurs une importance plus grande qu'ils n'avaient l'habitude de le faire, et je dois dire que les instituteurs sont sensibles à cette appréciation. Les jeunes institutrices sont également au-dessus de tout reproche, et la plupart d'entre elles aiment leur travail qui est si important ; plusieurs même y apportent tout leur dévouement.

M. J.-G.-W. McGOWN

Me conformant à vos instructions, je n'ai visité qu'une fois chacune des écoles de mon district : la visite d'automne ayant été remplacée par des conférences pédagogiques. J'ai pu constater avec plaisir que ces conférences ont produit les meilleurs fruits. Si un grand nombre d'institutrices manquent d'initiative, de méthode et souvent de discipline, c'est plutôt faute de notions pédagogiques que faute de bonne volonté.

En faisant le relevé des points accordés à chaque municipalité, cette année, je trouve que 32 ont mérité la note *excellent*, 19 la note *très bien*, et 2 la note *bien*. Il n'y a pas de note *médiocre*.

Je ne prétends pas pour cela que tout soit parfait ; mais je ne puis m'empêcher de me déclarer satisfait du résultat.

Mon district d'inspection comprend aujourd'hui une population scolaire de 42,434 élèves.

Je ne visite pas les écoles indépendantes, je me borne à en recueillir les statistiques ; mais j'ai visité les 609 classes sous contrôle, composées de 30,592 élèves. Ces chiffres n'ont certainement pas besoin de commentaires.

M. J. MCGREGOR

Les élèves des écoles ouvertes pendant dix mois ont prouvé leur supériorité par le progrès en général et l'excellence de leur exposition scolaire. Leurs travaux pour 1896-97 en concurrence avec les districts ruraux ont remporté tous les premiers prix et deux mentions honorables. Je ne mentionne ce fait que dans le but de conseiller aux municipalités d'adopter le système d'enseignement de dix mois.

Dans les écoles bien dirigées, les élèves exécutent généralement les travaux spécifiés dans le cours d'études actuel en six années environ, puis après, par suite de l'indifférence des parents ou pour toute autre cause, au lieu de continuer leurs études dans des écoles modèles ou des académies, ils s'en vont à l'âge de douze ou treize ans. Il en résulte la nécessité d'augmenter le programme du cours élémentaire, de manière à retenir autant que possible les élèves un ou deux ans de plus à l'école.

Sur les cent une institutrices, quarante ont des diplômes d'écoles modèles ; 8 du McGill, 28 du bureau central protestant, 2 instituteurs et 2 institutrices des bureaux catholiques ; 57 ont des diplômes élémentaires ; 13 institutrices du McGill, 41 institutrices du bureau central protestant et 3 institutrices des bureaux catholiques ; 3 sœurs de la Congrégation Notre-Dame, et un instituteur de l'école des sauvages de St-Régis, avec un certificat de troisième classe d'Ontario.

Toutes les écoles ouvertes ont été visitées deux fois, et j'ai constaté des progrès satisfaisants dans chacune d'elles. Comme toujours les écoles ayant le plus d'élèves manifestaient plus de vie et d'émulation, et ont produit de bons résultats. Il est évident que toutes les écoles ne doivent pas être placées sur le même rang. Près d'un tiers méritent la note *excellent*, et les quatre cinquièmes du reste peuvent être classées avec la note *bon*, et le reste *passable*.

M. J.-W. McOUAT,

Je n'ai pas à constater beaucoup de progrès dans l'amélioration du matériel, bien que l'on en ait fait dans les travaux scolaires.

Je suis heureux d'apprendre qu'il doit être accordé une allocation supplémentaire aux municipalités pauvres, et j'espère que cet argent sera employé à acheter le matériel le plus nécessaire, et à améliorer l'éducation dans ces endroits. Je conseillerais de ne payer ces allocations qu'à la condition que les règlements aient été exécutés à la lettre.

Beaucoup de contribuables et de membres de bureaux scolaires m'ont dit être en faveur de dépenser l'argent consacré aux prix en matériel scolaire, qui serait donné comme prix aux écoles pour progrès général, au lieu de donner des prix en livres aux élèves comme on le fait maintenant. Le principal but des récompenses est d'encourager l'étude et l'instruction, et il est évident pour ceux qui s'occupent des écoles publiques que la méthode actuelle de distribution des prix ne fait pas le plus grand bien. Un

prix accordé à l'école stimulerait l'esprit public de cette école et assurerait la coopération de chaque élève, ainsi que celle des parents, pour placer cette école dans une position enviable. Cette rivalité louable parmi les écoles publiques réveillerait l'intérêt que l'on doit apporter à l'instruction en général. Le prix accordé à une école devrait porter sur une carte spéciale les noms de l'institutrice et des élèves qui l'ont gagné, l'année, etc., etc. Il pourrait être distribué publiquement, en présence des parents et des amis de l'éducation, alors que l'on pourrait exposer d'une manière effective les travaux de l'école. Ce projet a été discuté et adopté à l'unanimité à la réunion des instituteurs protestants en 1894, et à la conférence des inspecteurs qui a eu lieu en 1895, à St-Hyacinthe.

L'association des instituteurs d'Argenteuil et l'association des instituteurs de la Banlieue de Montréal ont eu plusieurs réunions pendant l'année dernière. A ce sujet, mes institutrices sont d'avis que des conférences pédagogiques, faites au commencement de l'année, produiraient de bons résultats.

Les globes, dictionnaires et horloges sont très rares. Dans beaucoup trop de cas, le site de l'école a été choisi parce qu'il était impropre à tout autre usage. Peu de terrains sont clos, et la plupart du temps on n'en prend aucun soin. La plupart des écoles n'ont jamais été peintes, et celles qui l'ont été sont aussi nues qu'avant de l'avoir été. Je ne comprends pas dans ces remarques les nouvelles maisons d'école, trente environ, qui ont été érigées depuis quelques années. Pour remédier à un tel état de choses, je conseillerais de ne payer l'allocation du gouvernement qu'à condition qu'elle soit employée à faire les améliorations les plus nécessaires.

Les écoles publiques de Montréal produisent un excellent résultat et donnent un grand exemple de progrès qui fait honneur à la cité de Montréal et à la Province.

LES SCIENCES USUELLES A L'ECOLE PRIMAIRE

COMMENT BRULE UNE CHANDELLE (*suite*)

Le Carbone.—Les enfants ont compris que la flamme de la chandelle ne pouvait pas se passer de l'oxygène de l'air pour se maintenir en feu. Etudions en détail ce qui brûle avec l'oxygène de l'air quand la chandelle est allumée.

Allumez la chandelle et tenez un morceau de verre ou de porcelaine au-dessus de la flamme, à deux ou trois pouces de distance. Faites observer aux élèves qu'à cette distance, le verre se réchauffe seulement. Abaissez maintenant le morceau de verre directement dans la flamme, (fig. 1) ; demandez aux élèves quelle est cette matière noire qui se dépose sur la surface du verre. Ils vous diront que c'est du *noir de fumée*, que ce noir salit les doigts quand on y touche et qu'on trouve quelque chose de semblable au-dessous des chaudrons, etc.

Au lieu de vous servir de leur expression, dites-leur que ce noir, qu'on appelle aussi du *charbon*, est du *carbone* et qu'on le représente par la lettre C. Il a fallu lui donner le nom de *carbone* parcequ'il y a plusieurs autres substances qui sont du charbon. Par exemple, le diamant, la plumbagine ou graphite des crayons sont des variétés de charbon.

Le carbone, qu'on voit sur le verre en poussière très fine, vient du suif ou de la cire de la chandelle ; la mèche en fournit qu'une petite quantité.

Pourquoi le morceau de verre devient-il noir dans la flamme et qu'au contraire, il ne fait que se réchauffer quand on le place à un ou deux pouces

au-dessus de la flamme? C'est parce qu'au milieu de la flamme le carbone n'est pas encore tout brûlé et qu'en y exposant un corps froid, le carbone se dépose à sa surface, précisément à cause qu'il est plus froid que l'entourage de la flamme.

Ces milliers de particules de carbone, rougis par le feu, constituent la flamme et donnent la lumière et la chaleur; elles ressemblent au charbon qui brûle dans un poêle.

Avant de continuer l'expérience, le maître doit s'assurer que les deux points suivants ont été bien compris: 1° Que l'air contribue à l'entretien de la flamme en lui fournissant son *oxygène*; 2° Que la chandelle fournit le *carbone* pour sa part.

Acide carbonique — Cherchons maintenant ce que devient le *carbone*, *C*, et l'*oxygène*, *O*, qui constituent les éléments de la flamme.

Rallumez la chandelle; mettez dessus le verre de lampe et couvrez ce dernier avec le morceau de carton.

Aussitôt que la flamme sera éteinte demandez aux élèves ce que sont devenus l'*oxygène* de l'air et le *carbone* de la chandelle qui brûlaient ensemble.

S'ils ne peuvent vous le dire, expliquez-leur que le *carbone* et l'*oxygène*, en brûlant ensemble, ont donné naissance à une *substance nouvelle*: un gaz qu'on appelle *acide carbonique* et dans lequel il est entré une partie de carbone et deux parties d'*oxygène*. Pour cette raison, on représente l'*acide carbonique* par la formule suivante: $C O^2$.

Prenez maintenant un verre rempli d'eau de chaux que vous avez préparée la veille. Au fond du verre il y aura un dépôt blanc et la surface de l'eau sera couverte d'une écume blanchâtre. Faites remarquer ces détails aux élèves.

Quand l'eau de chaux sera prête, allumez encore la chandelle et laissez-la brûler dans le verre de lampe. Enroulez alors un des bouts du fil de fer sur un crayon et plongez le bout recourbé dans l'eau de chaux; auparavant, enlevez l'écume à la surface de l'eau avec un papier. En retirant le fil de fer, le bout enroulé devra contenir une mince épaisseur d'eau de chaux, absolument claire. Passez le fil de fer à travers le carton et placez ce dernier sur le verre de lampe, de manière que le fil soit à trois ou quatre pouces de la flamme. (fig. 2.)

Deux ou trois minutes après que la flamme s'est éteinte, retirez le fil de fer. Faites remarquer aux enfants que l'eau de chaux, au bout du fil, est devenue toute trou-

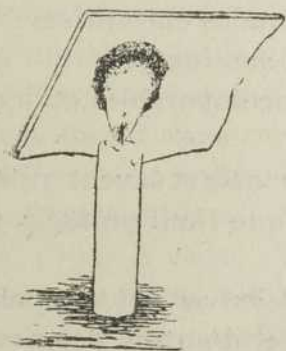


Fig. 1

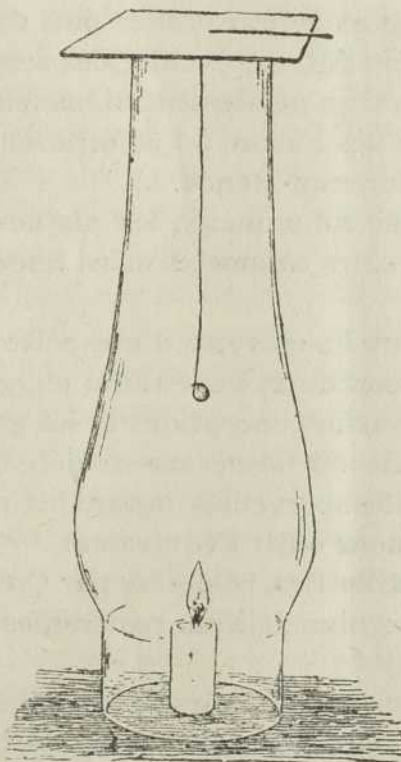


Fig. 2

blée et blanchâtre. Ce trouble a été causé par l'*acide carbonique* qui s'est formée dans le verre pendant que la chandelle brûlait.

Plongez de nouveau le fil de fer fraîchement mouillé avec l'eau de chaux dans le verre de lampe vide ; laissez-le le même temps et montrez-le aux élèves : l'eau de chaux est restée claire.

Le trouble dans l'eau de chaux indique donc la présence d'une *substance nouvelle* dans le verre de lampe, au moment où la chandelle s'éteint.

L'écume blanche sur la surface de l'eau de chaux a été causée par une petite quantité d'acide carbonique, CO_2 , qui se trouve dans l'air. L'acide carbonique dans l'air provient en grande partie de la *combustion* du bois, du charbon, du gaz d'éclairage et de la respiration des animaux.

Dans un prochain article, nous passerons en revue, en donnant plus de développements, l'air, l'oxygène, l'acide carbonique, la combustion et la respiration. Comme conclusion pratique nous parlerons de la nécessité de la ventilation et du danger de vivre dans une atmosphère viciée par la respiration et la combustion.

HORMISDAS MAGNAN.

VARIETES

Paysages canadiens

LES MILLE ILES

En Amérique, dit-on, la nature se plaît à faire grand, et l'homme prend modèle sur la nature. Les paysages d'Europe peuvent être parfois plus curieux, présenter plus de variété, de fini, de recherche dans leurs détails, éveiller des sensations plus délicates et plus artistiques ; ils n'offrent pas aussi généralement, dans leur ensemble, ce caractère de majesté grandiose, qui s'impose dès l'abord à l'admiration du spectateur, et qui est la touche favorite de la nature au Nouveau-Monde.

Nulle part les fleuves ne sont aussi volumineux, les plaines aussi indéfinies, les chaînes de montagnes aussi développées, les cataractes aussi imposantes, les lacs aussi semblables à des mers.

Et comme par l'effet d'une loi naturelle, en vertu d'une sorte de *mimétisme* inconscient, l'esprit de l'homme, cédant à la sourde et pénétrante suggestion du milieu ambiant, s'oriente spontanément vers les vastes conceptions et les grandes entreprises.

La terre américaine tend naturellement à former une société à son image.

Le Canada a reçu en partage bien des merveilles naturelles incomparables et dont aucune autre partie du monde ne peut nous offrir l'équivalent.

Tous connaissent par exemple les Mille-Iles, célébrées par Crémazie et savent qu'elles sont à la fois un des plus rares et des plus délicats panoramas que l'œil puisse contempler.

Quand, au sortir de Montréal, on remonte le cours de ce roi des fleuves qui s'appelle le Saint-Laurent, pendant de longues heures, on voit fuir de part et d'autres des rives uniformément verdoyantes et unies. N'était l'invraisemblable largeur du fleuve, le spectacle serait assez banal.

Une immense nappe d'eau sinueuse, s'allongeant à l'indéfini à travers une plaine égale et peu accidentée, où les habitations et les cultures jettent seules une note de variété, c'est là tout le spectacle que, pendant plusieurs jours, il nous sera donné de contempler ; mais c'est aussi ce qui nous prépare à ressentir plus vivement, par le contraste, tout le charme du spectacle féérique dont la nature s'apprête à réveiller notre admiration engourdie : elle laisse, comme à dessein, sommeiller notre âme, afin de garder toutes nos forces admiratives pour le magique panorama qu'elle tient en réserve.

Nous voici à quelques heures de l'Ontario, le premier de cette série prodigieuse des grands lacs, dont les steamers véloces se sont emparés, et sur lesquels ils peuvent voguer, pendant de longues heures, entré le ciel et l'eau, comme en pleine mer.

Là aussi, sur l'étendue incommensurable de ces plaines liquides, il y a souvent des bourrasques, des tempêtes, des naufrages, qui ont donné lieu à bien des légendes lugubres.

Mais avant de nous introduire sur cette vaste scène, et de déployer à nos regards toute la grandeur de ses créations, le génie du fleuve veut nous émerveiller en mettant sous nos yeux, par un extrême opposé, un paysage fait tout de grâce riante et de suavité, le délicieux vestibule des grands lacs, le groupe des Mille-Iles.

Sur un espace d'à peu près quatre-vingt milles anglais, un archipel d'environ 1200 îlots s'éparpillent parmi les eaux du fleuve ; on croirait qu'ils sont tombés comme échappés des pores de quelque crible fantastique.

Le Saint-Laurent s'est changé en un lacs de canaux et de rigoles aux eaux limpides et profondes, dont les bras s'enroulent avec une tendresse caressante autour de ces îles, les rejoignant et les unissant plutôt qu'ils ne les séparent, et les embrassant avec amour dans leurs replis sinueux.

Pendant cinq heures, le navire pourra glisser à travers les chenaux, tandis que les îlots chevelus apparaîtront et se succéderont tour à tour, changeants et divers.

Ils émergent de l'horizon, grandissent, accourent, s'éloignent et s'effacent dans le lointain, pareils à des corbeilles de verdure jetées sur le fleuve, qui dériveraient lentement, silencieusement, sur le miroir sombre et poli des eaux.

La plupart de ces demeures aquatiques sont la propriété de quelque riche américain qui y a installé une maison de campagne, afin de pouvoir, à la belle saison, loin des soucis et des tracas des affaires y chercher le repos et la tranquillité.

Et c'est comme une Venise de villas et de jardins, mais une Venise d'un nouveau genre incomparablement plus vaste, gracieuse et fleurie que la cité des lagunes.

La nuit, le spectacle doit être féérique, lorsque, au milieu du majestueux silence qui pèse sur toutes choses, les astres se réfléchissent dans le fleuve, et sèment le courant de points et de traits lumineux qui vacillent et s'allongent fantastiquement dans le remous des ondes. Alors les innombrables *cottages* et chalets s'éclairent d'une lueur douce et sereine. Dans l'ombre les gondoles glissent d'une île à l'autre, mystérieuses et muettes. Le navire silencieux passe et fuit rapidement dans les ténèbres, furtif comme un vagabond qui se hâte et se dérobe à la faveur de la nuit. La brise caressante du soir le poursuit dans sa course et lui apporte, messagère discrète, comme une vapeur d'échos atténués, le murmure lointain de la vie qui s'agite dans ces demeures, avec une chaude palpitation d'activité intime.....

Puis le cadre s'élargit soudain ; à droite, à gauche, les rives s'écartent et s'enfuient dans un lointain nébuleux ; devant nous, à l'horizon, l'œil ne perçoit plus rien qu'une nappe d'eau sans limites, c'est l'Ontario qui s'ouvre tout grand pour nous recevoir.

(Le Rosaire).



La Rome de la Louve — La Rome de l'Agneau

Léon XIII et Mgr Bégin

Nous lisons dans *l'Almanach du Pèlerin* une anecdote bien touchante, la voici dans son aimable simplicité :

— Le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, avait demandé comme coadjuteur Mgr Bégin, alors évêque de Chicoutimi, et ce prélat avait refusé. Il lui fallut un ordre formel du Saint-Père pour le décider à accepter. Il vint à Rome et se présenta à l'audience pontificale.

Eh bien ! lui dit le Pape en souriant avec bonté, vous ne vouliez pas de l'épouse que je vous proposais, et cependant elle avait un nom bien engageant.

C'était l'archevêché de Cyrène, qui prêtait parfaitement à ce jeu de mots.

— Mais, Très Saint-Père, répond le prélat, l'épouse que vous m'aviez donnée était préférable.

— Comment cela ?

— A Chicoutimi, j'avais 60,000 habitants, et cinq personnes seulement qui ne faisaient pas leurs Pâques.

Le Pape resta un instant silencieux, puis, d'une voix lente :

— J'aurais fait comme vous.

Et deux grosses larmes, mais des larmes de joies, descendaient lentement sur ses joues amaigries."

Cultivateurs ! tenez vos comptes

Un cultivateur qui a commencé très pauvre à cultiver sa terre, et qui est très riche aujourd'hui, dit que :

Les cultivateurs qui ne tiennent pas leurs comptes, sont toujours en dette, du moins presque toute l'année, et ont des comptes énormes dans les magasins. Ils doutent de l'honnêteté des marchands, grondent leur famille et l'accusent d'extravagances. S'ils ne marquent pas leurs recettes et leurs dépenses, ils ignorent les profits et les pertes de l'exploitation de leur ferme. Les dettes se multiplient presque insensiblement, car il faut moins de temps et de talents pour dépenser l'argent que pour le gagner. La tenue de leurs comptes leur indiquerait quand dépenser et quand arrêter leurs dépenses. La négligence sur un point conduit à la négligence sur d'autres points, et comme conséquence, ces cultivateurs travaillent sans système et sont négligents dans tout. On en a la preuve dans leurs clôtures, leurs bâtisses, sur leur terre, leurs animaux, et sur eux-mêmes. Il est facile de reconnaître les cultivateurs qui ne tiennent pas leurs comptes.

Habitation des cultivateurs

Les cultivateurs qui se logent mal, qui se nourrissent mal, dans le but d'arrondir la petite somme qu'ils mettent de côté à la fin de l'année, font une pitoyable économie.

En violant ainsi les lois de l'hygiène, ils vont au devant de la fièvre et des maladies de toutes sortes.

Pour ne parler que de l'habitation, combien de cultivateurs savent s'installer convenablement dans leur maison ? Parcourez nos campagnes, surtout nos contrées arriérées, vous y verrez encore de misérables mâtures couvertes de chaumes et tombant en ruines. Le jardin, lorsqu'il y en a un, attendant à l'habitation est relégué au second plan. Ce qu'on place au premier lieu, c'est le fumier qui encombre la cour et laisse écouler dans le ruisseau ses principes les plus riches. Voilà les économies que font souvent nos pauvres campagnards.

En coûterait-il davantage de creuser à distance une fosse à fumier étanche, où les engrais conserveraient toute leur valeur ? Ne vaudrait-il pas mieux planter le jardin

autour de la maison, au lieu d'y mettre le fumier dont les émanations n'ont rien de séduisant ? Enfin, serait-il bien coûteux de blanchir la maison à la chaux, de la laver souvent, de l'aérer, en un mot de l'assainir ?

Mais bien des cultivateurs ne l'entendent pas ainsi ; ils trouvent beaucoup plus court d'étendre le fumier à leur porte, on a jamais fait autrement chez eux, ils ne font pas autrement.

Allez donc vanter à ces malheureuses victimes de l'ignorance les charmes de la vie rurale ! Pour elles cette vie est une longue suite de privations, et elles n'aspirent qu'à quitter les champs pour la ville.

Quand nos cultivateurs plus instruits sauront se constituer une habitation convenable qui les attachera à leur famille, à leur village, on n'aura plus à se préoccuper du dépeuplement des campagnes.

CHRONIQUE PEDAGOGIQUE

La pédagogie pratique

M. Gustave Danais, l'un des meilleurs collaborateurs du *Maître pratique*, donne d'excellents conseils aux jeunes maîtres qui enseignent la grammaire. Partisan du livre, il indique avec précision comment on doit s'en servir.

On sait, en effet, que " la leçon orale, si claire et si intelligemment faite qu'on la suppose, n'est pas suffisante pour ancrer dans l'esprit la connaissance des faits ou des règles exposées par le maître ; il faut que l'élève les applique dans un certain nombre d'exercices. Où trouvera-t-on ces exercices ? Dans son livre naturellement. Donc, toute leçon orale sera suivie d'un devoir d'application, et la manière dont il sera exécuté indiquera si elle a été comprise et retenue. D'où la nécessité pour le maître de revenir, si besoin est, et d'appuyer plus fortement sur tel ou tel point de son enseignement, qui sera demeuré obscur dans l'intelligence de ses élèves.

La mémoire doit parachever l'œuvre de la leçon orale et des exercices d'application. " L'élève apprendra dans son livre le mot à mot du texte grammatical qui s'y rapporte. Il ne suffit pas de comprendre, il faut encore et surtout retenir ; or, je ne connais pas de moyen plus sûr pour fixer les choses et les idées, à l'état stable, dans la mémoire de l'élève, que de l'obliger à répéter, répéter encore, répéter toujours, jusqu'à ce qu'il ait fait sien l'objet de son étude. Il y a là au moins, de sa part, un effort personnel, qu'il faut encourager, et Dieu sait si la plupart des enfants en sont prodigues ! Rien ne remplace la récitation littérale, — même imparfaitement comprise, — lorsqu'elle a été précédée des explications nécessaires, et elle s'impose absolument si nous voulons que notre enseignement verbal s'imprime et produise tout le fruit possible. *Verba volant, scripta manent*. Cela n'est pas une affirmation en l'air : elle est le résultat de faits observés et concluants. "

Un autre instituteur, dans le *Bulletin du Loiret*, appuie ces conseils de son expérience et insiste particulièrement sur l'enseignement du français par la dictée.

" Tout d'abord il faut rendre la dictée attrayante pour les élèves. Et cela en veillant à ce qu'elle soit toujours à la portée des élèves, en évitant surtout la monotonie d'un exercice toujours le même ; en la corrigeant avec soin, en utilisant dans ce but tous les systèmes, desquels il me semble qu'on puisse dire avec raison qu'ils sont tous bons, à condition qu'on sache et qu'on veuille s'en servir.

" Aujourd'hui, par exemple, la dictée lue, dictée, relue, sera épelée et corrigée, les cahiers ayant été préalablement échangés ; demain, comme encouragement et en montrant un peu plus de confiance dans la force des élèves, on pourra faire une dictée plus courte que chacun corrigera dans son propre cahier, à l'aide du dictionnaire, voire du livre de grammaire ; une autre fois, on écrira au tableau noir une douzaine de mots intéressants avant de dicter le reste au petit bonheur ; quelquefois aussi le passage dicté aura été d'avance lu, raconté ou même appris par les élèves. "

M. Carré, dans la *Revue pédagogique*, fait à ce sujet une réserve. " Certains maîtres, dit-il, donnent parfois en dictée le morceau qui a fait, la veille, l'objet de la leçon de lecture. Le procédé est déjà commode pour celui qui a plusieurs cours à diriger : le morceau étant connu n'a plus besoin d'être expliqué, et un élève plus avancé suffit pour en faire la dictée et même la correction à ses camarades. Mais il ne peut qu'être bon dans tous les cas. Sachant que ce qu'ils lisent pourra faire l'objet d'une dictée, les élèves ne se préoccupent plus seulement, au moment de la lecture, de lire et de comprendre ce qu'ils lisent, mais ils remarquent aussi comment les mots s'écrivent et ils tâchent de ne pas les oublier. C'est une habitude qu'ils contractent, qu'ils gardent ensuite dans leurs autres lectures, et qui ne peut que les aider puissamment à apprendre et à retenir l'orthographe. "

Une collection de cartons

On remarque sur les murs de la grande salle du Conseil de l'Instruction Publique, au Parlement, une collection de cartons en couleurs qui seraient un ornement très utile à l'école primaire. Ce sont des tableaux illustrant les outils employés dans les divers métiers, avec le nom propre en regard. Il y en a pour le débitage du bois, les outils du serrurier, du charpentier, du menuisier, du maçon, du forgeron, pour la construction d'une maison etc.

Très souvent, nos ouvriers cherchent vainement l'expression française pour désigner tel ou tel objet de leur métier. La vulgarisation de cette science élémentaire se ferait aisément par l'école primaire.

Caisse d'épargnes scolaire

Le *Sharcholder*, parlant de l'établissement de caisses d'épargnes scolaires, dit que ces institutions sont un excellent moyen d'inspirer aux enfants la vertu d'économie, ce que trop de gens ne pratiquent pas, et de leur faire éviter la mesquinerie dont bon nombre sont affligés. Ayant appris, dit-il, les usages de l'argent et les moyens de le faire profiter, l'enfant devenu homme évitera les extravagances de la prodigalité et de l'avarice et gardera le juste milieu où règne la vertu.

Les petites épargnes

La meilleure preuve que les petites épargnes ne sont pas à dédaigner, qu'elles finissent par constituer à la longue un joli capital, va nous être fournie par un statisticien.

Celui-ci a calculé scrupuleusement quel serait le résultat au bout de cinquante ans, si l'on économisait tous les jours une petite somme et qu'on la mit à intérêt, au taux de six pour cent.

Epargne quotidienne	Résultat
Un centin.....	\$ 950
Deux centins.....	9,504
Vingt centins.....	10,006
Trente centins.....	28,512
Quarante centins.....	38,015
Cinquante centins.....	47,520
Soixante centins.....	57,024
Soixante-dix centins.....	66,528
Quatre-vingt centins.....	76,032
Quatre-vingt-dix centins.....	85,537
Un dollar.....	95,041
Cinq dollars.....	475,202

Il est peu de personnes qui ne gaspillent pas dans le cours de vingt ou trente ans des sommes d'argent, qui, si elles avaient été bien placées, auraient pu rendre leurs familles indépendantes ; mais le principe des petites économies est oublié dans le désir de devenir riche.

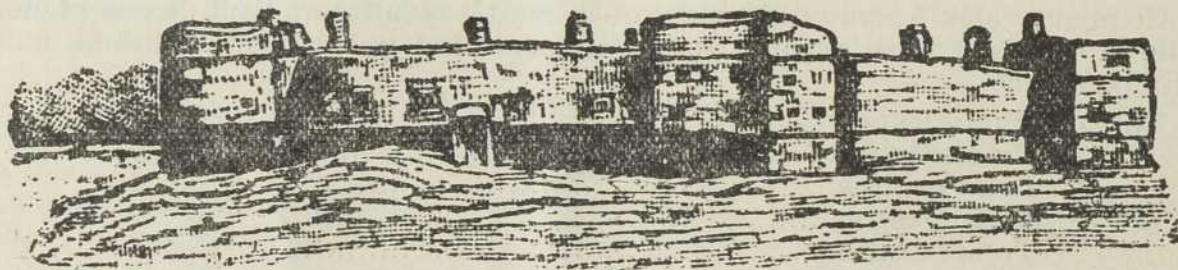
COURS ILLUSTRÉ D'HISTOIRE DU CANADA

M. DE MONTMAGNY (*suite*)

VI

Deux hommes d'une éminente piété, Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur des finances à La Flèche, et M. Olier, fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice, eurent presque en même temps la pensée de cette fondation. Le premier, venu à Paris avec le baron de Fancamp, gentilhomme riche et charitable qu'il avait associé à l'entreprise, y fit l'heureuse rencontre de M. Olier, qui de son côté s'était senti inspiré de travailler à la même œuvre. Dès lors fut formé le noyau de l'association nommée depuis "Société de Notre-Dame de Montréal."

L'île de Montréal était déjà concédée à M. de Lauzon. Il fallait donc commencer par acheter cette île. M. de la Dauversière, qui avait échoué dans une première tentative, réussit enfin à l'obtenir, par l'entremise du P. Charles Lalemant, et le contrat en fut passé à Vienne le 7 août 1640. Mais, lorsque Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France apprirent cette cession, ils déclarèrent que M. de Lauzon n'ayant point satisfait à ses engagements, l'île appartenait à la compagnie comme auparavant. Persuadés néanmoins des bonnes dispositions de la nouvelle société, ils lui accordèrent volontiers un nouveau titre de propriété, le 17 décembre de la même année. L'année suivante (1641), M. de Maisonneuve, gentilhomme champenois, l'un des associés, amena plusieurs familles de France. Il était accompagné d'une fille de condition, nommée Mademoiselle Manse, destinée à prendre soin des personnes de son sexe. Comme la saison était avancée, ils passèrent l'hiver à Québec, M. de Maisonneuve se contentant d'aller visiter l'île, et d'y donner



Fort Richelieu bâti à Sorel par M. de Montmagny en 1642.

des ordres pour construire une chapelle, avec quelques habitations. M. de Montmagny et le supérieur des Jésuites l'y accompagnèrent et le proclamèrent gouverneur de Montréal le 15 octobre. Au printemps de 1642, la petite colonie débarqua dans l'île, le 17 mai, à l'endroit appelé depuis la *Pointe-Callières*. La messe y fut célébrée par le supérieur des Jésuites, et toute l'île fut mise sous la protection de la sainte Vierge. Cette cérémonie avait été précédée d'une autre, trois mois auparavant, c'est-à-dire, au commencement de février :

un jeudi matin, les associés s'étant rendus à Notre-Dame de Paris, ceux qui étaient prêtres y dirent la messe, les autres communierent à l'autel de la sainte Vierge, et tous supplièrent la reine des anges de prendre l'île de Montréal sous sa protection. Enfin, le 15 août, la fête de l'Assomption fut solennisée dans cette île avec un concours extraordinaire de français et de sauvages. La nouvelle ville reçut le nom de *Ville-Marie*.

Outre l'influence religieuse que la fondation de Montréal, était destinée à produire au milieu des infidèles, on assurait encore d'une manière très efficace les communications avec la nation huronne et les autres peuples de l'ouest. Mais il restait toujours aux Iroquois une porte ouverte dans le pays, tant qu'on ne leur fermerait pas la rivière par laquelle ils faisaient presque toujours leurs incursions dévastatrices. M. de Montmagny fit donc bâtir un fort à l'entrée de la rivière de Sorel. L'ouvrage fut achevé en peu de temps, quoique pussent faire sept cents iroquois qui vinrent fondre sur les travailleurs lorsqu'on y pensait le moins, mais qui furent repoussés avec perte. On donna à ce fort le nom de Richelieu (1), qu'on faisait déjà porter à la rivière même, et on y mit une assez bonne garnison.

Malgré les heureux effets que produisirent l'établissement de Montréal et du fort de Richelieu, les Iroquois, assurés de l'appui des Hollandais de Manhatte (New-York), qui leur fournissaient des armes et des munitions, n'en continuèrent pas moins pendant quelques années leurs courses et leurs brigandages ; les rivières et les lacs étaient infestés de leurs partis, et le commerce ne pouvait plus se faire sans de très grands risques. Le P. Isaac Jogues, qui avait reçu l'ordre de descendre à Québec pour une affaire importante, tomba entre les mains de ces barbares, et eut à souffrir les plus horribles traitements ; il ne dut son salut qu'à l'intervention d'un officier hollandais, qui fut touché de son sort, et qui était bien aise d'avoir cette occasion de faire plaisir au chevalier de Montmagny, dont il avait reçu quelque service. Deux ans après (1644), le P. Bressani fut pris aussi par les Iroquois, et traité avec autant d'inhumanité. Le supérieur des missions huronnes n'osant proposer à personne de descendre à Québec, quoiqu'on n'eût reçu aucun secours depuis trois ans, et qu'on manquât de tout, ce généreux missionnaire s'offrit pour cette périlleuse entreprise. Le voyage fut assez heureux jusqu'aux Trois-Rivières ; mais, le canot où était le missionnaire ayant fait naufrage, il fut pris par les Iroquois avec tous les hurons qui l'accompagnaient. Après avoir enduré les tourments les plus atroces, il fut donné à une matrone, qui le traita fort humainement ; celle-ci le vendit aux Hollandais, qui le firent panser, et lui donnèrent passage sur un vaisseau d'Europe (1645).

(A suivre.)

L'ABBÉ C.-H. LAVERDIÈRE, A. M.

(1) Le nom de Sorel, qu'il porte aujourd'hui, est celui d'un capitaine du régiment de Carignan, qui rebâtit le fort en 1665, et en fut commandant.

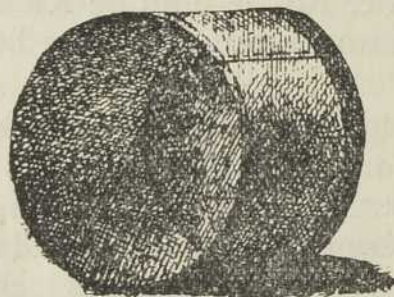
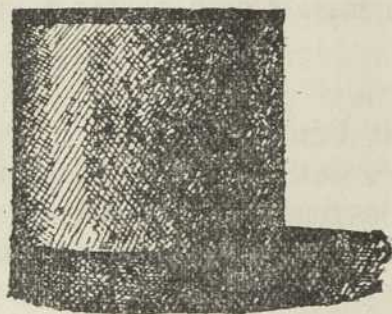
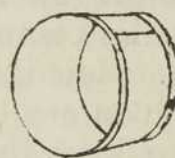
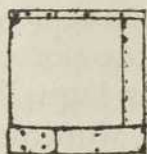
METHODOLOGIE

DESSIN

1ère Semaine

FÉVRIER

2ème Semaine

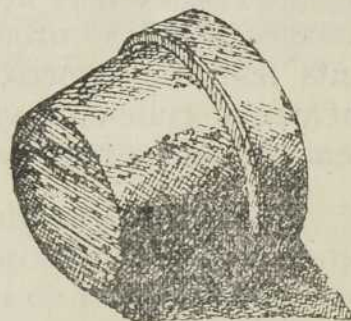
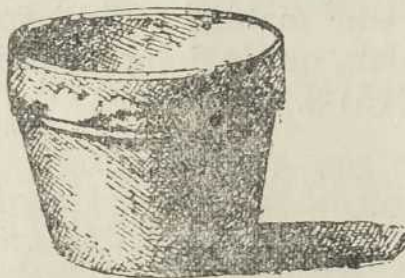
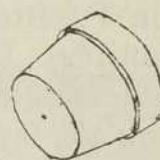


Cylindre : Boisseau vu de face : la ligne d'horizon est à l'ouverture de l'objet. La lumière venant de gauche.

Cylindre : Boisseau couché. La lumière venant de gauche.

3ème Semaine

4ème Semaine



Tronc de cône : Pot à fleurs, vu de face, la ligne d'horizon est au-dessus de l'objet. La lumière venant de gauche.

Tronc de cône : Pot à fleurs couché. La lumière venant de derrière et d'en haut.

Les dessins ci-dessus ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

(*Journal des Instituteurs.*)

De la prononciation dans la lecture à la haute voix

è, ê, ë

Suivant le plan que nous avons adopté, nous n'étudions pas ici le son è ouvert sous quelques formes qu'il se présente (*e, è, ê, ë, ai, ei, es, et, ais, aie*, etc.), mais plutôt les signes è, ê, ë, comme nous examinerons ensuite les signes *e, é, ei, ai*, etc., et les diverses valeurs vocales auxquelles chacun d'eux peut correspondre.

Les trois lettres accentuées : è, ê, ë, représentent ordinairement le son è ouvert, celui que l'on entend dans *suprême, procès*.

Cependant, le tréma ne rend pas toujours ouvert l'*e* qu'il surmonte ; il peut aussi le rendre muet ou nul. Ainsi, dans *Noël, Raphaël*, ë est ouvert (*Nô-èl', Rafa-èl'*) ; mais dans *ciguë, ambiguë, contiguë, aiguë, exiguë, suraiguë*, il est nul (*sigu, ambigu*, etc.)

L'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^) marquent toujours que l'*e* est ouvert, excepté dans le mot *poêle*, où ê a le son de *a* (prononcez : *poale*).

De plus, l'accent circonflexe rend le son è plus long, et par suite un peu plus ouvert dans la plupart des cas. C'est là-dessus qu'on s'est appuyé pour distinguer un *e ouvert moyen*, et un *e très ouvert*. Mais cette différence tient plus à la longueur du son qu'au timbre même.

Comparez :

Siècle	et	tête
père	"	pêche
flèche	"	fête

Du reste, l'usage ne paraît pas bien établi sur ce point, et il est difficile de déterminer dans quels cas *e* est ouvert moyen, et dans quels cas très ouvert ; les grammairiens même qui s'y sont exercés ne s'entendent point. Il est plus sage de ne distinguer qu'un seul *e* ouvert, sans s'attarder à discuter sur des nuances réelles mais peu sensibles, mais en accordant que l'*ê* correspond à un son plus long que l'*è*. Vouloir aller plus loin et chercher à établir, comme certains auteurs ont tenté de le faire, une différence de *timbre* entre les sons que l'on fait entendre, par exemple, dans *siècle* et *cèdre*, *algèbre* et *flèche*, *grêle* et *pêle-mêle*, ce serait, croyons-nous, parfaitement inutile.

*
* * *

Tout le monde sait prononcer correctement le son è ouvert. Pour l'émission de cette voyelle, la position des organes phonateurs ressemble beaucoup à celle que nous avons indiquée pour la prononciation de l'*a* ouvert. La bouche est un peu moins ouverte ; les lèvres, légèrement tirées vers les commis-

sures, s'appuient contre les dents sans effort, laissant paraître l'extrémité seulement des incisives ; le milieu de la langue est bombée ; le souffle est lancé directement du larynx au dehors, sans frapper le palais, mais en frôlant les dents supérieures.

Le son ainsi produit est donc celui que l'on doit faire entendre toutes les fois que la lettre *e* porte un accent grave ou un accent circonflexe. Exemple :

succès	crêpe
procès	forêt
excès	tempête
fidèle	pêche
modèle	prêcher
mètre	blème
lèpre	extrême
trèfle	prêt
siège	grêle
piège	même
poème	baptême

* *

La prononciation canadienne est souvent en défaut sur ce point. Nous n'avons pas le respect des accents.

Ainsi, dans un grand nombre de mots, où l'*e* porte un accent grave ou un accent circonflexe et doit par conséquent se traduire par le son *è* ouvert, nous faisons entendre au contraire le son de l'*é* fermé.

bergère	(<i>bèrjère</i>)	prononciation canadienne :	<i>bèrgère</i>
frère	(<i>frère</i>)	" "	<i>frère</i>
collège	(<i>kolèje</i>)	" "	<i>kolèje</i>
liège	(<i>lièje</i>)	" "	<i>lièje</i>
guêpe	(<i>ghêpe</i>)	" "	<i>ghêpe</i>
vêpres	(<i>vêpre</i>)	" "	<i>vêpre</i>
bête	(<i>bête</i>)	" "	<i>bête</i>
bien-être	(<i>biin-être</i>)	" "	<i>bien-être</i>
trapèze	(<i>trapèze</i>)	" "	<i>trapèze</i>

Cette faute est surtout fréquente dans les finales en *ère* et *ège*.

* *

Quelques canadiens, au contraire, prononcent l'*è* tellement ouvert qu'ils en font presque un *a* ouvert long. Mais c'est une prononciation dont nous devons nous occuper surtout en étudiant le signe *e* (muet). Recommandons cependant à ceux qui disent : *fa - te*, *ba - te*, etc., d'ouvrir la bouche un peu moins grande ; ils pourront alors prononcer, comme il convient : *fête*, *bête*, etc.

* *

Une autre faute assez commune est la traduction de l'*è* par le son *eu* ouvert ou *e* muet bref, tel qu'on l'entend dans *veuve*, *œuvre*.

lèvre	prononciation canadienne :	<i>leuvre</i>
fièvre	" "	<i>fieuvre</i>
lièvre	" "	<i>lieuvre</i>
chèvre	" "	<i>cheuvre</i>
achève	" "	<i>acheuve</i>

grève	prononciation canadienne	<i>greuve</i>
crème	" "	<i>kreume</i>
quantième.	" "	<i>kantieume</i>
sème	" "	<i>seume.</i>

On le voit, cette corruption du son *è* s'attaque aux finales en *ève*, *èvre* et *ème* brèves. Inutile d'ajouter que l'*è* de ces finales est ouvert.

*
* *

Mentionnons encore la substitution du son *i* au son *è* dans :

<i>il lèche</i> , etc.	prononciation canadienne :	<i>illiche</i> , etc.
<i>lèchefrite</i>	" "	<i>lichefrite</i>

Quand au mot *poêle*, rappelons-nous qu'il se prononce comme s'il était écrit *poile*, c'est-à-dire : *poale* (*a* ouvert et long), et non *poêle*.

*
* *

Enfin, nous ajoutons souvent le son *è* au commencement des mots, devant *sc*, *st*, ou *sq* dans :

scandale	(<i>skandale</i>)	prononciation canadienne :	<i>èskandale</i>
statue	(<i>statu</i>)	" "	<i>èstâtu</i>
squelette.	(<i>skelète</i>)	" "	<i>èskelète</i>
scarlatine	(<i>skarlatine</i>)	" "	<i>èskarlatine</i>
station	(<i>stâsion</i>)	" "	<i>èstâsion</i>

ADJUTOR RIVARD,

Professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval.

PETITE HISTOIRE DES ETATS-UNIS

Depuis l'origine jusqu'en 1870

(Traduit de l'anglais pour *L'Enseignement Primaire* par H. Nansot)

(Suite)

V. PÉRIODE DE LA RÉVOLUTION 1775-1783

1775. Lexington et Concorde.— Les hostilités commencèrent à Lexington et à Concorde, villes situées [à quelques milles à l'est de Boston. Le Massachusetts avait établi ses magasins militaires] à Concorde ; le général Gage résolut de les détruire ; la nuit du 18 avril 1775, il envoya secrètement un corps de troupes chargé de cette destruction. Le projet fut découvert par Paul Reverre qui sortit de Boston à cheval et parcourut le pays en donnant l'alarme. La milice organisée à la hâte vola aux armes et se tint prête ; quand les troupes anglaises arrivèrent à Lexington elles furent reçues à coups de fusil. C'était le 19 avril 1775 ; le premier sang versé par la Révolution venait de couler. Le major Pitcairn qui commandait les Anglais poussa vers Concorde et réussit à détruire une partie des magasins ; mais finalement il fut repoussé et obligé de battre en retraite sur Boston ; ses pertes s'élevaient à près de 300 hommes tués ou blessés.

1775. L'armée continentale.— Après les batailles de Lexington et de Concorde, tout espoir de conciliation fut perdu entre les Américains et la Grande-Bretagne. Les colonies résolurent de lever une armée de 30,000 hommes dont le Massachusetts four-

nissait 13,000. Le 1^{er} mai, 20,000 hommes étaient campés aux environs de Boston et l'armée anglaise se trouvait, pour ainsi dire, enfermée dans la ville. Le général Ward commandait l'armée du Massachusetts ; le général Stark, celle du New Hampshire ; le général Greene, celle de Rhode-Island ; et les généraux Putman et Spencer, celle du Connecticut.

1775. Prise de Ticonderoga.— Pendant que l'Armée continentale se formait, un corps de volontaires de Connecticut et Vermont, conduit par Benedict Arnold et Ethan Allen, marcha sur les forts Ticonderoga et Crown Point, au pied du lac Champlain ; les deux forts furent pris avec toutes les munitions qui s'y trouvaient. Pendant cette première période du conflit, le cœur des Virginiens, des Caroliniens et des Georgiens battait à l'unisson avec celui des colons de la Nouvelle-Angleterre.

1775. Second Congrès continental.— Le Congrès s'assembla pour la seconde fois à Philadelphie, le 10 mai ; avec les membres distingués du premier congrès, étaient présents Benjamin Franklin et John Hancock. Une nouvelle adresse fut envoyée au roi, rejetant tout désir de séparation, mais demandant simplement le redressement des griefs. En même temps une union fédérale fut résolue, des mesures furent adoptées pour l'organisation d'une armée et d'une marine, et Georges Washington fut nommé commandant en chef.

1775. Bataille de Bunker Hill.— La première bataille importante, et peut-être la plus fameuse de la Révolution, fut livrée le 17 juin, sur une des collines de Charlestown (aujourd'hui dans l'enceinte de Boston). Les Américains furent défaits ; mais cette défaite leur profita mieux que la plupart des victoires. L'engagement commença par une tentative des Américains pour empêcher les Anglais de se fortifier sur la colline qui leur assurait la possession de Boston. Les Américains débarquèrent de nuit et se jetèrent dans des retranchements que les Anglais assaillirent le lendemain, avec des forces doubles ; ceux-ci furent repoussés deux fois avant de remporter finalement la victoire ; leurs pertes s'élevaient à plus de 1000 hommes tués ou blessés, à peu près le tiers de leurs forces. La plus cruelle perte des Américains fut celle du général Joseph Warren, un médecin éminent de Boston, actif et ardent patriote qui avait reçu le titre de Brigadier-général, et qui fut tué instantanément par une balle dans le front.

1775. Washington, commandant en chef de l'armée Américaine.— Cet important incident historique eut lieu le 3 juillet 1775 sous un arbre de la place publique de Cambridge ; l'arbre existe encore aujourd'hui, il est connu sous le nom de "The Washington Elm" (l'orme de Washington). Les généraux Lee, Schuyler, Ward et Putman furent nommés pour seconder Washington. Leur première œuvre fut d'organiser et de discipliner l'armée qui se trouvait dans de tristes conditions sous tous rapports, excepté sous celui de la cause à défendre.

1775. Invasion du Canada.— Dans les derniers mois de l'année, une tentative fut faite pour enlever le Canada aux Anglais. Une armée commandée par le général Montgomery prit Montréal. Cette armée se joignant ensuite à une autre commandée par le général Arnold, les deux forces combinées échouèrent devant Québec où Montgomery fut tué et Arnold blessé. Les Américains se retirèrent alors et le Canada resta à l'Angleterre.

1776. Les Anglais abandonnent Boston.— Le 17 mars 1776, les Anglais évacuèrent Boston avec plus de 1000 Américains qui restèrent fidèles au roi Georges. Cependant l'Angleterre ne renonçait pas à la lutte, mais se préparait à la reprendre avec plus d'énergie que jamais.

1776. Un mouvement vers l'Indépendance.—Le 7 juin 1776, Richard Henry Lee, de Virginie, présenta au Congrès les résolutions suivantes :

“ Les colonies unies sont, et de droit doivent être des Etats libres et indépendants ; elles sont délivrées de toute allégeance envers la couronne britannique ; et toute union politique entre elles et la Grande-Bretagne doit être totalement dissoute.

“ Il est expédient de prendre les plus efficaces mesures pour faire alliance avec les puissances étrangères.

“ Un plan de confédération doit être préparé et transmis aux colonies pour être considéré et approuvé.”

Ces résolutions provoquèrent une discussion prolongée, après laquelle on nomma un comité pour rédiger une déclaration formelle en accord avec la teneur de ces résolutions. Le comité fut composé de Thomas Jefferson, de la Virginie, John Adams, du Massachusetts, Benjamin Franklin, de la Pennsylvanie, Roger Sherman, du Connecticut et Robert R. Livingston de New-York. La déclaration préparée par ce comité fut rédigée pour la plus grande partie par Jefferson.

1776. La déclaration de l'Indépendance.—Le manuscrit même présenté par ce Comité fut adopté unanimement par le Congrès, le 4 juillet 1776. Ainsi les 13 colonies devinrent les “ Etats-Unis d'Amérique,” et l'anniversaire de cet événement est encore célébré tous les ans le 4 juillet. Le Congrès était assemblé à Philadelphie, dans la vieille “ Maison d'Etat ” connue aujourd'hui sous le nom de *Independance Hall*. De grandes réjouissances eurent lieu alors dans tout le pays.

1776-1782. La guerre de la Révolution.—Les Américains ayant déclaré leur indépendance, avaient maintenant à combattre pour l'établir. Il fallut pour cela sept années de guerre. Les jeunes Etats mirent en avant toutes leurs forces. Les Anglais engagèrent des Allemands pour renforcer leurs armées, dont les chefs les plus remarquables étaient Lord Howe, Lord Cornwallis, et le général Burgoyne. Aux chefs américains déjà nommés, il faut ajouter Marion et Sumter, ainsi que des étrangers de distinction comme Lafayette, Kosciusko, de Kalb, Pulaski et Steuben qui vinrent aider les Américains dans la lutte pour la liberté. Un des plus importants parmi les champs d'opérations militaires fut le New-Jersey ; la Caroline vit une campagne, et des batailles eurent lieu sur les frontières du Vermont et de New-York. La guerre fut marquée par des vicissitudes. Les Américains remportèrent des victoires importantes à Trenton, Princeton et Monmouth, dans le New-Jersey ; à Bennington, dans le Vermont ; à Saratoga et à Stone Point, dans New-York ; à Cowpens et à Eutan Springs, dans la Caroline. D'un autre côté, ils furent malheureux à Germantown, en Pennsylvanie ; à Camden et à Clinton, dans la Caroline du Sud. Ils furent affaiblis par la trahison de Benedict Arnold, et se relevèrent par un traité avec la France. Cette dernière mesure fut effectuée par Franklin en 1778, et il en résulta une aide efficace pour la jeune nation.

L'armée eut à souffrir beaucoup à Valley Forge près de Philadelphie pendant tout un hiver. La campagne de la Caroline fut marquée par des revers. Des engagements navals eurent lieu sur les côtes, entre autres le fameux combat dans lequel Paul Jones sur le “ Bonhomme Richard ” prit le navire de guerre anglais “ Sérapis ”. La guerre prit fin à Yorktown en Virginie où, le 19 octobre 1781, Lord Cornwallis avec 7.000 hommes se rendit à Washington.

Les articles préliminaires du traité de paix furent agréés en novembre 1782 ; et un traité définitif par lequel l'Angleterre reconnaissait les Etats-Unis comme une nation libre et indépendante, fut signé en septembre 1783. Les dernières troupes anglaises évacuèrent New-York en novembre suivant. L'Angleterre, pendant cette guerre, avait

envoyé en Amérique environ 112,000 hommes de troupes et 22,000 marins. Y compris 50,000 miliciens, les colonies avaient levé 280,000 hommes. Cependant les forces engagées dans les combats durant cette guerre furent relativement petites, comparées à celles qui luttèrent dans les batailles de la précédente rébellion.

H. NANSOT.

DOCUMENT OFFICIEL

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 19 janvier, 1900.

*Messieurs les inspecteurs d'écoles catholiques,
Province de Québec.*

Messieurs,

Le recensement annuel des enfants dans les municipalités scolaires, exigé par l'article 274 de la loi de l'Instruction publique, se fait d'une manière peu satisfaisante en plusieurs localités.

Quelques secrétaires-trésoriers, ne se rendant pas compte exactement de l'importance de ce recensement, évaluent le nombre des enfants d'une manière approximative, et il est arrivé que dans certaines paroisses, l'assistance des élèves à la classe semblait plus considérable que le nombre total des enfants dans la municipalité. Avec un recensement si peu exact, il est difficile de préparer les statistiques générales, pour mon rapport à la Législature.

Il importe, messieurs, de réagir contre cette manière relâchée de faire le recensement des enfants, et je vous prie de donner aux commissaires d'écoles et aux secrétaires-trésoriers, les instructions les plus strictes possibles à ce sujet, lors de votre prochaine visite et dans chacune des visites subséquentes que vous ferez aux écoles.

Vous voudrez bien, en même temps, attirer l'attention des commissaires d'écoles sur le recensement décennal qui doit avoir lieu en 1901, sous la direction du gouvernement d'Ottawa.

Le recensement de 1891, contenait, à l'égard de la province de Québec, des erreurs regrettables. Les chiffres qui y étaient consignés ont donné lieu à des attaques contre la population de race française et laissé croire que les progrès de l'instruction publique étaient moins sensibles chez elle que dans d'autres provinces du Dominion.

Quoique le recensement général se fasse en dehors du contrôle provincial et, par conséquent, sans la participation des commissions scolaires, quelques remarques de votre part, faites à propos, pourraient néanmoins mettre en garde nombre de gens, afin que les réponses qu'ils auront à faire aux questions des recenseurs du gouvernement soient strictement conformes à la vérité, et propres à faire paraître sous un jour favorable le développement de l'éducation dans notre province.

LE MOBILIER

Vous devez insister auprès des commissaires d'écoles pour que les classes, autant que possible, soient pourvues de bonnes tables, dont le modèle doit être *approuvé* par le surintendant.

Vous le savez, on ne se rend pas assez compte de l'importance d'avoir des sièges à dossiers et des pupitres proportionnés à la taille des enfants.

On fait construire de longues tables nuisibles à la circulation dans la classe, préjudiciables à la discipline et à la santé des élèves, sans songer que pendant un quart de siècle et plus, elles seront un obstacle à la croissance normale des enfants.

Je vous prie instamment de bien recommander aux commissaires, quand ils auront à faire faire des tables ou des bancs de s'adresser au surintendant pour obtenir des informations désirables et l'approbation que la loi requiert par l'article 107 des règlements du comité catholique.

A mon département on pourra les renseigner sur l'achat de tables et de sièges ayant les proportions voulues, fabriqués à un prix modéré et n'excédant point dans plusieurs cas celui qu'ils paient pour des meubles mal faits.

Vous devez prier, d'une manière spéciale, MM. les secrétaires-trésoriers de bien étudier les règlements du comité catholique, afin qu'ils se rendent complètement aptes à remplir leurs devoirs à l'égard des commissaires d'écoles.

PLANS DE MAISONS

Quand il devient nécessaire, dans une municipalité, de construire une maison d'école, veuillez rappeler aux commissaires l'obligation qui leur incombe d'exécuter très fidèlement les plans qui leur sont fournis par le département de l'Instruction publique, et l'édifice terminé, de le faire recevoir par l'inspecteur d'écoles. Dites leur aussi qu'en vertu des règlements l'école doit être construite à 30 pieds, au moins, du chemin public ; même une plus grande distance du chemin serait préférable, afin de planter des arbres devant la maison et autour de l'emplacement.

" L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE "

Dans une circulaire en date du 31 août 1898, que j'adressai aux commissaires et aux syndics d'écoles, pour leur annoncer l'envoi gratuit du journal de *L'Enseignement Primaire*, à chacune des écoles sous leur contrôle, je leur disais : " Chaque arrondissement d'école recevra donc gratuitement *L'Enseignement Primaire* qui sera la propriété non pas de l'instituteur ou de l'institutrice, mais de l'école elle-même ; je vous prie, messieurs, de voir à ce que les numéros de cette revue soient conservés soigneusement dans chaque école, pour qu'à la fin de l'année, ils puissent être reliés et former le noyau d'une bibliothèque pédagogique. "

Lors de vos visites annuelles vous vous enquerrez spécialement si on conserve dans chaque école les numéros de *L'Enseignement Primaire* et si le secrétaire-trésorier les fait relier avec titre indiquant le numéro de l'école.

Vous rappelerez aux commissaires que les instituteurs ou les institutrices n'ont pas le droit de s'approprier le journal, quand ils cessent d'enseigner dans l'arrondissement. Vous me ferez rapport à ce sujet et me direz si on a tenu compte ou non de ma circulaire, car pour l'avantage des instituteurs et des institutrices et le développement de l'instruction, je tiens à ce que les commissaires conservent cette revue dans chacune de leurs maisons d'école.

VISITE DES ÉCOLES

L'article 16 des règlements du comité catholique vous oblige de consacrer à chaque visite d'écoles, au moins deux heures pour les écoles élémentaires et trois heures pour les écoles modèles et les académies. Dans bien des cas on ne se conforme pas à ce règlement, et il est arrivé trop souvent, ce que j'ai pu constater par les bulletins d'inspection,

que l'on a visité quatre et même cinq écoles élémentaires dans la même journée. Des visites faites dans ces conditions ne peuvent être efficaces, et je vous engage fortement à vous conformer sur ce point aussi bien que sur tous les autres, aux ordonnances du comité catholique.

Veillez relire particulièrement le paragraphe 10 de l'article 16 qui vous oblige d'inscrire, dans le registre des visiteurs, l'appréciation du résultat de votre examen à chaque école et toutes les autres remarques que vous croyez utile de faire aux commissaires et au titulaire de l'école.

Je vous souhaite bonne année et beaucoup de succès dans l'accomplissement de vos importants devoirs.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

ETUDE SUR LE PRONOM (suite)

FONCTION DES PRONOMS PERSONNELS.—Les pronoms : *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles*, sont sujets :

je chante, *tu* parles, *elle* joue, etc.

Les pronoms : *me, te, se, nous, vous, se*, sont toujours compléments.

Quand ils sont *compléments directs*, ils sont mis pour :

moi, toi, soi ou lui, nous, vous, eux ou elles.

Je *me* trompe, je trompe *moi* ; tu *te* flattes, tu flattes *toi*.

Quand ils sont *compléments indirects*, ils sont mis pour :

à moi, à toi, à lui, à nous, etc.

REMARQUES : Les pronoms *me, te, se, nous, vous, se*, servent à la conjugaison des verbes réfléchis.

Je *me* trompe, tu *t'*impatientes, il *se* fâche, etc.

Les pronoms *moi, toi, lui ou elle, nous, vous, eux ou elles*, sont tantôt *sujets*, tantôt *compléments*.

Lorsqu'ils sont *sujets*, ils sont employés généralement par *pléonasme*, soit seuls, soit avec l'adjectif *même* :

Toi, tu écouteras ce qui se dira.

Ils peuvent faire cela *eux-mêmes*.

Lorsqu'ils sont *compléments*, ils sont employés tantôt seuls, tantôt avec une préposition.

Donnez-*moi* ce livre.

Tu ne penses qu'*à toi*.

Ils sont tantôt *compléments directs*, tantôt *compléments indirects*.

Conduis-*moi* là-bas. (direct).

Prête-*lui* tes jouets. (indirect).

Les pronoms *lui et eux, elle, elles*, ne sont *jamais* employés comme *compléments directs* ; on les remplace alors par *le, la, les* :

Prends-*le*, prends-*la*, prends-*les*.

pour— Prends-*lui*, prends-*elle*, prends-*eux* ou *elles*.

Les pronoms *le, la, les* sont toujours *compléments directs* :

Donne-*le-moi* ; donne-*la-moi*, etc.

Les pronoms *en, y* sont toujours *compléments indirects* :

J'*en* parle (de cela) ; j'*y* vais (à ce lieu).

Cependant *en* remplaçant un nom pris dans un sens partitif est complément direct :

Donne m'*en* ? Prends-*en*.

REMARQUES : 1° *Je, nous*.—*nous* s'emploie quelquefois pour *je*, par exemple dans les actes administratifs.

Le pape, un roi, un évêque, un maire, etc., s'adressant à leurs subordonnés diront toujours *nous* pour *je* ; il en résultera l'emploi des possessifs *notre*, *nos*, au lieu de *mon*, *ma*, *mes* dans le discours.

Nos très chers frères ; *nos* fidèles sujets ; *nos* administrés, etc.

2° *Tu*, *vous*.—On emploie *vous* pour *tu* par politesse :

Vous êtes souffrant.

3° *Il*, *ils* : *elle*, *elles*. — Ces pronoms ne doivent jamais être employés sans que le rapport avec le mot qu'ils remplacent soit clairement indiqué. Ainsi on ne dirait pas : *Rome* avait pris à la Grèce tout ce qu'elle avait de beau, parcequ'on ne saurait pas si elle représente Rome ou la Grèce. Il faudrait dire : *Tout ce qu'il y avait de beau dans Rome avait été pris à la Grèce.*

4° *Lui*, *leur*, *elle*, *eux*. — Le pronom *leur* est mis pour à *eux*, à *elles* ; il s'emploie toujours sans préposition :

Je *leur* parle.

Les pronoms *elle* et *eux*, lorsqu'ils sont *compléments* sont toujours employés avec une préposition :

Pensez à *elle*. Donnez pour *eux*.

5° *Le*.—Le pronom *le* peut remplacer non-seulement un nom, mais encore un adjectif et même une proposition :

Etes-vous malade ? Je *le* suis.

Croyez-vous qu'il vienne ? Je *le* crois.

Lorsque le pronom *le* remplace un adjectif (ou un mot pris adjectivement) ou un membre de phrase, il ne varie pas. Ainsi on ne dirait pas :

Etes-vous *servante* ? Je *la* suis.

Etes-vous *servantes* ? Nous *les* sommes.

Mais Etes-vous *servante* ? Je *le* suis.

Etes-vous *servantes* ? Nous *le* sommes.

6° *Lui*, *leur*, *elle*, *eux*.—*En y*.—Le pronom *leur* et les pronoms à *lui*, à *elle*, à *eux* ou de *lui*, d' *elle*, d' *eux* s'emploient lorsqu'on parle des personnes ou des animaux :

Votre frère était absent, mais nous avons parlé de *lui*. Lorsqu'on parle des choses, on remplace à *lui*, à *elle*, à *eux* par *y* et *leur* ; de *lui*, d' *elle*, d' *eux* par *en* :

Allez-vous à l'église ? J'y vais.

Cette aventure est terminée, mais on *en* parlera longtemps.

7° *Soi*, *lui*, *elle*.—Le pronom *soi* s'emploie à la place de *lui* ou *elle* dans le sens réfléchi :

1° Lorsque le sujet est un pronom indéfini (*on*, *personne*, *chacun*, *quiconque*) :

On est égoïste lorsqu'on ne pense qu'à *soi*.

2° Avec un verbe à l'infinitif :

Ne penser qu'à *soi* est le propre de l'égoïsme.

3° Lorsqu'on veut éviter une équivoque :

En suivant les conseils de la *vieillesse*, la *jeunesse* travaille pour *soi* (et non pour *elle*).

(à suivre)

H. NANSOT.

Lecture expressive

L'HOMME ET LE CHEVAL

Il n'y a pas, dans cette fable de Boisard, le style simple et pourtant éloquent de La Fontaine dans le Cheval s'étant voulu venger du Cerf, mais on y trouve la même idée exprimée d'une façon naïve et concise : c'est qu'il faut savoir se contenter de peu en ce monde, et que l'ambition de vouloir s'élever au-dessus de sa condition est bien souvent la cause de grandes et de cruelles déceptions :

On hasarde de perdre en voulant trop gagner.

a dit avec raison le grand fabuliste, et c'est presque toujours aux dépens de notre liberté que l'on peut acquérir la richesse et les honneurs.

(Commencez avec le ton grave de quelqu'un qui vous donne un bon conseil.)

Contentons-nous du nécessaire :

Et soyez-en bien certain :

Tel que sous un humble chaumière,
Dans une heureuse obscurité,
Eût pu terminer sa carrière.

A l'abri des tourments et des soucis que cause la richesse.

Pour un peu d'or | vendit sa liberté,

(Dites d'un ton d'amère déception.)

Et regretta toute sa vie —
Les biens | que lui coûta cette insigne folie.

L'anecdote suivante le prouve bien :

Le cheval et le cerf, | jadis de bon accord,
Vivaient au même pâturage ;

Tout se passait bien entre eux d'abord, mais

Bientôt ennuyé du partage,

Voulant se débarrasser d'un voisin qui mangeait une portion de son herbe.

Et n'écoutant que la loi du plus fort,

(D'un ton ferme et vif.)

Le cerf | chassa son camarade,
Qui d'abord dans un pré voisin

Supportant avec résignation le malheur qui lui arrivait.

Courut se consoler de sa brusque incartade ;

Il aurait bien fait d'agir toujours de même,

Mais bien qu'il suffit à sa faim,

On ne sait pourquoi,

Le régal lui semblait moins exquis et moins fin.

Gardant rancune au cerf de l'avoir chassé du pré,

A l'homme il fut conter sa chance,
Et le pria de servir sa vengeance.

L'autre y consentit volontiers, mais

Qu'arriva-t-il ?

(D'un ton de dépit.

Au frein il fallut se plier.

L'homme le vengea de son ennemi, et

Le sang de son rival | expia son offense ;

Cela lui plut d'abord,

(Avec un ton de vif regret.)

Mais rien ne put délivrer le coursier
Ni du frein, ni du cavalier.

BOISARD.

La morale de cet apologue se trouve dans ces vers de LaFontaine :

Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

L. RICQUIER.

HISTOIRE NATURELLE

LES OISEAUX

I. LES RAPACES

De tous les animaux, ceux qui vous plaisent le plus, mes enfants, ce sont sans doute les *oiseaux*. C'est si joli d'avoir des ailes, et de voler bien haut, bien haut par

dessus les arbres et les maisons ! de traverser les champs sans suivre les chemins, et de passer les fleuves sans bateau ! Eh bien, croiriez-vous que, parmi les oiseaux, il y en a de *féroces*, des *mangeurs de chair*, aussi bien que les bêtes des forêts ?



L'aigle

Vous avez entendu parler de l'*aigle* ; vous n'en avez jamais vu, car il n'y en a pas beaucoup dans notre pays ; mais nous allons vous le dépeindre. L'aigle est un grand oiseau extrêmement fort et vorace. Ses plumes sont brun-foncé ; il a de grandes ailes, et vole si haut qu'il s'élève jusque dans les nuages. Il fait son nid dans les montagnes, aux endroits les plus sauvages ; on appelle le nid de l'aigle une *aire*. Ses pattes ont quatre doigts armés d'ongles durs et crochus, on les nomme des *serres*. Son gros bec est recourbé et tranchant. Il emporte, pour les manger, toute sorte de petits animaux sans défense : des poulets, des lapins, des pigeons, des agneaux. L'aigle est un oiseau de proie.—(A suivre.)

La composition au brevet de capacité

I

Style épistolaire

Lettre d'une institutrice à l'une de ses élèves qui va passer son examen. Elle lui donne quelques conseils sur sa tenue et sur la manière dont elle doit répondre aux examinateurs.

Ma chère Louise,

C'est donc demain le grand jour, le jour de l'épreuve publique. J'espère y assister, et je compte que vous en sortirez avec honneur ; mais puisque je ne vous verrai qu'après la lutte terminée, mon amitié veut que je vous rappelle en peu de mots les conseils que je vous ai déjà donnés de vive voix pour ce moment qui va décider de votre avenir. Vous avez parue en comprendre toute l'utilité, méditez-les encore une fois.

D'abord, ma chère Louise, pénétrez-vous de cette vérité, qu'il ne suffit pas de savoir, mais qu'il faut encore faire valoir ce qu'on sait, tantôt par l'autorité de la parole, qui est une grande qualité chez un maître, tantôt par la forme modeste des réponses,

qui n'est pas une qualité moindre chez un candidat, car elle lui concilie la bienveillance de ses juges. Mais, tout en répondant avec déférence et modestie, ne craignez pas la discussion ; sur certaines parties du programme les examinateurs eux-mêmes pourront la provoquer, afin de mieux s'assurer de votre savoir et de votre intelligence. Montrez-vous alors aussi ferme dans vos opinions que respectueuse dans la forme sous laquelle vous les représenterez. Ne cédez pas sans défense, lorsque vous sentez que vous êtes dans le vrai ; mais gardez-vous aussi d'un entêtement déplacé vis-à-vis d'hommes qui ont sur vous la supériorité des lumières et de l'expérience.

Il faut éviter de faire montre de votre savoir, surtout en prévenant les questions de vos examinateurs ou en développant outre mesure vos réponses ; et cependant il faut laisser deviner que vous n'avez pas dit votre dernier mot. Ne vous hâtez pas trop de parler, et pénétrez-vous bien du sens de la demande avant d'y répondre, mais ne vous laissez pas en quelque sorte arracher les paroles, cette lenteur accuse ou de l'incapacité ou une timidité tout à fait incompatibles avec les fonctions de l'enseignement. Soyez simple dans votre langage, et fuyez avec autant de soin l'affectation et la boursoufflure que la trivialité. Que tout dans votre extérieur, dans vos gestes, dans votre toilette même, atteste ce respect des convenances qui doit distinguer partout l'institutrice. En un mot, que vos juges puissent au premier coup d'œil se former de vous l'idée que vous ferez un jour une bonne institutrice, digne à tous les égards de la mission que vous vous préparez à remplir.

Pour l'examen écrit, le plus important vous le savez, relisez une et deux fois les sujets de composition et les problèmes qui vous seront donnés. Tachez de bien les saisir. Eloignez toute préoccupation, toute crainte surtout de ne pas réussir et mettez-vous à l'œuvre activement sans doute, mais sans empressement. Ne craignez pas non plus de n'avoir pas le temps, cette pensée vous troublerait.

Ne veuillez pas, par un amour propre ou ridicule, avoir fini la première. — Ne regardez pas trop vos compagnes, occupez-vous de vous toute seule.

Votre devoir fini, relisez-le lentement et ne le donnez que lorsque vous croirez avoir fait tout ce que vous pouviez faire. La dictée d'orthographe a surtout besoin d'être relue.

Telles sont, ma chère Louise, mes dernières instructions ; je vous les donne avec autant de plaisir que de confiance, persuadée qu'elles vous seront utiles et que vous sortirez victorieuse de toutes les épreuves.

En attendant que j'aie le bonheur de vous offrir les félicitations que vous ne pouvez manquer de mériter, je vous offre mes vœux bien sincères et la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement.

II

COMPOSITION FRANÇAISE

L'un de vos amis, âgé de dix-sept ans et déjà pourvu d'un assez bon emploi, a quitté sa famille qui est pauvre, et il néglige de lui venir en aide. Vous lui écrivez pour le rappeler au sentiment de ses devoirs.

PLAN. — Rappelle-toi la situation pénible de tes parents. — Tu dois leur venir en aide ; tu leur es redevable de tant de bienfaits. — Efforce-toi de te mieux conduire envers ta famille et de la secourir dans le plus bref délai.

Développement. — Je veux, mon cher Paul, te faire connaître la situation pénible où se trouvent tes parents ; peut-être t'ont-ils caché toute l'étendue de leur misère ? Ton père, par son rabot, et ta mère, par son aiguille, avaient jusqu'ici pu suffire à leurs dépenses ; mais ton père a été malade ; pendant plus de trois mois, il n'a pu travailler, et ta mère, occupée à le soigner, a dû refuser bien de l'ouvrage. La rigueur de la saison a accru leurs souffrances. Tes pauvres parents se tourmentent beaucoup ; ils ne savent comment subvenir aux frais indispensables, achat de vêtements pour tes frères et sœurs, nourriture pour tous, etc. Ils se demandent comment ils feront pour payer le terme prochain.

Je sais bien qu'ils trouveront dans le village des gens bons et obligeants qui les aideront ; on connaît depuis trop longtemps ta famille ; on n'ignore pas que c'est la maladie et non la paresse qui les a mis dans cette situation si pénible. Mais il me semble, mon cher Paul, que tu devrais le premier secourir tes parents.

Tu as maintenant un assez bon emploi ; il serait juste que tu les aides le plus possible. Je dirais même que tu devrais te priver pour eux. Ce serait une sorte de dette que tu acquitterais.

Tu leur dois tant à tes excellents parents ! Te souviens-tu encore de cette vie si douce auprès de ta mère ? Te rappelles-tu comme elle gardait pour elle tout ce qui était désagréable et comme elle s'efforçait de te préserver des chagrins ? Et ton père, comme il revenait le soir fatigué au logis ! Il a souvent travaillé au-delà de ses forces afin d'apporter chez lui plus d'argent. Ton emploi, enfin, l'aurais-tu sans eux ? Te souviens-tu des mois d'apprentissage qu'ils payaient afin de t'assurer un avenir meilleur que le leur ?

Je t'en conjure, mon cher Paul, ne néglige plus tes parents. Envoie-leur tout ce que tu pourras. Prends les soucis comme ils l'ont fait pour toi enfant. Quelle joie tu éprouveras en soulageant ceux qui se sont montrés si bons pour toi.

Il me semble que lorsqu'on gagne, la plus grande jouissance est de secourir ceux qu'on aime. Conduis-toi mieux à l'avenir. N'oublie pas la maison paternelle, ta mère si laborieuse et si douce, ton père infatigable et tes frères et sœurs plus jeunes que toi. Rappelle-toi ce que l'instituteur t'a dit sur les devoirs envers la famille ; souviens-toi qu' "une mère est trop forte créancière pour que ses enfants la paient jamais ici-bas".

Ton ami dévoué,
FÉLIX.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE SEPTIÈME

De l'Incarnation et de la Rédemption

70. Q. Dieu abandonna-t-il l'homme après sa chute dans le péché ?

R. Non, Dieu n'abandonna pas l'homme après sa *chute dans le péché*, mais il lui promit un *rédempteur* qui devait *satisfaire* pour son péché et lui ouvrir les portes du ciel.

— Il s'agit ici du péché d'Adam. Par ce péché, Adam et tous les hommes avaient mérité l'enfer. Dieu en chassant Adam du Paradis terrestre lui promit de lui envoyer quelqu'un qui lui ferait obtenir son pardon.

Un rédempteur est celui qui rachète. Après son péché, Adam et tous les hommes appartenaient au démon pour toute l'éternité, le rédempteur devait les reprendre au démon pour en faire de nouveau des enfants de Dieu.

Satisfaire pour le péché d'Adam veut dire expier ce péché et en obtenir le pardon, c'est ce que devait faire le rédempteur à la place d'Adam lui-même et des hommes qui en étaient incapables.

71. Q. Quel est ce Rédempteur promis par Dieu au genre humain ?

R. Le Rédempteur promis par Dieu au *genre humain* c'est Notre Seigneur Jésus-Christ.

— Le genre humain signifie tous les hommes.

72. Q. Qu'est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ.

R. Notre-Seigneur *Jésus-Christ* est le fils de Dieu, la seconde personne de la Sainte-Trinité, et en même temps vrai Dieu et vrai homme.

— Jésus-Christ est le nom donné au fils de Dieu fait homme.

Jésus veut dire Sauveur, ce nom convient bien au fils de Dieu fait homme, puisqu'il n'est venu sur la terre que pour nous sauver, c'est-à-dire nous empêcher d'aller en enfer.

Ce nom a été apporté sur la terre par l'Ange Gabriel lorsqu'il a dit de la part de Dieu à la Sainte vierge " Vous l'appellerez du nom de Jésus."

Ce nom fut donné au fils de Dieu fait homme huit jours après sa naissance, dans la cérémonie de la Circoncision par laquelle, chez les Juifs, les garçons nouveaux-nés devenaient enfants de Dieu, comme maintenant nous devenons enfants de Dieu par le baptême.

Christ veut dire consacré à Dieu. Les personnes que l'on consacre à Dieu sont les prêtres et les rois, or Jésus étant roi et prêtre a voulu s'appeler Christ, ou consacré.

Jésus est roi des âmes car puisqu'il est Dieu nous sommes tous ses sujets : toutes les âmes doivent lui être soumises.

Jésus est prêtre parce qu'il a offert pour nous sauver le sacrifice de son sang sur la croix et qu'il renouvelle encore tous les jours ce sacrifice dans la Sainte Messe.

Ce nom de Christ a été donné au Fils de Dieu fait homme par les prophètes bien longtemps avant sa naissance, on le lui donnait aussi souvent pendant qu'il était sur la terre.

ED. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRES

LEÇONS PRATIQUES DE GRAMMAIRE

VII. Dépendance de l'adjectif — Nous remarquons tout d'abord, mes enfants, les êtres et les choses ; et nous ne nous occupons de leurs qualités qu'ensuite.

Le mot principal, dans une phrase, est donc celui qui désigne la personne ou la chose, c'est-à-dire le nom ou le pronom. L'adjectif dépend du nom, puisque la qualité appartient à l'être ou à la chose désignée par le nom. Ainsi quand nous disons :

Une fleur gracieuse.

la qualité d'être gracieuse appartient à la fleur, l'adjectif *gracieux* dépend du nom *fleur*.

Pour rappeler cette dépendance nous dirons que l'adjectif est l'imitateur du nom : Il faut qu'il se règle sur son modèle, et qu'il s'accorde avec lui. Si le nom est masculin, l'adjectif doit être masculin ; si le nom est féminin, l'adjectif doit être aussi féminin ; si le nom est employé au singulier, l'adjectif doit être mis au singulier ; si le nom est au pluriel, l'adjectif doit aussi être mis au pluriel. C'est ce qu'on exprime en disant : l'adjectif doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom (ou les noms), auquel il se rapporte.

Puisque l'adjectif doit exprimer le masculin ou le féminin, le singulier ou le pluriel, suivant les noms auxquels il se rapporte, il faut modifier sa forme, de manière à exprimer la différence de genre et de nombre. Comme pour le nom, c'est dans la terminaison de l'adjectif que l'on fait changement.

Le genre et le nombre des adjectifs s'indiquent, dans l'analyse, par les mêmes signes que le genre et le nombre des noms :

Le ruisseau est limpide, ses rives sont verdoyantes.

m | s m | s f | p f | p

QUESTIONNAIRE

Avec quoi l'adjectif doit-il s'accorder ?

EXERCICE

Indiquer à quels noms se rapportent les adjectifs contenus dans les phrases de l'exercice précédent ; indiquer le genre et le nombre sous le nom et sous l'adjectif.

COURS MOYEN

Dictée agricole

LES CÉRÉALES

Les anciens Romains adoraient la terre nourricière personnifiée dans Cérès, la blanche déesse des moissons.

C'est de son nom qu'est venu celui de céréales appliqué aux plantes dont les grains farineux forment la base de l'alimentation de l'homme.

Partout où la terre est cultivée, partout où passe la charrue, se déroulent des champs de céréales : c'est le blé (1), orgueil et richesse de nos belles plaines des bords du Saint-Laurent ; c'est le seigle (2), ressource des sols maigres et arides des pays montagneux et froids ; c'est l'orge (3) robuste qui sert à la fabrication de la bière, et remplace assez souvent l'avoine ; c'est le maïs (4), avide de soleil ; c'est l'avoine (5), peu exigeante, qui ne redoute guère que la sécheresse ; c'est enfin le sarrasin (6), auquel il faut un climat humide et doux.

Toutes ces plantes, sauf le sarrasin, appartiennent à la famille des graminées.

Leurs grains sont entourés d'une enveloppe dure qui fournit le son. Ils contiennent une substance plus ou moins blanche qui est la farine (7), avec laquelle on fait du pain, des galettes ou des bouillies.

EXPLICATIONS DES MOTS.—1 Le *blé* est la céréale la plus précieuse ; avec sa farine on fait un beau pain blanc et des pâtes alimentaires.—2 Le *seigle*, aux épis allongés et barbus, donne un pain noirâtre, savoureux et rafraîchissant. Mélangé avec le blé, il forme du méteil. Il sert à fabriquer le pain d'épice.—3 On emploie aussi l'*orge* pour nourrir les volailles. Le pain d'orge est très grossier.—4 Le *maïs* ou blé de Turquie fournit une farine jaune que l'on mange en bouillie ou en gâteaux et avec laquelle on engraisse la volaille.—5 L'*avoine* sert surtout à la nourriture des chevaux. Elle fournit aussi un pain grossier.—6 Le *sarrasin*, ou *blé noir*, appartient à la famille des *polygonées*, qui comprend encore l'oseille et la rhubarbe. On fait, avec la farine de sarrasin, des galettes très nutritives. Le grain est aussi consommé par les volailles.—7 La farine contient de l'amidon et du gluten.

ORTHOGRAPHE, IDEES ET GRAMMAIRE

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

LES BALEINIERS À GASPÉ

Nous avons témoigné le désir de visiter l'établissement où les trois *baleiniers* de Gaspé déposent leurs prises. Plusieurs embarcations ont été préparées pour nous y conduire, et nous profitons d'un vent léger *qui nous y pousse* en peu de temps. Après avoir passé le *banc* extérieur, nous nous *dirigeons* vers une autre pointe sablonneuse, qui s'avance dans le port et sur laquelle s'élèvent *quelques chétives baraques* ; là sont amoncelées des masses de lard de *baleine*, que l'on fait fondre dans d'immenses chaudières, afin d'en *extraire* les matières grasses et huileuses. Le *résidu* est employé comme *combustible* pour alimenter les feux.

Le *dépècement* se fait au large, ou dans un des hâvres voisins du lieu où la baleine a été tuée. Après l'avoir solidement *amarrée* sur un des flancs du bâtiment, les matelots ayant des crampons fixés sous la semelle de leurs lourdes bottes, descendent sur la masse *inerte* et glissante. Munis de tranches, de couteaux et de *crocs*, ils découpent la viande par longues bandes, qui sont enlevées au moyen d'un *cabestan* et déposées dans la cale. Les *barbes* de la baleine sont arrachées soigneusement ; et lorsqu'on s'est assuré de toutes les dépouilles, à un signal donné, les travailleurs remontent sur le bâtiment, les amarres qui retenaient la carcasse sont *larguées*, et elle descend lentement dans les profondeurs de la mer.

L'ABBÉ FERLAND.
(La Gaspésie.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES : — *baleiniers* : navires équipés pour la pêche à la baleine, — *qui nous y pousse* : indiquez l'ordre logique ? *qui pousse nous là*. — *banc* : amas de sable formant un écueil dans la mer. — *dirigeons* : faites rappeler la remarque sur les verbes en *cer* et en *ger* au sujet de la *cédille* ou de l'*e*. — *quelques chétives baraqués* : justifiez le pluriel de *quelques* ? Bien qu'il soit placé devant un adjectif, il est ici *adjectif indéfini* et signifie *plusieurs* ; le mot *chétives* peut être ôté ou mis après le nom sans nuire au sens. — *baleine* : La baleine n'est pas un *poisson*, mais un mammifère du genre des *cétacés*, aussi bien que le *dauphin*, le *marouin* et le *narval*. Ces animaux ont des poumons et sont obligés de venir respirer à la surface de l'eau ; ils ont le *sang* chaud. Les baleines ont jusqu'à 80 à 90 pieds de long. Une baleine peut donner jusqu'à 50,000 livres d'huile. — *extraire* : (tirer au dehors, tirer de) Verbe défectif, les formes usitées sont ; *extrayant*, *extrait*, *j'extrais*, nous *extrayons* ; *j'extrayais* ; *j'extraurai* ; *extrais* ; que *j'extraie*, et les *temps composés*. Mots de la même famille : *extraction*, *extracteur*, *traire*, *soustraire*, *abstrait*, *abstraction*, etc. — *résidu* ; ce qui reste après l'opération. — *combustible* : matière qui peut être brûlée. — *dépècement* : action de mettre en pièces, en morceaux. — *amarrée* : auxiliaire *avoir*, compl. dir. l' (la baleine) précède. — *inerte* : sans puissance de se mouvoir. — *crocs* : au singulier *croc* (crô) ; donnez un diminutif ? *crochet*. — *cabestan* : machine autour de laquelle s'enroule un câble pour tirer les fardeaux. — *barbes* : grandes lames étroites de matière cornée avec lesquelles on fait des branches de parapluie, des *baleines* de corset, etc. — *larguées* : lâchées ; c'est un terme de marine dont le contraire est *carguées*, tirées. *Larguer* une voile c'est la déployer ; *carguer* c'est replier.

II

IMPRESSIONS D'UN VOYAGEUR SUR LE SAGUENAY

Il n'est pas de voyageur qui ne se *sente* pris d'une sorte de frémissement, d'épouvante mystérieuse, en présence de ce sombre fleuve et de ses formidables rives, à l'heure où le *crépuscule* grandissant s'ébauche sur *elles* et où le bateau à vapeur, chargé de touristes émerveillés, *rendus* subitement silencieux, *charmés* et *dominés* à la fois, *s'avance* lentement vers son embouchure, que *semblent* garder avec un front menaçant, de lourdes falaises sur lesquelles viennent se briser et se perdre les dernières lueurs du jour. Chaque branche *frissonnant* alors dans le vent du soir devient un *sourcil* qui se *fronce*, et dont l'ombre se projette au loin sur les flots du Saint-Laurent lui-même. Ce large manteau noir, qui descend des sommets *hérissés*, encore *tout pleins des longs roulements du tonnerre*, remplit l'âme d'une terreur que l'imagination grossit d'un cortège de *visions effrayables*. A la vue de cette rivière presque insondable, enserrée, étreinte entre deux *torses* de montagnes qui ont l'air de se défier d'un bord à l'autre d'un infranchissable abîme, on se croit en face d'une dernière empreinte du *chaos*, d'un dernier essai, ébauche violente d'une formation arrêtée dans son cours, et qui gronde, et qui s'irrite de ne pouvoir jamais se *compléter*, d'attendre en vain l'œuvre patiente, mais sûre, du temps qui accorde son heure à tout ce qui existe.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Sente* : quel mode ? subjonctif exigé par l'impersonnel négatif : *il n'est pas*. — *crépuscule* : lueur qui reste quelque temps après le coucher du soleil, — *elles* : qui remplace ce pronom ? les *rives*. — *rendus*, *charmés*, *dominés* : à quoi se rapportent ces mots ? à *touristes* et non à *bateau*. — *s'avance* : le sujet ? *bateau à vapeur*. — *semblant* : le sujet ? *falaises* qui vient plus loin. — *frissonnant* : partic. présent invariable ; le mot *alors* indique une action passagère. — *sourcil* : prononcez *sourci*. Donnez des mots dans lesquels l finale ne se prononce pas : *fusil*, *outil*, *grésil*, *baril*, etc. — *fronce* : *froncer* signifie *ridier*, *plisser*. — *hérissés* : couverts de pointes, comme les piquants d'un *hérisson*. — *tout pleins des longs roulements du tonnerre* : à quoi se rapporte ce complément ? à *sommets*. Pourquoi *tout* invariable ? c'est ici un *adverbe* qui modifie *pleins*. — *visions effrayables* : justifiez le pluriel ? Il y en a un *cortège*. — *torses* : *torse* vient de l'italien *torso* (trognon) il signifie un corps sans tête, ni bras, ni jambes. — *chaos* : amas confus ; état de la création avant que Dieu en eut rendu distinctes toutes les parties. Le synonyme *cahot* signifie secousse. — *compléter* : change l'accent *aigu* en accent *grave* devant une syllabe muette : je *complète*, je *complèterai*, que je *complète*.

III

LE MONT SAINT-HILAIRE (Rouville)

Le mont Saint-Hilaire s'élève à *onze cents* pieds au-dessus du niveau du fleuve. L'endroit est un des plus *charmant* que l'on puisse voir. *Que l'on se figure* tout d'abord une montagne gracieusement assise au milieu d'une contrée riante et fertile. *Au pied* et à perte de vue, la rivière Richelieu se déroule comme un immense ruban argenté, formant tantôt des bassins à la surface tranquille, des rapides *murmurant* dans les prairies ombreuses. Epars, de coquets villages avec *leurs clochers de fer-blanc* et leurs *maisonnettes* élégantes. Vers le *nord-ouest*, l'on devine *plutôt qu'on aperçoit* le fleuve Saint-Laurent, et au-delà apparaissent des montagnes groupées en *amphithéâtre*, qui ferment l'horizon. Si vous *gravitez* jusqu'à la cime du mont par le sentier *sinueux* qui y conduit, vous serez agréablement surpris d'y *apercevoir*, encaissé dans sa margelle granitique,

un petit lac, dont les eaux tranquilles semblent comme un miroir placé au fond d'une coupe de verdure. On dirait que la nature a voulu utiliser un vieux *cratère* éteint pour servir de réservoir aux eaux du ciel. Du haut de ce *belvédère* naturel, le regard de l'observateur se repose avec plaisir sur des campagnes florissantes, dont le cercle immense forme un tapis velouté de gazon qui rend plus agréable l'accès de cette citadelle *gigantesque*.

N. E. DIONNE.

(Mgr Forbin-Janson).

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Onze cents* : exprimez autrement ? mille cent (moins bien). *Onze cents* signifie *onze fois cent*, et *mille cent* signifie *mille plus cent*. — *charmants* : à quoi se rapporte cet adjectif ? à *endroits* sous-entendu. — *Que l'on se figure* : exprimez autrement ? *Figurez-vous*. *Au pied* : singulier, il s'agit d'un *mont* ; cela veut dire *en bas*. — *murmurant* : montrez que ce mot est participe présent ? on indique le lieu où il murmure ; on pourrait mettre *qui murmurent* ; il s'agit donc d'une *action* et non d'une *qualité*. — *leurs clochers* : pluriel parce qu'on a l'intention de dire que l'on voit *tous les clochers à la fois*. — *fer-blanc* : tôle étamée, c'est-à-dire recouverte d'une couche d'étain. — *nord-ouest* : pourquoi pas de majuscules ? Il s'agit d'une *direction* et non pas d'une *contrée*. — *plutôt* : en un mot marque la *préférence*. — *qu'on n'aperçoit, que nous n'apercevons*. — *amphithéâtre* : en gradins superposés qui s'élèvent en s'éloignant du centre. — *qui ferment* : l'antécédent de *qui* ? *montagnes*. — *gravitez* ; *graviter* signifie tendre vers un point. Ne pas confondre avec *gravir* qui signifie monter péniblement. — *sinueux* : qui fait des détours. — *apercevoir* : donnez quelques verbes commençant par *ap* et ne prenant qu'un seul *p* ? *apaiser, apaiser, apitoyer, aplanir, apostasier, apostier, apostiller*, sont à peu près les seuls. — *cratère* : ouverture par où un volcan verse la lave embrasée. — *belvédère* : endroit élevé d'où l'on a une *belle vue*. — *gigantesque* : de proportions énormes, comme construite par des *géants*.

IV

LES CANOTS D'ÉCORCE

Ce n'est pas sans une *certaine émotion* qu'on met pour la première fois le pied dans ces *fragiles embarcations*, pour s'aventurer sur les grandes eaux des fleuves rapides et des lacs immenses du Canada. Leur petite charpente est formée de lattes très minces *assujetties* à leurs extrémités dans deux lisses un peu plus forte, qui *servent* de bordage. On les recouvre d'*écorce* de bouleau d'une ligne d'épaisseur environ. Des filaments tirés de la racine du cèdre, bois incorruptible, *lient* ensemble les morceaux d'écorce. Les coutures et tous les trous qui se forment sont enduits de *résine*. Ces *canots* sont de diverses dimensions. Les petits ne portent que trois hommes ; les plus grands peuvent en recevoir vingt-quatre avec *trois mille cinq cents* livres de marchandises. Ils sont mis en mouvement avec des *pagaies*, et, à cause de leur légèreté, on peut leur *imprimer* une marche très rapide. Une fois *installés*, les voyageurs ne sont plus maîtres de changer de position sans *compromettre* l'équilibre du petit navire.

R.-P. MARTIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Certaine émotion* : quel changement en mettant *certaine* après ? Ce mot deviendrait *adj. qualificatif*. Placé *avant* il signifie *quelconque* ; placé *après* il signifie *sûre assurée*. — *fragiles* : différence entre *fragile* et *casuel* ? *fragile* signifie *faible, facile à briser* ; *casuel* signifie *qui dépend des cas*. (Ceux qui emploient *casuel* pour *fragile* ont l'idée fausse que *casuel* est de la même famille que *casser*). — *embarcations* : mots de la même famille ? *barque, barcarolle, embarquer, embarquement, embarcadère, débarquer, débarquement, débarcadère*, etc. — *assujetties* : rendues *sujettes, soumises* ; il signifie ici *fixées*. — *écorce* : la fautive écorse est très fréquente chez les élèves ; s'ils se rappellent que *écorcher* veut dire *enlever l'écorce*, ils mettront le *c*. — *lient* : faites conjuguer le futur simple : je *lierais*. Comparez quelques temps de *lier* avec les mêmes temps de *lire* : je *lie*, je *lis* ; je *liais*, je *lisais* ; nous *liions*, nous *lisions*, je *liai*, je *lus* ; que je *lie*, que je *lise* ; etc. — *résine* : gomme de certains arbres tels que le pin, le sapin, l'épinette, etc. — *canots* : donnez un synonyme ? *canaux* pluriel de *canal*. — *trois mille cinq cents* : rappelez les remarques sur *cent* et sur *mille*. — *pagaies* : avirons ; la pagaie est quelquefois double, on la tient alors par le milieu et l'on donne alternativement un coup à droite et un coup à gauche. Comment fait le *verbe* de ce nom ? *pagayer*. — *imprimer* : signifie ici *donner, communiquer*. — *installés* : se rapporte à *... voyageurs*. — *compromettre* : mettre en danger. Donnez des mots de la même famille ? *compromis, compromission, promesse, promissioire*, etc.

ANALYSE

I

ANALYSE GRAMMATICALE

Quelque utile que soit la science, la vertu vaut infiniment mieux.

Quelque	adv., mod. utile.
utile	adj. qual., f. s., qual. science.
que	conj., unit " la science soit quelque utile " et ce qui suit.
soit	v. subs., (être) 4e conj., mode subj., au prés., 3e p. s. ; <i>être, étant, été, je suis, je fus, (irrég.)</i>
la	art. simp., f. s., dét. science.
science	n. comm., f. s., suj. de soit.
la	art. simp., f. s., dét. vertu.
vertu	n. comm., f. s., suj. de vaut.
vaut	v. n., valoir, 3e conj., mode ind. au présent, 3e p. s., <i>valoir, valant, valu, je vauz, je valus, (irrég.)</i>
infiniment	adv., mod. mieux.
mieux	adv., mod. vaut.

II

ANALYSE LOGIQUE

La terre semble mesurer ses bienfaits à nos soins ; elle ne produit que sous la main qui la féconde.

Il y a trois propositions dans cette phrase.

1ère PROPOSITION :	La terre semble mesurer ses bienfaits à nos soins. — <i>Prop. princ.</i>
La terre	Suj. simpl. et incomp.
Est	Verbe
Semblant	Att. simpl. et comp : son complément : mesurer ses bienfaits à nos soins.
2me PROPOSITION :	Elle ne produit que sous la main. — <i>Prop. princ.</i>
Elle	Suj. simpl et incomp.
Est	Verbe
Produisant	Att. simpl. et comp. : son compl. : ne que sous la main.
3me PROPOSITION.	Qui la féconde. — <i>Prop. compl. dét. de main.</i>
Qui	Suj. simpl. et incomp.
Est	Verbe.
Fécondant	Att. simple et comp : son compl. la.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Dites : 5 et 15 ? 15 et 15 ? 5 et 25 ? 15 et 25 ? 5 et 35 ? 15 et 35 ? etc
— 5 et 16 ? 15 et 16 ? 5 et 26 ? 15 et 26 ? 5 et 36 ? 15 et 36. — 5 et 17 ? 15
et 17 ? 5 et 27 ? 15 et 27 ? 5 et 37 ? 15 et 37 ? etc. — 5 et 18 ? 15 et 18 ? 5
et 28 ? 15 et 28 ? 5 et 38 ? 15 et 38 ? etc. — 5 et 19 ? 15 et 19 ? 5 et 29 ? 15
et 29 ? 5 et 39 ? 15 et 39 ? etc. — 5 et 20 ? 15 et 20 ? 5 et 30 ? 15 et 30 ? 5
et 40 ? 15 et 40 ? etc. — 5 et 21 ? 15 et 21 ? 5 et 31 ? 15 et 31 ? 5 et 41 ? 15
et 41 ? etc. — 5 et 22 ? 15 et 22 ? 5 et 32 ? 15 et 32 ? 5 et 42 ? 15 et 42 ? etc.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION

23. Un ouvrier qui gagne 25 cts à l'heure, a reçu à la fin de deux semaines, la somme de \$23 ; pendant combien d'heures a-t-il travaillé ; pendant combien de jours de 8 heures a-t-il travaillé ? Rép. 92 heures ; 11 jours 4 heures.

24. Un cultivateur a un troupeau de 124 moutons, qui lui ont donné en moyenne chacun 7 livres de laine qu'il a vendu 45 cts la livre. Quelle somme a-t-il reçue ? Rép. \$390.60.

25. Un marchand achète 125 verges de drap à \$5 ; 254 verges de toile à 65 cts et il lui reste \$11.85. Quelle somme avait-il avant le paiement ? Rép. \$801.95.

26. Un cultivateur a 26 vaches et 87 moutons, le tout valant \$1016 ; si chaque mouton vaut \$6, combien vaut chaque vache ? Rép. \$19.

27. Un homme dépense \$14 par semaine, et en gagne \$29 ; en combien de semaines de travail peut-il économiser \$795. Rép. 53 semaines.

NOMBRES PREMIERS.—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abréger les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

A quelle classe de nombres appartient 49 ? A la classe des nombres divisibles ; facteurs premiers 7, 7.—50 ? Nombre divisible, facteurs premiers 2, 5, 5 ; autres facteurs : 10, 25.—51 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 3, 17.—52 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 13 ; autres facteurs : 4, 26.—53 ? Nombre premier.—54 ? Nombre divisible, facteurs premiers : 2, 3, 3, 3 ; autres facteurs 6, 9, 18, 27.—55 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 5, 11.—56 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 2, 7 ; autres facteurs : 4, 8, 14, 28.—57 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 3, 19.—58 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 29.—59 ? Nombre premier.—60 ? Nombre divisible ; facteurs premiers ; 2, 2, 3, 5 ; autres facteurs : 4, 6, 10, 12, 15, 20, 30.—

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS ORDINAIRES

14. B entreprend de faire un ouvrage en 18 jours pour \$27 ; ayant mis $13\frac{4}{5}$ jours à faire les $\frac{2}{3}$ de l'ouvrage il s'aperçoit qu'il ne pourra pas finir l'ouvrage dans le temps voulu ; alors il engage un assistant, C, et avec son concours l'ouvrage est terminé au bout de 18 jours ; combien de jours B aurait-il mis seul ? combien de jours C aurait-il mis à faire tout l'ouvrage ? quelle partie de l'ouvrage B a-t-il faite ? quelle partie C ? combien d'argent chacun des travailleurs devra-t-il recevoir ?

15. Un marchand vendit 20 barils de farine pour \$127 $\frac{1}{2}$ ce qui était $\frac{17}{20}$ de ce qu'il reçut pour ce qui lui restait et qu'il vendit à raison de \$6 $\frac{1}{4}$ le baril ; combien de barils de farine a-t-il vendu en tout ?

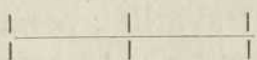
16. Après avoir dépensé \$10 de moins que les $\frac{3}{5}$ de mon argent, il me resta \$15 de plus que les $\frac{3}{10}$ de mon argent ; combien avais-je tout d'abord ?

Solutions :

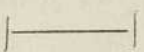
14.



Cette ligne divisée en 3 parties égales représente tout l'ouvrage.



Cette ligne qui équivaut au $\frac{2}{3}$ de la 1^{re}, représente l'ouvrage fait par B en $13\frac{4}{5}$ jours.



Cette ligne qui équivaut au $\frac{1}{3}$ de la 1^{re} représente l'ouvrage fait par B dans la $\frac{1}{2}$ de $13\frac{4}{5}$ jours = $6\frac{9}{10}$.

$\frac{1}{3}$ de l'ouvrage = $6\frac{9}{10}$ jours

$\frac{2}{3}$ de " = $6\frac{9}{10} \times 3 = 20\frac{7}{10}$ jours. Temps que B seul aurait mis à faire l'ouvrage. Rép.

Dans 1 jour, B aurait fait $\frac{1}{20\frac{7}{10}} = \frac{10}{207}$ de l'ouvrage.

Mais B a travaillé pendant 18 jours ; donc il a fait $\frac{10 \times 18}{207} = \frac{180}{207} = \frac{20}{23}$ de l'ouvrage. Rép.

B ayant fait $\frac{20}{23}$ de l'ouvrage a droit aux $\frac{20}{23}$ de \$27 c'est-à-dire $\$27 \times \frac{20}{23} = \$23\frac{11}{23}$. Rép.

Dans tout l'ouvrage il y a $\frac{23}{23}$; B a fait $\frac{20}{23}$; donc C a fait $\frac{23}{23} - \frac{20}{23} = \frac{3}{23}$. C n'a pas travaillé 18 jours mais $18 - 13\frac{4}{5} = 4\frac{1}{5}$ jours.

C ayant fait $\frac{3}{23}$ de l'ouvrage en $4\frac{1}{5}$ jours

C aurait " $\frac{1}{23}$ " " " $4\frac{1}{5}$

C " " $\frac{23}{23}$ " " " $4\frac{1}{5} \times 23 = 32\frac{1}{5}$ jours Rép.

C ayant fait $\frac{3}{23}$ de l'ouvrage a droit aux $\frac{3}{23}$ de \$27 = $\$3\frac{12}{23}$ Rép.

15. $\frac{17}{20} = 127\frac{1}{2}$

$$\frac{1}{20} = \frac{127\frac{1}{2}}{17}$$

$$\frac{20}{20} = \frac{127\frac{1}{2} \times 20}{17} = \$150$$

$150 \div 6\frac{1}{4} = 24$ barils ; ce qui restait $20 + 24 = 44$ barils. Rép.

16. Il est évident que ce que j'ai dépensé + ce qui me reste = ce que j'avais tout d'abord, c'est-à-dire ($\frac{3}{5}$ de mon argent — \$10) + (\$15 + $\frac{3}{10}$ de mon argent) = $\frac{3}{5}$ de mon argent + $\frac{3}{10}$ de mon argent — \$10 + \$15 = ce que j'avais

$$\frac{6}{10} \text{ " " } + \frac{3}{10} \text{ " " } - \$10 + \$15 = \text{ " " }$$

$$\frac{9}{10} \text{ " " } - \$10 + \$15 = \text{ ce que j'avais }$$

$$\frac{9}{10} \text{ " " } + \$5 = \text{ " " }$$

$$\frac{9}{10} \text{ " " } + \$5 = \frac{10}{10} \text{ de mon argent }$$

$$\text{Donc } \$5 = \frac{1}{10} \text{ " " }$$

$$\$50 = \frac{10}{10} \text{ " " } \text{ Rép.}$$

PERCENTAGE

6.—Je vends deux maisons \$1800 chacune ; sur la première je gagne 25% et sur la 2^e je perds 25%. En somme ai-je gagné ou perdu et combien dans l'un ou dans l'autre cas ?

Raisonnement.—Ce problème est double. Il comprend les deux problèmes précédents.

$$1800 - (1800 \times 0.25) = 1350$$

$$1800 + (1800 \times 0.25) = 2250$$

$$\begin{aligned}
 \$1800 \div 1.25 &= \$1440. && \text{Le prix qu'a coûté la 1ère.} \\
 1800 - 1440 &= \$360. && \text{Le gain sur la 1ère.} \\
 1800 \div .75 &= \$2400. && \text{Le prix qu'a coûté la 2ème.} \\
 2400 - 1800 &= \$600. && \text{La perte sur la 2ème.} \\
 600 - 360 &= \$240. && \text{La perte nette.}
 \end{aligned}$$

SOLUTION AVEC FRACTIONS ORDINAIRES

(a) Un gain de 25% = un gain de $\frac{1}{4}$ du prix d'achat. La 1ère maison a été vendue pour le prix qu'elle avait coûté plus $\frac{1}{4}$ du prix qu'elle avait coûté, c'est-à-dire pour les $\frac{5}{4}$ du prix qu'elle avait coûté. Elle a été vendue pour \$1800.

$$\text{Donc } \frac{5}{4} \text{ du prix d'achat} = \$1800.$$

$$\frac{1}{4} \text{ " " " " } = \frac{1800}{5}$$

$$\frac{4}{4} \text{ " " " " } = \frac{1800}{5} \times 4 = 1440, \text{ le prix d'achat.}$$

$$1800 \text{ prix de vente} - 1440 \text{ prix d'achat} = \$360 \text{ gain.}$$

(b) Une perte de 25% = une perte de $\frac{1}{4}$ du prix d'achat. La 2ème maison a été vendue pour le prix qu'elle avait coûté, moins $\frac{1}{4}$ du prix qu'elle avait coûté, c'est-à-dire pour les $\frac{3}{4}$ du prix qu'elle avait coûté. Elle a été vendue pour \$1800.

$$\text{Donc } \frac{3}{4} \text{ du prix d'achat} = 1800$$

$$\text{" } \frac{1}{4} \text{ " " " " } = \frac{1800}{3}$$

$$\text{" } \frac{4}{4} \text{ " " " " } = \frac{1800}{3} \times 4 = 2400, \text{ prix d'achat.}$$

$$\$2400 \text{ prix d'achat} - \$1800 \text{ prix de vente} = \$600 \text{ perte.}$$

$$\$600 \text{ perte} - \$360 \text{ gain} = \$240 \text{ perte nette.}$$

7. En vendant une maison, je demande un certain prix. Après des pourparlers, je diminue de 20% le prix demandé et la vente s'effectue. La maison m'avait coûté \$2400 et mon gain sur la vente a été de 25%. Combien avais-je demandé tout d'abord et combien ai-je vendu la maison?

Raisonnement. Le gain a été de \$.25 pour chaque piastre que la maison m'avait coûté, c'est-à-dire \$.25 $\times$ 2400 = \$600, \$2400 + \$600 = \$3000 prix auquel j'ai vendu la maison. Mais \$3000 n'est pas le prix demandé. En termes plus simple \$1 demandée n'a rapporté que \$.80. Ainsi chaque \$.80 reçu représente une demande de \$1. Donc la demande sera égale à autant de piastres qu'il y a de \$.80 dans \$3000.

$$3000 \div .80 = \$3750. \text{ Rép.}$$

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

16. A travailla pendant 14 jours et B pendant 15 jours et ils reçurent en tout \$51; A reçut pour 6 jours de travail \$1 de plus que B ne reçut pour 4 jours. Combien ont-ils reçu chacun par jour.

17. Un monsieur qui rend visite à un ami se fait transporter en voiture à raison de 9 milles à l'heure et il revient à pied à raison de 3 milles à l'heure. S'il a été absent en tout 8 heures de chez lui à quelle distance de sa demeure se trouve la maison de son ami?

SOLUTIONS

16. Soit x le salaire journalier de A
et y " " " " B

$$(1) \quad 14x + 15y = \$51$$

$$(2) \quad 6x - 4y = 1$$

Multipliant (1) par 3 et (2) par 7 on a :

$$(3) \quad 42x + 45y = 153$$

$$(4) \quad 42x - 28y = 7$$

Retranchant (4) de (3) on a :

$$73y = 146$$

$$y = \frac{146}{73} = \$2 \quad \text{Rép.}$$

Substituant \$2 la valeur d'y à y dans (2) on a :

$$6x - \$8 = \$1$$

$$6x = 1 + 8 = \$9$$

$$x = \frac{9}{6} = \$1.50 \quad \text{Rép.}$$

17. Soit x la distance

Alors $\frac{x}{9}$ = le nombre d'heures pour y aller en voiture

et $\frac{x}{3}$ = le nombre d'heures pour revenir

$$\frac{x}{9} + \frac{x}{3} = 8$$

Multipliant par 9 on a : $x + 3x = 72$

$$4x = 72$$

$$x = 18 \quad \text{Rép.}$$

Solution par l'arithmétique

Dans 1 heure il se rendait à 9 milles

Il lui fallait trois pour revenir.

Ainsi il lui fallait 4 pour se rendre à 9 milles de distance et revenir.

$$4 \text{ heures} = 9 \text{ milles}$$

$$1 \text{ heure} = \frac{9}{4} \text{ "}$$

$$8 \text{ heures} = \frac{9 \times 8}{4} = 18 \text{ milles.} \quad \text{Rép.}$$

Premiers éléments de Géométrie pratique

DES TRIANGLES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau, ou faites-la faire par un élève.

38. La surface d'un triangle est de 108 pieds ; si la base est de 18 pieds, quelle est la hauteur ?

39. Combien de perches, verges et pieds, dans un terrain triangulaire dont la base a 124 pieds et la hauteur 98 ?

Solutions :

38. Un triangle quelconque est la moitié d'un parallélogramme ayant même base et même hauteur.

108 pieds, la surface du triangle donné est donc la moitié de la surface d'un parallélogramme ayant même base et même hauteur. Ainsi la surface de ce parallélogramme sera 2 fois 108 pieds = 216 pieds.

On a maintenant 216 la surface d'un parallélogramme et 18 pieds la base du même parallélogramme ; il s'agit d'en trouver la hauteur.

La surface d'un parallélogramme se trouve en multipliant sa base par sa hauteur ; il est évident que sa hauteur se trouvera en divisant sa surface par sa base.

$$216 \div 18 = 12 \text{ pieds.} \quad \text{Rép.}$$

$$39. \quad (124 \times 98) \div 2 = 6076 \text{ surface en pieds.}$$

$$6076 \div 9 = 675 \text{ verges } 1 \text{ pied.}$$

$$677 \div 30\frac{1}{4} = 22 \text{ perches, } 9 \text{ verges, } 4 \text{ pieds } 72 \text{ pouces, ce qui avec } 1 \text{ pied de reste après la division par } 9 \text{ nous donne}$$

$$22 \text{ perches, } 9 \text{ verges, } 5 \text{ pieds } 72 \text{ pouces.} \quad \text{Rép.}$$

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés.)

14^e SÉRIE D'OPÉRATIONS COMMERCIALES

Montréal, 2 février 18...— Nous continuons le commerce de (*nom de l'élève*) et Edouard Martin. (*voir 13^e série*). Actif: Mdises, 295 tonnes charbon à \$5.50, \$1622.50; 100 cordes érable, à \$3.25, \$325; 150 cordes mérisier à \$2.80, \$420, \$2367.50; — Effets à recevoir (*billets recevables*) \$575; — Argent, \$6472.50; — créances diverses: P. Richard, \$20; Art. Joseph \$120; N. Arthur, \$35. — Passif: P. Boomer \$60; R. Pruneau, \$25. (1). 5. Reçu paiement du billet de Jos. Thomas échu aujourd'hui, \$150. — 5. Reçu paiement du billet, daté du 22 janvier, de Th. Robert, \$300. — 5. Acheté de R. Edouard, contre notre billet, à 10 jours, 200 cordes d'érable à \$3, \$600. — 7. Reçu de P. Richard, à compte, \$12. — 8. Donné à P. Boomer, à compte, notre billet, à son ordre, à 10 jours, \$30. — 9. Donné à R. Pruneau, à compte, \$15. — 10. Vendu à P. Richard, 50 tonnes charbon, à \$5.75, \$287.50; reçu: argent \$87.50; son billet, à notre ordre, à 5 jours, \$150; balance à crédit. — 10. Reçu paiement du billet de N. Arthur, en date du 24 janvier, \$125. — 10. Ventes au comptant, \$187.50. — 10. Payé frais de transport, \$15; salaire du commis, \$5. — 12. Vendu à Art. Joseph, 100 tonnes charbon, à \$6, \$600; reçu: argent, \$300; son billet, à 5 jours, à notre ordre, \$200; balance à crédit. — 13. Ventes au comptant, \$833.75. — 14. Acheté de Geo. Fournier, contre notre billet, à 5 jours, 200 tonnes charbon, à \$5.60, \$1120. — 14. Ventes au comptant, \$875. — 15. Vendu à E. Morin, 100 tonnes charbon, à \$6, \$600; reçu en paiement notre billet du 5 courant, à l'ordre de R. Edouard, \$600. — 15. Ventes au comptant, \$435. — 16. Acheté de R. Paul, contre notre billet, à 5 jours, 200 cordes érable, à \$3, \$600. — 17. Vendu à N. Arthur, à crédit, 50 cordes érable, à \$3.80, \$190. — 17. Ventes au comptant, \$95. — 17. Payé frais de transport, \$12; salaire du commis, \$5. — 19. Reçu paiement du billet de P. Richard, en date du 10 courant, échu hier dimanche, mais payable aujourd'hui, \$150. — 19. Acheté de R. Pruneau, 200 tonnes charbon, à \$5.75, \$1150; donné: argent, \$700; notre billet, à son ordre, à 4 jours, \$300; balance à crédit. — 19. Ventes au comptant, \$600. — 20. Reçu paiement du billet de Art. Joseph, en date du 12 courant, échu aujourd'hui, \$200. — 20. Vendu à Geo. Morris, contre son billet à 10 jours à notre ordre, 75 cordes érable, à \$3.80, \$285. — 20. Ventes au comptant, \$118. — 21. Payé notre billet du 8 courant, échu aujourd'hui, à l'ordre de P. Boomer, \$30. — 21. Reçu de N. Arthur, à compte, \$100. — 21. Ventes au comptant, \$281.25. — 21. Reçu paiement du billet de P. Richard, en date du 29 janv., échu aujourd'hui, \$125. — 22. Acheté de P. Boomer à crédit, 200 cordes de mérisier, à \$2.80, \$560. — 22. Ventes au comptant, \$360. — 22. Payé notre billet du 14 courant, à l'ordre de Geo. Fournier, échu aujourd'hui, \$1120. — 23. Acheté de R. Pruneau, à crédit, 150 tonnes charbon, à \$5.60, \$840. — 24. Payé notre billet, du 16 courant, échu aujourd'hui, à l'ordre de R. Paul, \$600. — 24. Reçu de Art. Joseph, à compte, \$80. — 24. Donné à R. Boomer, à compte, \$300. — 24. Reçu de N. Arthur, à compte, \$50. — 24. Ventes au comptant, \$1140. — 24. Payé frais de transport, \$20; salaire du commis, \$5.

Marchandises non vendues, — \$ 911.50.

Capital actuel de l'élève, \$5002.50

“ “ de E. Martin, \$5002.50

L'élève rédigera le brouillard avec les données ci-dessus. — Pour la classe suivante il fera les écritures au Journal. Pour la classe suivante il préparera les comptes. Pour la classe suivante il établira la Balance de vérification. Pour la classe suivante, il dressera les États.

J. AHERN.

Le capital net en commençant se trouve en soustrayant le total du passif du total de l'actif en commençant. Créditez l'élève et E. Martin chacun, de \$4752.50, c'est-à-dire pour la moitié du capital net en commençant.

LANGUE ANGLAISE

RECITATION

GOLDEN GLORIES

The buttercup is like a golden cup,
 The marigold is like a golden frill,
 60 The daisy with a golden eye looks up,
 And golden spreads the flag beside the rill,
 And gay and golden nods the daffodil,
 The gorsey common swells a golden sea,
 The cowslip hangs a head of golden tips,
 65 And golden drips the honey which the bee
 Sucks from sweet hearts of flowers and stores and sips.
C. G. ROSSETTI.

NOTES

59	<i>Marigold</i>	A flower shaped like a large daisy ; but entirely yellow in colour.
60	<i>Daisy</i>	Or " Day's Eye, " so called because it opens and closes with the day.
61	<i>Flag</i>	A water-plant with long, flat, sharp edged leaves, and bearing a yellow flower.
	<i>Rill</i>	A little brook.
63	<i>Gorsey</i>	Gorse or furze is a hard prickley shrub, which bears a yellow, scented flower.
	<i>Swells a golden sea</i>	A large common covered with gorse bushes in bloom looks at a short distance like a sea of gold.
64	<i>Golden tips</i>	The cowslip flowers hang in a cluster from the end of the stalk.

LESSON THIRTY-SECOND

The order followed in these lessons has been : the sentence ; the complete subject ; the complete predicate ; the bare subject ; a name word, noun, or pronoun ; the bare predicate, a verb.—The compound sentence : the independent clause ; the joining word, a conjunction. —The complex sentences : the independent clause,—the dependent or subordinate clause ; the joining word, a conjunctive pronoun.—Words that go with name-words, adjectives ; predicate adjectives. The verbs after which predicate adjectives are used. Predicate nouns ; the copula ; verbs after which predicate nouns are used.

Dictate the following sentence : *The timid boy became a brave soldier.* Q. Name the adjectives. Ans. The, timid, and brave. Is any one of these a predicate adjective ? Ans. No. Q. Why ? Ans. Because none of these adjectives is a necessary part of the predicate.

RÈGLE. An adjective that does not form a necessary part of the predicate is called an ATTRIBUTIVE adjective and is said to be used ATTRIBUTIVELY. The adjectives : *the, timid, and brave* are attributive adjectives.

EXERCICE.—By means of a copula, and a predicate adjective or a predicate noun, say something about each of the following subjects. Where possible, qualify the nouns by means of attributive adjectives.

Model.—*The beautiful yellow canary was a sweet singer.*

- | | | | |
|-------------|------------|------------------|-------------|
| 1. Canary. | 2. Quebec. | 3. Time. | 4. I |
| 5. Ants. | 6. Winter. | 7. Dogs. | 8. Walking. |
| 9. Gold. | 10. He. | 11. Drunkenness. | 12. She. |
| 13. Beggar. | 14. It. | 15. Stranger. | 16. Books. |

Answers.—1. The beautiful yellow canary was a sweet singer. 2. Quebec is a fortified city. 3. Time is the stuff of which life is made. 4. I am hungry. 5. Ants are industrious insects. 6. Our Canadian winter is a cold, dry, healthy season. 7. Newfoundland dogs are good swimmers. 8. Walking is a healthy exercise. 9. Gold is the most precious of metals. 10. He was sober and industrious. 11. Drunkenness is a degrading habit. 12. She seemed contented and happy. 13. The old beggar was cold and hungry. 14. It was a sad day. 15. The stranger seemed afraid. 16. Good books are excellent companions.

DICTATION

AS PLAIN AS A B C

Two gentlemen were talking to each other in a railway-car. They had never met before, but each thought the other a pleasant man, and they became friendly at last one of them started an argument. The other listened attentively but did not quite seem to understand it. "Why sir," cried the first, "it's as plain as A B C." "Ah, very likely," was the answer, "but then, you see, I am D E F."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes aux mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Gentlemen, travelers.—Talking to each other conversing together. —Met, seen each other. —Thought, considered.—A pleasant, an agreeable.—Man, companion.—At last finally.—Them, the gentlemen.—Started, began.—An argument, a discussion.—Attentively, with great attention.—Seem, appear.—Cried, exclaimed.—Plain, clear.—Likely, probably.—Answer, reply.—See, know.

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

A LA RECHERCHE DE LA VERITE

I

DU MIRACLE ET DE LA PROPHÉTIE

Il faut une révélation, telle a été la conclusion de notre dernier entretien.

Maintenant, nous sommes à nous demander comment Dieu va s'y prendre pour nous communiquer ses enseignements et comment surtout nous allons reconnaître notre divin précepteur.

Le mode de la révélation importe peu. Ou Dieu parlera lui-même, ou il enverra ses anges sur la terre, ou bien il va instruire par voie d'inspiration certains hommes qui nous transmettront ensuite la vérité révélée.

Ce qui importe avant tout, c'est de discerner la véritable révélation au milieu de toutes les impostures religieuses accumulées depuis des siècles.

L'histoire est remplie des prétendus oracles de la divinité qui n'ont été le plus souvent que le fruit de cerveaux malades ou d'audacieuses ambitions.

En premier lieu, voyons s'il n'y a pas quelques signes pour reconnaître, dans le cas où il en aurait choisi, les interprètes de Dieu auprès des hommes. Car, si le maître de l'univers a daigné abaisser sur nous les regards de sa miséricorde, et s'il a bien voulu nous envoyer quelqu'un pour nous instruire, il faut de toute nécessité qu'il le signale à notre attention et qu'il nous fasse connaître sa mission par des marques extraordinaires et vraiment surnaturelles.

Quelles sont ces marques ou quels sont ces signes qui doivent accompagner la véritable révélation ?

La libre-pensée, toujours tranchante dans ses appréciations, déclare que de pareils signes ne sauraient exister.

A l'encontre de l'incrédulité, nous soutenons, appuyé sur la saine raison, que les notes distinctives de la vérité révélée sont le *miracle* et la *prophétie*.

Le miracle, en effet, étant un fait merveilleux qui dépasse évidemment toutes les forces de la nature créée, il résulte qu'un pareil phénomène ne saurait se produire sans nous faire connaître l'intervention divine ; et, venant à l'appui de la doctrine enseignée par un thaumaturge, il devient un témoignage irrécusable de vérité.

Afin de mettre le doigt sur l'ignorance ou la mauvaise foi de la libre-pensée, faisons lui un petit syllogisme :

“ Tout acte ne pouvant se produire que par la seule puissance de Dieu ne saurait confirmer le mensonge et l'imposture. Or, le miracle ne peut se produire que par la seule puissance de Dieu. Donc, s'il vient à l'appui de la révélation, il ne peut confirmer que la plus pure vérité. ”

Ici, je prévois l'objection fondamentale de l'incrédulité qui se prévaut de quelques recoins inexplorés des forces de la nature pour contester la divinité du miracle, raisonnant à peu près de cette façon :

Pour attribuer à Dieu d'une manière certaine les faits réputés miraculeux, il faudrait, de toute nécessité, connaître le point précis que les causes naturelles ne peuvent dépasser dans l'opération de leurs actes. Or, nous ignorons et nous ignorerons probablement toujours l'extrême limite des forces de la nature. Donc, malgré leur apparence surnaturelle, les miracles ne peuvent être réputés divins d'une manière certaine.

L'argument est spécieux et semble formidable ; aussi, va-t-il falloir le démembrer pour en avoir raison. Commençons d'abord par la majeure, que nous allons soumettre à l'examen du gros bon sens.

“ Pour attribuer à Dieu d'une manière certaine les faits miraculeux, il faudrait connaître le point précis que les causes naturelles ne peuvent dépasser dans l'opération de leurs actes. ” Pourquoi connaître ce *point précis* ? Je n'en vois pas la nécessité. Pour moi, il me semble que pour attribuer à Dieu d'une manière certaine les faits réputés miraculeux, il suffit d'une chose :

Que les forces de la nature dans leur ensemble ou individuellement NE PUISSENT LES PRODUIRE. Or, il n'est pas du tout nécessaire de connaître le *point précis* où s'arrêtent les forces de la nature pour savoir où elles ne vont pas. Je ne saurais dire au juste qu'elle est l'influence de la volonté humaine et la valeur des ordres qui en émanent ; mais je sais très bien que le soleil qui nous éclaire est tout-à-fait hors de la portée des injonctions de l'homme. Aussi, quand je vois l'astre du jour s'arrêter dans sa course durant quelques heures, à la voix d'un général d'armée pour lui permettre de compléter son triomphe, je me dis : voilà un fait qui dépasse évidemment les forces de la cause qui en apparence semble le produire, et, comme je ne trouve dans le monde aucune puissance capable d'arrêter ou de suspendre le cours des astres, je suis forcé d'admettre l'intervention divine.

J'ignore également la nature de certains agents naturels qu'on appelle chaleur, électricité, etc., et je suis fort éloigné de connaître toutes les lois qui régissent le monde physique. Seulement, je sais qu'on se brûle dans une fournaise chauffée à blanc et que la mort, qui depuis six mille ans fauche les générations humaines parues sur la terre, n'a pas encore reculé d'un pouce dans ses funèbres conquêtes. Aussi, le fait de trois jeunes hommes se promenant dans un four à travers les flammes et chantant les louanges du Seigneur, et celui d'un cadavre en putréfaction sortant plein de vie de son tombeau ne

sont pas pour moi d'une explication bien difficile. Sans consulter les oracles de la physique ou de la chimie, sans même prendre le conseil des autorités médicales ; je reconnais dans ces phénomènes extraordinaires, qu'on accuse si on veut ma crédulité, l'accomplissement de la plus ancienne et de la première des lois de la nature : Celle qui veut que le monde soit soumis à la souveraine autorité de son auteur.

Cette loi a peut-être échappé aux doctes observations de la science moderne, qui se flatte néanmoins de ne rien laisser passer inaperçu. Dans ce cas, je lui suggère de reviser le code draconien qu'elle veut modestement imposer à l'univers et d'y insérer comme en-tête la déclaration suivante :

Dieu étant par sa nature et par ses actes le souverain absolu de l'univers, la science physique, qui n'est qu'une faible partie du savoir humain, reconnaît que les lois qui président au gouvernement du monde matériel sont sujettes à être abrogées ou suspendues par le divin législateur quand il juge à propos de faire des miracles.

La prophétie qui découvre les mystères de l'avenir est aussi le signe évident de l'intervention divine.

Dieu seul, en effet, possède le secret des événements futurs qui ne sont en aucune façon contenus dans les causes existantes. Pour lui, le présent, le passé et le futur se confondent en un seul point qu'il enveloppe de son immobile éternité. C'est ainsi que l'on peut dire que le temps côtoie les rives éternelles où Dieu possède la plénitude de la vie. Et, si, pour nous qui sommes entraînés par ses ondes fugitives, les faits qui se produisent et qui en marquent la durée ne nous apparaissent que successivement, il n'en est pas ainsi de Dieu qui promène son regard sur ce fleuve rapide et l'embrasse dans tout son parcours.

Sorti de l'océan sans rivages pour y retourner, le temps est tout présent aux yeux de Dieu. En définitive, il se meut pour nous, mais il est fixe pour le Créateur de toutes choses.

D'ailleurs, n'allons pas croire que l'Éternel soit le simple spectateur des événements passés, présents et futurs, et qu'il promène un stérile regard sur les faits et les choses que nous dérobe l'avenir. Dieu est avant tout créateur et, comme tel, il continue de produire à travers les siècles, par l'entremise des causes secondaires, les milliers d'êtres qui s'empressent de répondre à son appel et viennent se placer d'après l'ordre voulu par lui dans la période de temps qui leur est assignée.

Non-seulement il appelle à l'existence ce qui a l'être et la vie, mais de plus il coopère aux libres actions des hommes qui se flattent néanmoins de mener à leur gré les événements qui les concernent.

Comment Dieu peut-il agir sur la volonté humaine et lui donner même de vouloir et de perfectionner ce qu'elle veut sans porter atteinte à sa liberté, ennemie de toute contrainte ? C'est le secret du Créateur qui sait proportionner son action toute puissante et universelle à la nature des causes secondaires qu'il a façonnées de ses mains.

Ce qui est certain, c'est que la puissance divine qui soutient les astres dans l'espace, soulève les flots de l'océan, fait croître les plantes et donne aux animaux le mouvement et la vie, ne s'arrête pas au monde matériel dans sa prodigieuse fécondité ; elle franchit les limites de la matière animée et, pour

maintenir ses prérogatives de cause première et universelle qui lui appartient à cause de la plénitude de son être, elle envahit le monde spirituel qui s'illumine et s'embrace par sa salubre influence. Elle soutient nos facultés mentales, leur imprime le mouvement, les pénètre de sa vertu au moment de l'action, et, sans assumer leurs défauts ou endosser leurs fautes, elle réclame la propriété souveraine de nos actes dont nous ne sommes que les instruments conscients et libres.

C'est ainsi que, suivant la profonde réflexion de Bossuet, "l'homme s'agite et Dieu le mène."

Maintenant, est-il étonnant que Dieu, l'auteur du présent, du passé et de l'avenir, qui mène à son gré les événements et les choses, qui fait et défait les empires, qui donne la victoire aux conquérants et permet parfois l'oppression du faible, qui gouverne en un mot le monde moral aussi bien que le monde physique ; est-il étonnant, dis-je, que Dieu connaisse les mystères de l'avenir ?

Certes, il ne serait pas Dieu s'il les ignorait.

Mais s'il est donné à l'intelligence divine de savoir les événements futurs appelés contingents, il faut avouer que seule elle peut les connaître.

Pour l'homme et l'ange, en effet, ces choses n'existent pas. Elles ne sont ni en elles-mêmes puisqu'elles sont futures, ni dans leurs causes puisqu'elles sont contingentes.

Or il répugne que le néant soit l'objet des connaissances humaines ou angéliques.

Donc, la véritable prophétie est le propre de Dieu et ne saurait venir que de lui.

Ainsi, s'il est prouvé qu'il y a eu des prophètes et que leurs prédications viennent à l'appui d'une doctrine révélée, il faudra s'incliner devant leurs enseignements et les considérer comme les oracles de la vérité. Mais, si, à ces lumières prophétiques projetées par Dieu à travers les âges pour éclairer la marche de l'humanité vers les siècles à venir, viennent s'ajouter des faits merveilleux qui étonnent les générations humaines et les forcent de se prosterner devant le maître de la nature, il faudra nous rendre à l'évidence et saluer la révélation divine qu'invoquait Platon et que réclame notre ignorance.

D.-M.-A. MAGNAN, ptre.

Exposition scolaire au Bon-Pasteur

Le cinquantenaire de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec a été marqué par une exposition scolaire faite par les maisons enseignantes de l'Institut. Les élèves, avec une noble émulation, avaient tenu à mettre en honneur leur programme d'études.

Les unes ont excellé en littérature, les autres en histoire et en géographie ; d'autres, les plus constantes sans doute, ont consacré leurs talents aux mathématiques.

De volumineux herbiers attiraient l'attention des botanistes, tandis que les amateurs s'arrêtaient devant la peinture sur porcelaine, sur glace, sur toile, etc. C'était charmant à voir.

On avait su joindre l'utile à l'agréable, et l'on voyait à cette exposition des travaux à l'aiguille des plus diversifiés. Ainsi réuni, le travail de chacune formait un tout complet. M. le Surintendant de l'Instruction publique en exprima sa satisfaction et voulut bien accorder une médaille au mérite.— M. l'Inspecteur ecclésiastique des écoles indépendantes de l'Archidiocèse offrit un prix aux maisons qui avaient remporté plus de succès.—On ne saurait trop admirer et apprécier de si hauts témoignages d'intérêt.

Le 11 janvier, les anciennes élèves et les élèves actuelles de l'Institution assistaient à une grand'messe d'actions de grâces chantée dans l'église de leur *Alma Mater* où reposent leurs plus doux souvenirs.

Bibliothèques Scolaires et Paroissiales

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire naturelle, à l'usage des classes élémentaires, par l'abbé J. Guibert, Sulpicien, professeur de sciences naturelles au Séminaire d'Issy, France.

Cet ouvrage se divise en quatre parties, qui se vendent séparément.

1.—*Anatomie et physiologie de l'homme* (abrégé), 150 pages, 175 gravures. Un volume in-18, cartonné, 1 fr. 75.

2.—*Zoologie*, 270 pages, 320 gravures. Un volume in-18, cartonné, 2 fr. 25.

3.—*Botanique*, 230 pages, 500 gravures. Un volume in-18, cartonné, 2 fr. 25.

4.—*Géologie et Minéralogie*, 160 pages, 155 gravures. Un volume in-18, cartonné, 1 fr. 75.

Ces petits traités, fort bien faits, ont été publiés chez Retaux, à Paris.

Cours complet de Grammaire Française, à l'usage des établissements d'enseignement primaire, par M. Desfretières.

1.—*Cours préparatoire*, à l'usage des petits enfants,—avec gravures. Un volume in-12, cartonné, 60 centimes.

2.—*Premier Cours*, à l'usage des commençants. Prix : 80 centimes.

3.—*Second Cours*, destiné à la préparation du certificat d'études. Prix : 1 fr. 25.

A la suite de chaque règle de grammaire se trouvent des exercices complètement nouveaux, dont le corrigé se vend 80 centimes pour le premier cours, et 1 fr. 25 pour le second.

M. Desfretières, qui est un instituteur expert et un bon chrétien, s'est préoccupé de mettre dans son cours de grammaire des exercices qui puissent servir à la fois de devoirs scolaires et de leçons morales.

Editeurs : Bloud & Barral, à Paris, et André Paris, à Moulins, France.

An Illustrated School Geography, par A.-J. Herbertson. 263 pages, 16 cartes. Prix : 5s, chez E. Arnold, à Londres.

Les gravures que l'on trouve presque à chaque page de ce volume, facilitent considérablement l'intelligence du texte. Les cartes en photo-relief sont particulièrement intéressantes.

La première partie de l'ouvrage (54 p.) est consacrée à la géographie physique et générale de toute la terre ; puis vient l'étude de chaque pays : 34 pages pour les Iles Britanniques, 37 pages pour l'Europe, 26 pages pour l'Asie, 18 pages pour l'Afrique, 30 pages pour l'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale, 9 pages pour l'Amérique du Sud, et 16 pages pour l'Océanie.

Les dimensions et le poids de cette géographie dépassent ceux d'un manuel ordinaire. Le livre de M. Herbertson a 12 pouces de hauteur, 10 pouces de largeur et pèse près de 3 ½ lbs.

Un père de jeunesse, ou *Vie* de M. de Préville, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul (1845-1894), par l'abbé Occre, du diocèse d'Arras. Un volume in-8, de 300 pages. Prix : 3 fr., chez Rondelet & Cie, à Paris.

Pendant trente ans M. l'abbé de Préville s'est occupé des œuvres de jeunesse, travaillant non seulement à préserver l'enfant du peuple et l'apprenti des dangers de la rue et de l'atelier, mais aussi à défendre, contre les périls de l'indolence et de l'égoïsme, les jeunes gens des classes aisées et dirigeantes.

C'est une belle figure d'apôtre, qu'il importait de mettre en relief. La chose vient d'être bien faite par M. l'abbé Occre.

Conférences aux mères chrétiennes, par M. l'abbé Chevin. Séries I et II. Prix : 1 fr. 50 le volume, chez l'auteur, à Bar-le-Duc, France.

M. l'abbé Chevin ne paraît pas être amateur de théories plus ou moins nuageuses et sentimentales. Homme d'expérience et de piété solide, il met de la sagesse pratique dans ses conseils et de la clarté dans ses instructions.

L'auteur a reçu les félicitations les plus encourageantes des évêques de Verdun et de Cahors, avec prière de continuer la publication de ces conférences, dont dix séries sont encore en manuscrit.

La vie au Pensionnat, apprentissage de la vie dans le monde, par l'auteur des *Paillettes d'Or*. Un volume in-16, de 370 pages. Prix : (broché) 2 fr. 40, chez Aubanel, à Avignon.

En notre siècle d'utilitarisme, où la valeur de tout ce qui existe, même celle des hommes et des femmes, se mesure d'après le "coefficient d'utilité," il est piquant de voir, sous la plume d'un éminent écrivain religieux, tout un ouvrage consacré à former "des femmes, dont un seul mot, dit l'auteur, résume la mission : *des femmes utiles*."

Cet écrivain, très goûté dans les familles religieuses, où l'on a su apprécier la sûreté de ses conseils pratiques, est celui dont la plume alerte et féconde a répandu de par le monde, ces traits légers et lumineux connus de tout l'univers catholique : les *Paillettes d'Or*.

Dans *La Vie au Pensionnat* ce ne sont plus de rutilantes paillettes qui scintillent sous nos yeux, c'est un filon précieux ouvert au travail de la méditation, car il s'agit, en cette œuvre, de former ces *femmes utiles* qu'a en vue l'auteur, en prenant pour base l'âme, le cœur, l'intelligence, la volonté et le caractère de la jeune fille.

Il faut lire le volume tout entier pour se rendre compte de la somme d'idées qu'il contient et de l'influence féconde qu'il aura sur toute jeune fille qui saura en comprendre et en appliquer les principes.

A ce même titre, il se recommande à toutes les mères, à toutes les personnes qui ont la charge de l'éducation des jeunes filles.—R. M.

Les grands Ecrivains Français, classiques et modernes, apologistes de la Foi chrétienne, par M. Mazuel. Un volume in-8, de 400 pages. Prix : 4 fr.—Société de Saint-Augustin, à Bruges.

Ce n'est pas la première fois que pareille apologie est essayée depuis M. de Genoude et à sa suite ; cependant le travail exécuté par M. Mazuel est bien neuf, sinon par le plan, du moins par le choix des matériaux mis en œuvre pour le réaliser. Les modernes, les contemporains surtout, sont appelés à témoigner ici en faveur des vérités chrétiennes : Pascal, Bossuet, Fénelon s'y rencontrent avec Lacordaire, Ozanam, Guizot, Cousin, Jules Simon, Caro, F. Jouffroy, Schérer, Sacy, Musset, Vigny, Laprade, etc.

Ile de Ceylan, croquis, mœurs et coutumes. Lettres de J.-B. Van der Aa, S. J. Un volume in-8, illustré d'une carte en couleurs et de 100 photogravures. Deuxième édition, augmentée. Prix : 3 fr. 50, chez Ch. Bulens, à Bruxelles.

Le R. P. Van der Aa n'est pas un épistolier ordinaire. Pendant quinze ans il a enseigné la philosophie au collège des Jésuites, à Louvain. Aussi, dans l'*Ile de Ceylan*, maintes observations, maints jugements trahissent un esprit affiné par les hautes études.

Rien à craindre du reste ! L'auteur ne parle pas docte métaphysique, mais il est bien le plus spirituel, le plus charmant des conteurs. Ouvrez au hasard l'ouvrage aux fines vignettes et lisez les en-têtes : De Bruxelles à Ceylan...

Visite à un monastère de bonzes. Silhouettes pittoresques... Comment un noir rougit... Encore les serpents... Histoire de la dent de Bouddha... Où l'on mange du cher prochain... Fleurs de l'Inde... Le Caméléon... Parmi les récits de voyage, peu ont cet intérêt et cette vérité captivante de "l'Ile de Ceylan". Et quand le Père Van der Aa peut nous parler du Séminaire, de ce cher Séminaire de Kandy, où il dépense sa vie, comme tout son cœur d'apôtre déborde ! Comme il est ému en nous montrant, éclos dans un milieu gangrené, cette race de prêtres jeunes et vaillants ; comme il est fier de nous les présenter, tous ces jeunes gens à la figure intelligente, beaux dans leurs soutanes rouges à ceinture bleue ; tous ces aspirants au sacerdoce dont il faut tempérer la ferveur et qui viennent lui demander pardon de la moindre faute. Voyez l'en-tête triomphante de la dernière lettre : "Premières ordinations sacerdotales à Kandy". Comme le cœur du missionnaire dut battre ce jour là ! Ces joies, ces émotions ont passées tout entières dans le livre ; nous vivons la vie du missionnaire et "l'île de Ceylan" est plus encore qu'une lecture pleine d'intérêt et de charme : elle rend meilleur.—G. H.

Méthode pratique d'une Œuvre de jeunesse, par M. l'abbé Mury, directeur de l'Œuvre de Notre-Dame de la Persévérance, à Lyon. Brochure in-12. Prix : 60 centimes, chez Rondelet & Cie, à Paris.

La lecture de cet opuscule sera particulièrement utile aux directeurs de patronages.

The Friars in the Philippines, par le R. P. Coleman, dominicain. Un volume in-12, de 152 pages, avec gravures. Seconde édition. Prix (reliure toile) : 50 cts, chez Marlier, Callanan & Co., à Boston.

Travail d'actualité, où l'on trouvera la réfutation de calomnies colportées par plusieurs grands journaux américains.

Boîte-Poste 63, Québec.

J.-F. DUMONTIER.

BIBLIOGRAPHIE

LA SITUATION RELIGIEUSE AUX ETATS-UNIS. ILLUSIONS ET RÉALITÉS, par Jules Tardivel, directeur de la *Vérité* de Québec. Un beau volume in-18 de 300 pages. Librairie Desclée, de Brouwer & Cie, Paris, 30, rue Saint-Sulpice. Lille, 41, rue du Mets.

La maison Cadieux & Dérome de Montréal est chargé de la vente du livre en Amérique. La lecture de ce livre est intéressante au plus haut point.

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE, par M. Jetté. Voilà une primeur littéraire que nous recommandons au personnel enseignant. C'est un beau volume de 400 pages, édité avec luxe par la maison Cadieux & Dérome de Montréal, et précédé d'une préface de l'honorable Juge Routhier. L'auteur est l'épouse de notre estimé Lieutenant-Gouverneur.

Réponses aux Questions

Les Réponses aux Questions posées par le Bureau des Examineurs catholiques sont en vente depuis plusieurs mois. S'adresser à W. Bussière, Ecole Normale Laval, Québec. Prix : 25 cts.

— Les comtés de St-Jean et d'Iberville, sous l'inspiration de M. l'inspecteur J.-B. Demers, viennent d'organiser un *Concours pour l'encouragement de l'Instruction primaire*. Ce concours est ouvert à toutes les écoles sous contrôle des deux comtés ci-dessus mentionnés ; un comité de citoyens en a accepté le patronage ; à la tête de ce comité se trouvent MM. les Curés de Saint-Jean et d'Iberville. Voilà une démarche qui mérite de sincères félicitations.

— Le Frère Maximilien, des Ecoles chrétiennes, un religieux d'une haute science et d'une grande sainteté, est mort il y a quelques semaines à Montréal. Le Révérend Frère était âgé de 51 ans. Nous offrons nos sympathies les plus sincères à la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes.

— Un ancien instituteur, M. A. Martin, rédacteur en chef du *Journal* de Montréal, est mort subitement le 22 du mois dernier. M. Martin, naquit à Amiettes, France, en 1844. En 1868 il s'enrôla dans l'armée pontificale. Après la prise de Rome il vint au Canada, où il se livra à l'enseignement durant plusieurs années. Dans la suite, il se livra au journalisme. Nous demandons à nos lecteurs d'accorder l'aumône d'une prière à leur ancien confrère.



LE COIN DES ENFANTS

Le Credo de l'enfant

Je crois en Dieu, puisqu'Il nous donne
Ces beaux rayons resplendissants.
Je crois en Dieu, puisqu'Il pardonne
Aux enfants désobéissants.
Je crois en Lui, car, sur la branche
Il met les feuilles et les nids,
Et que c'est Lui qui, le dimanche,
Nous régale de pains bénits.

Je crois en Dieu qui sur la terre
Nous protège et veille sur nous ;
Et chaque soir, dans ma prière,
Tous bas, je l'adore à genoux !

Je crois en Dieu qui met la laine
Sur le dos des petits agneaux,
Les jolis bluets dans la plaine,
Et qui fait chanter les oiseaux ;
A ce doux bon Dieu qui fait naître
Les petits poussins dans les œufs,
Et suspend en souverain maître,
Le soleil et la lune aux cieux.

Je crois en Dieu qui créa l'onde,
La mer, le fleuve et le torrent,
Qui, pendant la même seconde,
Donne la vie et la reprend ;
En Dieu, qui permet la richesse
Pour qu'avec les déshérités,
De la partager l'on s'empresse,
Sans orgueil et sans vanité.

Recréation scientifique

CURIEUSE SUPERPOSITION DE LIQUIDES

Dans un verre *étroit*, verser un peu de café froid *très sucré*. Verser ensuite *lentement*, sur les parois d'un entonnoir de papier, dont la pointe recourbée à angle droit affleurerait le long du verre, les liquides de *densités décroissantes* : eau légèrement salée, vin rouge, huile, alcool à brûler. Les cinq liquides resteront surperposés sans se mélanger.



AU COIN DU FEU

Aux incrédules

Le philosophe Sintennis s'était imaginé que si l'homme ne recevait pas d'instruction religieuse, il n'aurait aucune idée de la divinité et que, chose inouïe, il passerait sur la terre sans avoir l'idée d'un Dieu créateur.

Il se procure donc un bel enfant à peine sevré et qui, par conséquent, n'a jamais entendu parler de Dieu. Une fois en possession de l'objet de ses désirs, il l'isole de tout le monde, lui donne un palais, un jardin, de riantes prairies en dehors desquelles il ne pourra jamais mettre le pied. Il veille avec soin à ce que personne ne vienne lui parler de Dieu : il proscriit toute statue, toute image, tout livre qui auraient pu éveiller cette idée en lui. En un mot, de sa maison de campagne, il fait un désert.

L'enfant n'a donc pour premier maître que la nature. Plus tard, le philosophe Sintennis se constitue son précepteur et l'interprète de la nature. Cette éducation fut suivie pendant plusieurs années, sans aucun changement. A mesure que le jeune homme grandissait, son intelligence se développait : mais il n'avait jamais entendu parler de Dieu, ce qui faisait la joie de son maître. Bientôt, se disait-il à lui-même, je pourrai présenter à l'Académie de Paris un jeune homme qui n'a jamais songé qu'il y eût un Dieu.

Un jour, de très grand matin, alors que l'aube commence à éclairer le ciel, le philosophe faisait une promenade solitaire dans les bois, lorsqu'il vit tout à coup l'enfant descendre au jardin. Où va-t-il avec tant d'empressement ? Pourquoi sort-il à cette heure matinale ? se disait-il à lui-même. Et, caché dans les arbres du bosquet, il le suit du regard, le voit monter sur un tertre, qui dominait un bassin, dans le cristal duquel se reflétaient toutes les splendeurs du soleil levant.

C'était l'heure du réveil des oiseaux, c'était le moment où, joyeux et battant des ailes, ils saluaient le retour de la lumière par leurs chants harmonieux. C'était le moment où les fleurs, parsemées de gouttelettes de rosée, semblables à des perles, épanouissaient leurs corolles et exhalaient vers le ciel leurs plus doux parfums.

A genoux au milieu des fleurs, avec lesquelles il rivalise de beauté, l'enfant mêle sa voix harmonieuse aux concerts des oiseaux et salue le soleil naissant.

"O soleil, qu tu es beau ! Il t'a fait splendide, le Créateur qui t'envoie vers le monde. O soleil, le vois-tu le Créateur de toute chose ? Si tu le vois, donne de ma part un baiser sur son front éternel."—Il se tait et, portant sa main à ses lèvres, il lui envoie des baisers à porter à ce Dieu qu'il se sent chérir de tout son cœur.

Caché dans les arbres, Sintennis a tout entendu. Emu jusqu'aux larmes, tremblant de tous ces membres, il accourt vers le monticule, embrasse l'enfant avec transport et s'écrie : *Qui t'a dit qu'il y avait au ciel un Créateur ?*

Qui me l'a dit ? répond l'enfant. Mais ce *soleil* que vous n'avez pu jeter là-haut, car vous êtes trop petit pour cela. *Qui m'a dit ?* Mais ces *plantes* qui sortent de terre sans que votre doigt soit là pour les pousser dehors. Mais ce *cœur*, que ni vous ni moi ne faisons battre dans ma poitrine.

L'enfant, en parlant, était beau de tous les rayons du soleil levant. Son visage était aussi brillant que ce cœur, d'où venait de s'échapper l'idée et l'inspiration vers Dieu, était ardent et enflammé.

Le philosophe, à ce langage sublime, auquel il était loin de s'attendre, se mit à pleurer, se frappa le front de la main et s'écria, en se tournant vers la France : O incroyables, vous êtes des imposteurs !

Cardinal ALIMONDA.

REVUE DU MOIS

— Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec vient d'écrire une lettre remarquable sur la loyauté de l'épiscopat canadien-français envers l'Angleterre. Voilà une page d'histoire qui venge avec énergie, éloquence et dignité le Canada-français des attaques injustes et grossières dont il est l'objet de la part d'un certain nombre d'Anglais-Canadiens depuis que la guerre d'Afrique est commencée. Nous publierons ce document dans notre prochaine livraison, ainsi qu'une lettre de Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal, sur le même sujet et adressée au *Herald*.

— La paroisse de Saint-Ignace de Loyola, comté de Berthier, vient d'être témoin d'une scène inoubliable. Quelques paroissiens turbulents et entêtés, comme il s'en trouve malheureusement trop dans notre province, s'étant oublié au point de se battre, en pleine église, le jour de l'élection des marguilliers, Mgr Bruchési s'est vu dans la triste nécessité de porter l'interdit contre la paroisse.

Lecture du document épiscopal a été lu dans l'église où avait eu lieu le scandale.

Pendant l'admonition et les touchantes exhortations de M. le chanoine Archambeault, qui avait été chargé d'exécuter la sentence de Mgr l'archevêque ; pendant la lecture de l'interdit et le dépouillement des autels, qui s'est fait au chant du *Miserere* et au tintement lugubre des cloches sonnant le glas funèbre, l'assistance écoutait silencieusement, l'âme pleine de repentir.

Espérons que, touchés de repentir, les habitants de St-Ignace répareront au plus tôt leur énorme faute et qu'ils rentreront avant longtemps dans leur église paroissiale.

— Dernièrement s'éteignait à Paris, à l'âge de 80 ans, un écrivain éminent, bien connu et bien estimé des Canadiens-français. Nous voulons dire M. Rameau de Saint-Père, l'illustre auteur d'*Une colonie féodale en Amérique*. Le Canada-français déplore la perte de ce grand Français qui s'est toujours montré son ami fidèle, confiant et dévoué.

— Nous venons de recevoir le *Rapport annuel de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec*. Nous recommandons la lecture de ce document. Il nous reste beaucoup à faire dans notre province, à l'égard des sourds-muets. Il est temps que les autorités s'occupent sérieusement de l'éducation de ces malheureux infirmes.

— La ville de St-Malo, France, élèvera bientôt sur ses remparts un monument à Jacques-Cartier, le découvreur du Canada. Le Canada devrait imiter ce noble exemple.

— Mgr Brunault a été élu évêque-coadjuteur de Mgr Gravel, évêque de Nicolet, le 27 décembre dernier. Le titre du nouvel évêque est celui d'évêque de Tubuna. *L'Enseignement Primaire* présente avec bonheur ses respectueux hommages à Mgr le coadjuteur de Nicolet.

— Des élections générales ont eu lieu au Manitoba en décembre dernier. Le gouvernement libéral de M. Greenway a été battu, et M. Hugh John Macdonald, conservateur, remplace Greenway à la tête du gouvernement manitobain.

— La session annuelle de la Législature de Québec est commencée depuis jeudi, le 8 du mois dernier.

— Le 12 janvier courant, on a célébré, à Montréal, le deux-centième anniversaire de la mort de Marguerite Bourgeoys, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, la vaillante femme dont la piété et les vertus ont tant contribué au maintien et au développement de la foi dans la colonie naissante. La cérémonie a été toute religieuse et a été présidée par Sa Grandeur Mgr Bruchési.

L'ordre de la Congrégation de Notre-Dame est l'un des plus considérables que nous ayons dans le pays. C'est une œuvre qui est née sur notre sol et qui doit son importance, non seulement à son ancienneté, mais encore à l'intelligente sollicitude des femmes supérieures appelées successivement à perpétuer les traditions de cette institution.

(*Le Mouvement Catholique.*)

— Depuis un mois, l'armée anglaise n'a pas fait grand besoin en Afrique. A la date où nous écrivons, 25 Janvier, il y a reprise des hostilités. Le général Buller a traversé la rivière Tugela, et s'avance avec une armée formidable vers Ladysmith. L'armée Boër a arrêté ce mouvement des troupes de Buller. Les deux camps sont maintenant en présence l'un de l'autre. La bataille est imminente, et le choc sera terrible. A Londres on est dans une grande anxiété et on s'attend à une nouvelle défaite de Buller.

AVIS

De nombreuses réclamations que nous avons reçues de la part de certaines institutrices nous mettent en état de dire que plusieurs secrétaires d'écoles retirent eux-mêmes la revue au Bureau de Poste et la remettent ensuite aux institutrices quand bon leur semble, laissant ces dernières sous l'impression que c'est par faveur qu'ils la leur remettent. La circulaire de Monsieur le Surintendant, en date du 31 Août 1898, dit clairement que "Les instituteurs et les institutrices devront eux-mêmes retirer du bureau de poste de leur paroisse les Numéros du journal adressés à leur école."

Références utiles

Compagnie Chinic, Québec.—Ancienne maison Méthot, fondée en 1808. Marchands-quincailliers en gros et en détail. Fournisseurs ordinaires du clergé, des fabriques, des institutions religieuses et des maisons d'éducation. Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. Bon marché exceptionnel. Un seul prix. Invitation de correspondre.

Librairie Sainte-Anne.—J.-A. Langlais & Fils, Libraires-Editeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch et 35, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles.—Nous avons en magasin, tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, Clercs St-Viateur, Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Lagacé et Cloutier.

Nous avons aussi toutes les autres fournitures d'écoles comprenant, papeterie, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant les séries de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du Département de l'Instruction Publique, que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'exposition de Chicago, une petite série en cinq cahiers gradués, pour les commençants, cette série se vend 45 cts la douzaine et est employée par plusieurs maisons d'éducation.

Nous gardons toujours en magasin un assortiment complet de globes terrestres, depuis 25 cts chaque jusqu'à \$20.00.

Nos prix et conditions de vente sont à la portée de tout le monde.

Correspondance sollicitée.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes envoyées par la malle.

Arthur Lavigne & Cie.—Nous recommandons particulièrement la maison Arthur Lavigne & Cie, éditeurs de musique et importateurs de pianos, orgues, violons, No 68, rue St-Jean, Québec. M. Lavigne est un artiste dont le bon goût et l'honnêteté sont connus. Si quelqu'un de nos lecteurs désire se procurer quelques articles relevant du commerce de la musique, qu'il s'adresse à la maison Lavigne, et il sera servi avec soin et diligence.

La Revue Canadienne.—La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. — 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrées. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

Victor Lafrance, relieur, 4, rue Buade, Québec.—Livres de comptes; Reliures de luxe; Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimé pour éditions.

L'Union Franco-Canadienne, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux maladies: en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Cais-e de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2000 ou \$3,000. Bureau principal: 73, rue St-Jacques, Montréal.

Oct. Plante & Fils.—Les commissions scolaires et les communautés qui se proposent de construire quelque édifice scolaire peuvent s'adresser à la mai-on Oct Plante & Fils, électriciens et plombiers, No 160, rue St-Jean, Québec. M. Plante s'occupe depuis de nombreuses années d'installation de lumière électrique et d'appareils de chauffage, etc.

Ed. Marcotte, relieur et régleur, 28, Côte de la Montagne, Québec. Reliure spéciale pour *L'Enseignement Primaire*, propriété de chaque école.

G. A. Lafrance, relieur, 109, Côte de la Montagne, Québec. Cette maison, fondée en 1865, exécute toutes sortes d'ouvrages concernant la reliure, le réglage et la fabrication des livres blancs et cartes montées sur toile et vernies. Spécialités: reliure à tranche dorée et à tranche rouge sous or, ainsi que livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Conditions faciles.

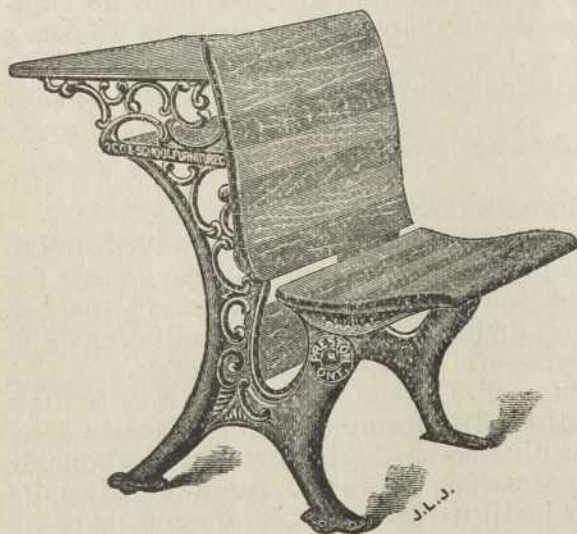
J.-E. Livernois.—Importateur de produits pharmaceutiques et le seul fournisseur de l'Université Laval.—Entrepôts: Nos 43, 45, 47 et 49, rue Couillard.—Bureau: coin des rues St-Jean et Couillard, Haute-Ville, Québec. La maison Livernois a une réputation des plus enviabiles. Elle a remporté à la Chambre et tout récemment devant les tribunaux, des succès bien propres à établir la popularité, l'honnêteté et la puissance de cette maison. Nous recommandons fortement la mai-on Livernois à nos lecteurs et les prions de consulter la liste des prix que cet établissement publie chaque mois sur la couverture de *L'Enseignement Primaire*.

Delage & Gauvreau.—Voilà un magasin parfaitement organisé.—Spécialités: Confection de costumes de Dames et habits pour Messieurs. —Fournitures scolaires de premiers choix.—Importations de Marchandises de 1ère classe. —Les familles de la ville trouveront chez M. M. Delage & Gauvreau un accueil bienveillant.

A.-J. Caron.—Les élèves de nos collèges et de nos couvents trouveront chez M. Caron, un choix complet de chaussures, claques, pardessus en feutre et en drap claqués etc. La bonne qualité et le bon marché se trouvent chez M. A.-J. Caron, marchand de chaussures, 58, rue St-Jean, Québec.—Téléphone 752.

Ameublement scolaire

Rien ne doit être laissé au hasard dans l'ameublement d'une école. C'est pourquoi nous recommandons spécialement *The Canadian office and school furniture Co., Lt.* Pendant cinq années consécutives, cette maison a fourni les écoles publiques de Toronto. Elle vient de s'acquitter envers cette ville d'un contrat de \$5,500.00 pour pupitres fournis à ses écoles.



La commission scolaire de Moncton, N. B., lui a récemment donné un ordre pour 1100 pupitres. Les directeurs d'écoles et les professeurs de Montréal sont unanimes à dire que les fournitures d'école et de bureau de la Compagnie Canadienne de Preston sont les meilleures et les mieux faites.

Les prix de cette maison défient toute concurrence. Elle donne satisfaction à tout le monde.

Le pupitre **Ball-Bearing** que cette maison offre est solidement fait. Le banc qui y est adapté se baisse et se monte sans bruit.

Demandez le catalogue et adressez vos commandes à:

The Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.